REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du jeudi 5 mars 2020
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 5 mars 2020 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAKIRI, Monsieur BARTHÈS, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CARAYON, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Madame COURRIERE-CALMON, Monsieur CROS, Madame DAHINE, Monsieur DELAHAYE, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Madame D'ETTORE, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Monsieur MEIZONNET, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINEL, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PRATO, Madame C. PUJOL, Monsieur PY, Monsieur REGOURD, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Madame ROZIERE, Monsieur SAINT-PIERRE, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur SUAUD, Madame TEMPESTA, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Madame TROISE, Monsieur VERDIER, Madame VINET, Madame WERSINGER.

Absent(e)s, ont donné procuration :
Madame BARDOU a donné procuration à Madame COSTA-FESENBECK
Madame BARTHET a donné procuration à Madame VINET
Monsieur BRIAND a donné procuration à Monsieur BOLZAN
Monsieur CABROLIER a donné procuration à Monsieur ARDINAT
Monsieur CAZAUBON a donné procuration à Monsieur LABARTHE
Madame COLLARD a donné procuration à Madame PLANE
Madame COURTOIS-PÉRISSÉ a donné procuration à Madame ANAHORY
Monsieur CRESTA a donné procuration à Monsieur DENAT
Monsieur DAUBET a donné procuration à Madame LASFARGUES
Madame FLOUTTARD a donné procuration à Madame JARYCKI
Madame GARONZI a donné procuration à Monsieur ROSSIGNOL
Monsieur GONDRAN a donné procuration à Monsieur MONTEIL
Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI a donné procuration à Madame PERALDI
Monsieur LAMOTTE a donné procuration à Madame TROISE
Madame MAILLOLS a donné procuration à Madame GAZEL
Monsieur ORCIBAL a donné procuration à Monsieur GAREL
Madame PELLEFIGUE a donné procuration à Madame BAKIRI
Monsieur PLANO a donné procuration à Monsieur COTELLE
Madame POUCHELON a donné procuration à Madame MONESTIER-CHARRIÉ
Madame Laurence PUJOL a donné procuration à Madame RIVIERE
Madame SALOMON a donné procuration à Madame BRUTUS
Monsieur TREMEGE a donné procuration à Monsieur RIVENQ
Monsieur VIALLON a donné procuration à Monsieur REMISE
Monsieur YELMA a donné procuration à Monsieur PILOZ

Absent(e)s :
Madame BAGUR
Monsieur CRENNE

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour....13
Module 1 - Agriculture et Alimentation Durables 14
2020/AP-MARS/01 - Stratégie Agriculture Durable....14
2020/AP-MARS/02 - Pacte Régional pour une Alimentation Durable : Création d'une Centrale Régionale Alimentaire de produits locaux, bio et de qualité 17
Module 2 : Transition écologique et énergétique....40
2020/AP-MARS/03 - Rapport d'information : Rapport d'étape de la Mission d'Information et d'Évaluation du changement climatique en Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée....41
2020/AP-MARS/04 - Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Occitanie....48
Module 3 : Lutte contre le racisme et l'antisémitisme 68
2020/AP-MARS/05 - Adoption d'un Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme....68
2020/AP-MARS/07 - Mission d'Information et d'Évaluation de la Politique régionale de soutien à l'accueil et à l'insertion des demandeurs d'asile et réfugiés en Occitanie....71
Module 4 : Emploi et Formation professionnelle 102
2020/AP-MARS/06 - Orientation et Information sur les Métiers....102
Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur les enjeux de mobilité dans les Pyrénées-Orientales....117
Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Sur la gestion de l'épidémie de Coronavirus au sein de la Collectivité .119
Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la collaboration de la Région avec de nouveaux Exécutifs Municipaux suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 122
2020/AP-MARS/09 - Port de Sète-Frontignan - Déclaration de projet du terminal passagers....123
2020/AP-MARS/10 - Souscription à l'augmentation de capital de la SPL D'Un Point à l'Autre par la Région Occitanie - Acceptation de l'abandon de 10 droits préférentiels de souscription de la Région Occitanie au profit de la Commune de Lavaur - Modification du capital social et autorisation du Représentant de la Collectivité à participer au vote de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société 126
2020/AP-MARS/11 - Structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction : Modifications des statuts de la SPL MPC, dénommée SPL ARAC Occitanie....126
2020/AP-MARS/12 - Tableau des emplois....128
2020/AP-MARS/13 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'Association "Arpèges et Tremolos" ...128
2020/AP-MARS/14 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2019 128
2020/AP-MARS/15 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 19 décembre 2019 128
Vœu de compromis n°1 déposé par les groupes NM, SRC et GR : Pour l'enseignement public de la langue occitane 129
Vœu de compromis n°2 déposé par les groupes SRC, NM et GR : Taxation à l'importation - Soutien à la filière viticole 131
Question orale n°1 déposée par Romain PAGNOUX : Sur le conditionnement des aides aux stations de montagne....134
Question orale n°2 déposée par le groupe RN : Sur le plafonnement des taux de financement du "Fonds Barnier" concernant les travaux de sécurisation face aux inondations 135

(La séance est ouverte à 9h45 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Bonjour à toutes et à tous. Merci de bien vouloir prendre place, la séance est ouverte.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Gérard ONESTA, assisté de deux assesseurs : Christophe DELAHAYE et Dolorès ROQUÉ.

Je demande l'appel par Monsieur le Secrétaire de séance. Merci Monsieur ONESTA.

M. ONESTA

Bonjour. Merci de répondre bruyamment à l'appel de votre nom parce que vous savez qu'il est difficile, dans cette salle, de s'entendre. (*Appel des membres du Conseil Régional*)

→ ***Séquence 1 (5 mars matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- Corinne BARDOU : procuration à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK
- Marie-France BARTHET : procuration à Véronique VINET
- Sacha BRIAND : procuration à Jean-Jacques BOLZAN
- Frédéric CABROLIER : procuration à Gilles ARDINAT
- Jean-Louis CAZAUBON : procuration à Vincent LABARTHE
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Julia PLANE
- Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : procuration à Tal ANAHORY
- Jacques CRESTA : procuration à Jean DENAT
- Raphaël DAUBET : procuration à Geneviève LASFARGUES
- Cathy FLOUTTARD : procuration à Éliane JARYCKI
- Marielle GARONZI : procuration à Stéphan ROSSIGNOL
- Bernard GONDRAN : procuration à Olivier MONTEIL
- Ronny GUARDIA-MAZZOLENI : procuration à Pascale PERALDI
- Quentin LAMOTTE : procuration à Lauriane TROISE
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Emmanuelle GAZEL
- Jean-Sébastien ORCIBAL : procuration à Vincent GAREL
- Nadia PELLEFIGUE : procuration à Nadia BAKIRI
- Bernard PLANO : procuration à Thierry COTELLE
- Élisabeth POUCHELON : procuration à Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIÉ
- Laurence PUJOL : procuration à Brigitte RIVIERE
- Dominique SALOMON : procuration à Florence BRUTUS
- Frédéric TOUZELLIER : procuration à Mary BOURGADE

- Gérard TREMEGE : procuration à Christophe RIVENQ
- Thierry VIALLON : procuration à Jean-Guillaume REMISE
- Jean-Luc YELMA : procuration à Jean-Paul PILOZ

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

L'appel est terminé Madame la Présidente, visiblement nous avons le quorum.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée.

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Cette Assemblée s'ouvre aujourd'hui dans un contexte anxiogène lié à l'épidémie mondiale du Coronavirus. Le 29 février, le Gouvernement a acté le passage au niveau 2 de l'épidémie avec des mesures visant à limiter la propagation du virus, comme l'annulation des rassemblements de plus de 5 000 personnes ; nous serons bien entendu vigilants avec nos événements, notamment pour les Salons TAF, afin de ne pas dépasser cette jauge.

Face à cette situation, c'est un appel au sang-froid que je veux passer aujourd'hui.

Les inquiétudes sont légitimes, bien sûr. Au drame sanitaire, avec des familles qui ont peur pour leurs aînés et leurs enfants, s'ajoutent d'importants impacts économiques pour les entreprises. Mais il faut éviter les dérives. Les discriminations dont ont été victimes ces derniers jours nos compatriotes d'origine asiatique à Paris, à Amiens ou encore à Nancy, sont inacceptables.

De la même manière, il faut se garder de proposer des solutions qui n'en sont pas, comme la fermeture des frontières. Les épidémiologistes affirment que c'est complètement illusoire.

Face à un tel scénario, il faut de la responsabilité. L'ensemble des Autorités et des Professionnels de santé sont mobilisés et je veux, en votre nom, leur témoigner tout notre soutien.

En Occitanie, ce sont plus de 10 cas qui ont été diagnostiqués, immédiatement pris en charge par nos hôpitaux. J'ai d'ailleurs rencontré les équipes du CHU de Nîmes le 28 février et je tiens à souligner la qualité des soins et tout l'engagement dont font preuve l'ensemble des Personnels de santé dans l'exercice de leurs missions. Cela fait un an qu'ils se mobilisent pour que l'Hôpital public ait plus de moyens et malgré cela, nous pouvons compter sur eux aujourd'hui pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Je suis bien entendu en contact journalier avec les Services de l'État, l'ARS, les deux Rectorats et me tiens informée de la situation.

À la Région, nous avons pris les mesures qui s'imposent, nous avons informé tous les lycées, les agents de la Collectivité, mais aussi nos prestataires de transports collectifs sur les mesures à

observer pour prévenir la transmission du virus. Nous avons également rappelé le Numéro Vert mis en place par le Gouvernement et relayé les consignes élémentaires d'hygiène.
Un courriel a été adressé personnellement à chaque agent par le Directeur Général des Services pour de nouvelles dispositions, parmi lesquelles : éviter les déplacements à l'étranger, limiter les séminaires et les réunions et enfin, pour tout agent en provenance d'une zone à risque, le confinement à son domicile pour une durée de 14 jours est observée. 12 agents, dans notre Administration, sont concernés : 6 agents des Lycées et 6 dans les Services généraux sont donc en quatorzaine.
Tout moment de crise nécessite de la solidarité et il y a quelques semaines, au moment où le virus s'est déclaré, nous avions mis à l'ordre du jour une délibération concernant notre soutien à la Chine, notamment à la Province du Sichuan avec laquelle nous avons un accord de coopération. Aujourd'hui, l'évolution du virus rend l'objet de cette proposition obsolète, raison pour laquelle nous avons retiré ce rapport. Je vous propose donc que nous puissions délibérer à la prochaine Commission Permanente, début avril, en fonction des initiatives gouvernementales et suivant l'évolution de la situation ; le Gouvernement doit annoncer, dans les prochains jours, des mesures et je pense que nous pourrons, à ce moment-là, adapter notre dispositif par rapport aux consignes gouvernementales.
L'heure n'est donc pas au repli sur soi. Pour lutter efficacement il nous faudra toujours, et encore plus demain, être unis, rassemblés et solidaires.
Je voudrais également, en introduction, rendre hommage à la mémoire d'Alain BERTRAND qui nous a quittés cette semaine.
Nous avons perdu un des plus ardents défenseurs du monde rural, avec un homme entièrement dévoué à la cause de son territoire, la Lozère, entièrement dévoué à la cause régionale.
Alain BERTRAND a marqué l'histoire de la Lozère, il la connaissait dans tous ses recoins et il en connaissait tous les visages. Parce qu'il était proche des habitants, Alain savait depuis longtemps le sentiment d'injustice, particulièrement important dans les territoires ruraux.
En 2014, il avait ainsi écrit un rapport national sur l'hyper-ruralité, défendant la nécessité de mettre en œuvre un Pacte pour restaurer l'égalité républicaine. Cette question cruciale a souvent nourri nos échanges, notamment autour de notre Dispositif régional Bourgs-Centres dont il était fier.
C'est là l'empreinte de son parcours politique, de la Mairie de Mende, en passant par ses mandats de Sénateur, de Vice-président du Conseil Régional et de sa Présidence de Sud de France Développement.
Engagé, il l'avait par ailleurs été dans la Présidence de mon Comité de soutien, en 2015.
Je pense aujourd'hui à sa famille, à sa fille, à ses petits-enfants dont le dernier est né il y a dix jours, à tous ses proches. Je pense à Aurélie MAILLOLS, à Laurent SUAU et à son ami Damien ALARY, sans oublier bien sûr George FRÊCHE dont il était un des fidèles lieutenants.

Avant d'observer une minute de silence, je veux associer à notre hommage Georges FONTES, ancien Maire de Béziers, qui fut Conseiller régional de 1983 à 1986 et qui fut également Secrétaire d'État aux Anciens Combattants de 1986 à 1988.

En hommage à ces deux hommes qui ont travaillé pour notre territoire, je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

(*Minute de silence*)

Je vous remercie.

Notre session de ce jour est particulièrement importante puisque nous allons débattre et voter sur des politiques publiques structurantes.

Tout d'abord, ***l'information et l'orientation***. C'est bien sûr agir sur une des racines majeures du chômage. L'emploi est notre première priorité et je veux le rappeler une nouvelle fois, si nous devons créer chaque mois plus de 2 000 emplois pour que le chômage n'augmente pas, notre taux de chômage baisse deux fois plus vite qu'ailleurs. En 2015, l'écart entre le taux de chômage en Occitanie et le taux en France métropolitaine était en effet de 2,1 points, contre aujourd'hui de 1,8. Ces bons résultats, qui doivent perdurer et s'amplifier, nous les devons à l'audace des entrepreneurs, au travail des salariés, mais aussi à notre politique collective qui repose sur une vision d'ensemble cohérente.

Notre accompagnement des entreprises, des filières, avec des dispositifs adaptés, efficaces et des structures en ordre de marche comme notre Agence Régionale de Développement Économique AD'OCC, sont autant d'encouragements à aller encore plus loin et c'est donc le cas avec notre mobilisation sur l'orientation et l'information sur les métiers. C'est un vrai sujet de société.

Les nouvelles générations et les familles, à qui l'on demande de faire des choix de plus en plus tôt, se retrouvent bien souvent dans le désarroi. Demander à un jeune de 15 ans de choisir un cursus, c'est un exercice difficile, voire déstabilisant et c'est la même chose pour les publics fragilisés.

Lorsqu'on perd aussi son travail à 40 ou à 50 ans, il n'est pas toujours facile de rebondir.

C'est également valable pour tous les salariés qui souhaitent évoluer dans leur carrière professionnelle, avec les évolutions technologiques ou sociétales.

Informer, sécuriser, accompagner, c'est le rôle de la Région et l'écueil à éviter est donc une orientation par défaut. L'orientation doit être une chance et non une contrainte.

Le stage de 3ème est emblématique : c'est un premier contact primordial pour un jeune qui s'engage dans une première expérience professionnelle et c'est pour cela que nous allons lancer, à la rentrée prochaine, une grande mobilisation avec les entreprises, les parents d'élèves, les établissements et accompagner les familles dans la recherche de stage de leur enfant de 3ème.

Le stage et l'orientation, tout est lié. 49% des 17-23 ans estiment que l'élément déterminant pour réussir son avenir professionnel est l'expérience acquise à travers des stages ; le stage est donc la première marche de l'escalier de la réussite.

Nous avons plusieurs enjeux à travers l'orientation et l'information sur les métiers.
Tout d'abord, la lutte pour l'emploi.
Nous le savons, les entreprises des secteurs en tension peinent à recruter et chaque année, ce sont près de 17 000 emplois qui sont non pourvus sur notre région. Il faut donc faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, en lien avec les territoires et les besoins des demandeurs d'emploi en termes de logement, de mobilité, de garde d'enfants. D'ailleurs, nous sommes en train de travailler sur un dispositif pour la mobilité de nos demandeurs d'emploi qui sera présenté à la Commission Permanente, au début de l'été.
Nous sommes aussi en train d'initier plusieurs campagnes de promotion, la première se déroulera le mois prochain avec la Fédération du Bâtiment de la Haute-Garonne et cette année, les 16 Salons TAF seront déployés sur l'ensemble du territoire régional, avec une première à Montauban, que nous aurons donc le plaisir d'organiser.
Nous aurons aussi, bien sûr, à agir très concrètement contre le déterminisme social, c'est un enjeu fort : chacun doit avoir les moyens de faire un vrai choix, quel que soit son lieu de résidence, quelle que soit son origine sociale, parce que 41% de nos jeunes ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'informations pour s'orienter.
Il faut aussi dépasser les freins psychologiques, les phénomènes d'autocensure, car beaucoup se disent que les études ne sont pas pour eux. Seuls 13% des enfants d'ouvrier sortent de l'Enseignement supérieur diplômés d'un Bac+5, ce qui est le cas, a contrario, de plus d'1 enfant de cadre sur 2. Et puis, dernier exemple : en 30 ans, dans les Écoles d'Arts et Métiers, la part des enfants d'ouvrier est passée de 50% à 12%.
Nous devons donc vraiment faire de ce combat pour une orientation choisie un axe fort de nos prochaines années, à travers les Maisons de l'Orientation -nous avons 3 Maisons de l'Orientation sur notre territoire-, mais aussi à travers les Maisons de la Région. Nous avons entamé un séminaire de formation pour l'ensemble de nos agents dans nos Maisons de l'Orientation, dans nos Maisons de la Région, pour avoir de nouvelles techniques pédagogiques sur les questions de l'orientation. Nous avons également le site "MeFormerEnOccitanie" et un numéro de téléphone gratuit que nous avons mis en place.
Bien sûr, il faut aussi lutter contre les décrochages scolaires et l'absence de qualification qui pèsent sur les destins individuels et constituent un facteur aggravant de pauvreté. 15% des jeunes de 16 à 29 ans s'inscrivent dans la catégorie des trois "ni" : ni en emploi, ni en études, ni en formation et la plupart sont ces invisibles qu'il faut aller chercher pour les aider à s'intégrer, à retrouver goût en l'avenir. Là aussi, nous sommes à l'œuvre avec notre Réseau des 11 Écoles Régionales de la 2ème Chance, elles accueillent chaque année plus de 1 600 jeunes de 16 à 30 ans et les résultats sont encourageants : plus de 65% d'entre eux accèdent à l'emploi ou à une formation qualifiante à l'issue du parcours.

Nous devons aussi amplifier l'action du Dispositif DECLIC que nous avons mis en place il y a de cela quelques mois : avec 1 100 places ouvertes en 2020, il est spécifiquement dédié aux mineurs sans diplôme et repose sur un accompagnement totalement individualisé et une pédagogie innovante. DECLIC, avec donc 1 100 places chaque année, c'est un rythme adapté à un public parfois déscolarisé depuis plusieurs mois, des espaces ouverts au travail collaboratif, des méthodes, des outils pédagogiques spécifiques et un accompagnement individuel de plus de trois mois avec un Référent unique pour chaque jeune.

Ces dispositifs construisent véritablement l'égalité réelle des chances, dans un monde en perpétuelle mutation technologique, sociale ou environnementale.

Et puis, nous devons aussi réussir face à ***l'urgence climatique*** et la Région accompagne toutes les filières. Nous en avons un exemple avec notre Stratégie pour une Agriculture Durable : c'est avec nos agriculteurs que nous devons bâtir le nouveau modèle de développement durable pour demain et aujourd'hui, nous sommes la 1ère Région française en Agriculture biologique, avec plus de 10 000 exploitations … (*Au son d'un pipeau, un Collectif présent dans le public déploie des banderoles, des drapeaux et scande des slogans*)

Messieurs, vous n'avez pas à perturber le déroulé d'une Assemblée Plénière ! Donc merci de bien vouloir quitter le public si c'est pour perturber l'Assemblée Plénière … (*Prises de parole dans le public - Brouhaha*) Mesdames et messieurs, soit vous restez, soit vous quittez le public … (*Protestations dans le public)* Ce n'est pas ainsi que l'on s'exprime !

Vous avez demandé des rendez-vous, vous les avez obtenus … (*Protestations*) Ce n'est pas avec ce type de procédé que l'on respecte la démocratie !

Une enquête publique a été faite, les avis sont favorables et ce n'est pas avec ces méthodes qu'il y a un débat respectueux.

Merci, soit de vous asseoir et de respecter le temps d'échange démocratique … (*Protestations dans le public*), soit vous quittez le public. Merci de respecter les Assemblées Plénières !

(*Le Collectif est expulsé de la salle de séance - Apartés*)

Donc nous reprenons, parce que nous agissons avec les agriculteurs pour une agriculture durable parce que, il faut le rappeler, la situation de nos agriculteurs, de nos viticulteurs, de nos éleveurs est précaire, avec un revenu moyen qui reste trop faible au regard du travail fourni.

Les producteurs ont en plus subi, ces derniers temps, les surtaxes de TRUMP sur le vin et le fromage, ainsi que les conséquences du Coronavirus, sans compter les catastrophes climatiques.

Il n'y a donc pas de fatalité et nous, nous agissons, nous ne sommes pas juste dans une posture ou dans des déclamations. Nous agissons très clairement.

Tout d'abord, on met un terme à l'agribashing. Pour préparer l'agriculture de demain, il faut se rassembler et certainement pas désigner des boucs émissaires. On mobilise sur la confiance, sur la conviction et non sur le dénigrement ou la culpabilité.

Nous devons donc rassurer, protéger, préparer l'avenir avec eux.
Il faut aller chercher ceux qui ont renoncé, qui se retrouvent sans projet.
C'est fondamental pour nos agriculteurs, c'est fondamental aussi pour nos jeunes, pour leur donner envie de s'installer et le mieux-être de nos agriculteurs est donc au cœur de nos actions.
Le rôle de la Région, c'est d'être à leurs côtés pour accompagner les mutations nécessaires de la filière agro-alimentaire. L'objectif n'est pas de produire plus, mais de produire mieux, avant tout pour répondre aux exigences des consommateurs et permettre aussi à nos producteurs de vivre dignement de leur activité.
C'est tout le sens du Pacte Régional pour une Alimentation Durable, tout le sens de nos aides à l'installation que nous avons majorées et aussi de la marque "Sud de France" dont nous avons l'ambition de faire la marque de l'Agriculture Durable.
C'est aussi la raison pour laquelle nous allons développer les tiers-lieux dans nos lycées agricoles pour mener des expérimentations et c'est également une mesure emblématique avec les Contrats d'Agriculture Durable. C'est un vrai changement de cap qui permet de passer d'un accompagnement ponctuel des investissements des exploitations à un accompagnement pluriannuel de l'exploitation dans son ensemble. L'accompagnement pourra couvrir les besoins de formation, les besoins en termes de technicité ou en investissement.
Nous aurons à fixer ensemble, avec l'agriculteur, un cap et cela lui permettra de s'en sortir avec dignité. C'est un véritable parcours d'accompagnement que nous allons expérimenter dès le 2ème semestre 2020, pour après pouvoir le généraliser.
Aider en direct nos agriculteurs, c'est une chose, mais nous devons intervenir sur l'ensemble de la chaîne, du producteur au consommateur et c'est l'objet de l'appel que j'ai lancé : "*Au lieu d'acheter en ligne, j'achète dans ma zone*", c'est aussi acheter en face à face.
Cette campagne de communication connaît un vrai succès populaire, elle vise à responsabiliser les consommateurs. Nous devons être acteurs dans notre consommation et nous devons aussi privilégier le local.
Faire le lien entre les clients, les producteurs et les distributeurs, c'est l'objet de la création d'une Centrale Régionale Alimentaire de produits locaux, de produits bio, de produits sous signe officiel de qualité.
Nous allons aussi travailler à une Charte des bonnes pratiques avec les acteurs de la grande distribution.
Est également prévue, dans le cadre des rapports que nous allons voter, une structuration de la Filière légumineuses en Occitanie : c'est une manière de développer des sols vivants avec l'apport d'azote et cela s'inscrit aussi dans notre Stratégie Régionale pour la Biodiversité ; cette feuille de route que nous avons co-construite avec les acteurs de terrain, plus de 700 contributions pendant

près de 2 ans. Elles viennent compléter les Stratégies que nous avons déjà adoptées sur les Transports collectifs, sur l'Habitat.

Sur la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, parmi les actions concrètes à souligner :

- la renaturation des espaces : nous allons lancer, dans les prochaines semaines, un appel à projets, à l'exemple de l'ancien hôpital du Grau-du-Roi que nous devons développer ;
- mais aussi notre Plan Arbre et Carbone Vivant, pour lequel nous avons une grande ambition : celle de créer la plus grande Réserve Naturelle Régionale de France, avec une forêt centenaire dans les Hautes-Pyrénées, au-dessus de Bordères-Louron. Nous avons en effet des atouts en Occitanie, nous devons avoir les deux puits à carbone les plus efficaces que sont les vieilles forêts et les terres pacagées, et c'est pourquoi il faut fortement soutenir la plantation de haies champêtres et la préservation de ces vieilles forêts, mais aussi soutenir l'élevage ;
- et se pose bien sûr, dans notre Stratégie Régionale de la Biodiversité, la question de l'érosion du littoral et c'est l'exemple de la multiplication des récifs artificiels, comme nous l'avons fait au large d'Agde.

Stratégie Régionale de la Biodiversité qui est bien sûr complémentaire de notre Politique pour les Transports collectifs, avec un grand Plan de reconquête pour les voyageurs TER, avec des trains à l'heure ; la SNCF a bien vu que la Convention, que nous avons âprement négociée en 2018, produits des effets : c'est à travers les sanctions que nous prononçons concernant les trains en retard qu'il y a eu 2 mois d'abonnement gratuit pour les abonnés en Occitanie. Nous avons aussi plus de trains : depuis le nouveau service 2020, ce sont 72 trains quotidiens supplémentaires, des trains plus modernes avec plus de confort, 18 nouvelles rames Régiolis seront livrées d'ici la fin de l'année et comme le Directeur Régional de SNCF Mobilités l'a indiqué -et le Président FARANDOU l'a repris-, la tarification la plus avantageuse en France est en Occitanie ; là où le train coûte le moins cher pour les habitants, c'est en Occitanie et cela permet en effet d'augmenter les personnes qui prennent le train.

En complémentarité, grâce à notre Politique de Rénovation du Logement, nous avons vraiment une action forte sur la rénovation énergétique du bâti avec notre propre patrimoine, les lycées à énergie positive, la réhabilitation de l'ensemble de nos bâtiments, l'Éco-chèque Logement, ainsi que l'aide aux Communes ou aux Intercommunalités.

Il est également nécessaire, dans ce pays, de ***rétablir la confiance***, de ***créer du lien***.

Que ce soit sur l'emploi, l'orientation, l'agriculture, la transition écologique, la volonté de la Majorité régionale est claire : recréer du lien entre les gens, les territoires, affirmer des valeurs de progrès et rétablir cette confiance indispensable à tout projet collectif.

Notre monde connaît un phénomène d'individualisme, de repli sur soi, de rejet de l'autre, souvent dans la violence. En 2012, l'Occitanie a connu le paroxysme de l'horreur, de l'infâme, avec les attentats de Montauban et de Toulouse perpétrés par Mohammed Merah, en 2018 elle a été

meurtrie par les attentats de Carcassonne, de Trèbes et le mois dernier, l'Allemagne a été endeuillée par les attentats d'Hanau.

Ces dernières années, l'extrémisme, politique comme religieux, tue régulièrement en France et en Europe. Quotidiennement, le racisme, l'antisémitisme, les discriminations blessent, souillent, humilient dans la rue, dans les lieux de culte, dans les stades, en entreprise, sur Internet.

Au cours de ces 24 derniers mois, sur fond de crise sociale, le nombre des actes racistes et antisémites s'est très fortement accru dans notre pays. Cette augmentation, de plus de 130%, est inquiétante et nous rappelle l'urgence à agir, le devoir de faire sans cesse plus et mieux.

Le ***Plan Régional d'Actions contre le Racisme et l'Antisémitisme***, pour lequel nous mobiliserons plus de 12,5 M€ sur les 4 ans à venir, soit une augmentation de 50% des crédits, va donner des moyens supplémentaires aux acteurs de terrain, pour beaucoup des bénévoles, auxquels je veux rendre ici un hommage appuyé pour leur dévouement et pour leur engagement.

Ce Plan renforce les actions régionales comme par exemple l'Appel à projets Occit'Avenir dans les lycées avec, depuis 2017, 34 projets soutenus sur la transmission et la mémoire, 51 projets accompagnés sur la laïcité et la citoyenneté, ou encore l'engagement de notre jeunesse dans le Concours Discrimétrages, sans oublier notre action de formation des professionnels et notre soutien aux clubs sportifs, aux associations culturelles, aux organisations antiracistes et au réseau d'éducation populaire.

Mais ce Plan propose d'aller au-delà. Pour l'élaborer, nous avons pu compter sur la mobilisation d'un grand nombre de partenaires : représentants des Cultes religieux, Police, Gendarmerie, Parquet, Barreau, Réseau d'éducation populaire, Associations de quartier, et nous avons pu permettre de développer l'esprit critique, sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs de citoyens, mieux expliquer le principe de laïcité, accompagner les entreprises et le monde du travail ; autant de mesures figurant dans ce Plan ambitieux, aux traductions concrètes et parmi elles :

- le développement d'un "Serious Game", en profitant de l'Espace Numérique de Travail et de loRdi,
- la mise en place d'un Comité de la Vie Associative,
- la création de Grands Sites d'Occitanie des Mémoires, en partenariat avec le Mémorial de Rivesaltes ou les Associations,
- ou encore la mobilisation de 8 Ambassadeurs du Conseil Régional des Jeunes.

Parce que l'essentiel est bien là, transmettre à la jeunesse de l'Occitanie ce message et comme l'écrivait le philosophe Averroès : "*L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence*".

Ce Plan, il est d'abord pour nos enfants, pour faire reculer cette ignorance, les préjugés, la confusion, l'intox, les "fake news", au bénéfice des savoirs, pour qu'ils deviennent demain des citoyennes et des citoyens informés, éclairés, humanistes, ayant leur libre-arbitre.

Enfin, à ceux qui expliqueront que "ce n'est qu'un plan de plus", je répondrai qu'un tel travail n'a été mené dans aucune autre Région et je remercie ici l'ensemble des élus pour leur implication ; je répondrai qu'il n'y a jamais de plan de trop parce que, face à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme, à l'intégrisme, face au péril de l'extrémisme, on ne fera jamais assez.

C'est un engagement total de la Région Occitanie, déterminée par ses politiques, pour faire vivre les principes républicains de liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Vous le voyez, notre Région porte des valeurs, notre Région agit avec et pour les habitants, et nous en donnons une fois de plus la preuve en actions, avec ces mesures essentielles pour la construction d'un modèle de développement plus respectueux de notre planète, des femmes et des hommes. Notre responsabilité d'élus est bien de proposer à nos concitoyens un récit d'engagement, un récit d'engagement positif et collectif, un projet porteur d'un avenir possible, un projet mobilisateur, porteur d'espoir et de confiance, et non de jouer sur les peurs, sur la stigmatisation, de culpabiliser ou de monter les citoyens les uns contre les autres.

La Région Occitanie a un objectif clair : rassembler, créer du lien, autour d'un projet de société pour toutes et pour tous, sans exclusive, pour répondre efficacement à l'urgence sociale et écologique.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Comme je vous en informais dans mon discours, le rapport 08 est donc retiré et un nouveau rapport sera présenté à la Commission Permanente de début avril.

La Conférence des Présidents de groupes s'est réunie le lundi 24 février, a évoqué l'ordre de passage des rapports, a défini 4 modules et les temps de parole des groupes.

Le temps d'expression des groupes et des non-inscrits est de 3 heures, auquel s'ajoutent les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, aux vœux et aux questions orales pour 2 heures.

Suite à la Conférence des Présidents de groupes, ces derniers m'ont fait parvenir la répartition de leur temps de parole global. Je remercie donc les Présidents de groupes de bien vouloir veiller au respect de la répartition des temps de parole, telle qu'elle m'a été transmise.

Le recueil déposé sur vos tables comprend donc :

- l'ordre du jour,
- les temps de parole et l'ordre de passage des groupes dans la discussion sur les modules,
- 3 points d'actualité,
- 2 vœux,
- 4 questions orales,
- et 5 amendements.

Je vous propose donc d'adopter l'ordre du jour. Monsieur SANCHEZ ?...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Simplement un mot sur l'ordre du jour pour constater à nouveau que nombre de vœux du groupe Rassemblement National ont été arbitrairement refusés, ce que nous déplorons pour le débat démocratique.

Par ailleurs, j'ai assisté à votre cérémonie de vœux à Nîmes, vous aviez en préalable donné la parole à des syndicats s'exprimant sur la réforme des retraites, comptez-vous donner la parole aux militants associatifs qui se sont exprimés il y a quelques instants pour que nous comprenions tous de quoi il s'agit et que nous puissions être éclairés sur le sujet ?

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Les militants associatifs qui étaient présents n'avaient pas signalé leur présence, que nous avons donc découverte, ils n'avaient pas fait de demande d'audience. Mon Directeur de Cabinet est allé à leur rencontre et leur a proposé un rendez-vous. S'ils avaient fait une demande, j'aurais pu l'examiner, ils ne l'ont pas fait, ils ne se sont pas signalés, donc ce ne sont pas des méthodes.

Et concernant les vœux, je le rappelle, il est nécessaire d'avoir un intérêt régional, donc quand vous souhaitez avoir des discussions sur des sujets nationaux, ce n'est pas le lieu.

Je rappelle que l'Assemblée Plénière du Conseil Régional n'est pas une tribune politicienne et que nous ne sommes pas ici à l'Assemblée Nationale … (*Exclamations des élus RN*)

Alors, à celles et ceux qui ont envie d'avoir des mandats de Députés, je n'ai qu'un conseil à donner : allez-y, présentez-vous aux élections législatives ! Mais ici, nous traitons des sujets qui concernent la Région, des vœux ont donc été refusés, déposés par votre groupe et par d'autres groupes, y compris de la Majorité, selon une application juste pour toutes et pour tous.

<u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Je vous propose donc de passer au vote de l'ordre du jour.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 110 (SRC : 48, GR : 16, NM : 18, UEDC : 25, NI : 3 -LOPEZ, MARTIN, HOANG NGOC-)
- Contre : 31 (RN : 31)
- Abstention : 9 (NM : 1 -ONESTA-, RN : 5 –LAMOTTE, BARDOU, CABROLIER, REMISE, VIALLON-, NI : 3 -SELLIN, SERIEYS, MINA-).

L'ordre du jour est ***adopté***.

Module 1 - Agriculture et Alimentation Durables

Nous passons au 1er Module, Agriculture et Alimentation Durables, avec deux rapports -rapports 01 et 02-, un amendement a été déposé sur le rapport 01, qui sera présenté par Monsieur SERIEYS et je demande à Monsieur le Vice-président LABARTHE de bien vouloir présenter ces deux rapports. Merci.

2020/AP-MARS/01 - Stratégie Agriculture Durable

M. LABARTHE

Merci Madame la Présidente.

Ce premier rapport, sur la Stratégie de l'Agriculture Durable, est effectivement important pour le devenir de l'agriculture de ce territoire. Nous avons largement accompagné l'agriculture depuis 2016 puisque nous avons eu, sur cette période, une augmentation du budget dédié à l'agriculture de 46%. Je voudrais ici rappeler aussi que c'est quand même le principal employeur de notre région, puisque ce sont plus de 165 000 emplois qui sont portés, soit par l'agriculture, soit par l'agroalimentaire en région, avec la nécessité d'accompagner plusieurs sujets durant la période : évidemment, tout ce qui concerne le développement, l'investissement, la recherche, l'installation sur laquelle nous avons également porté des efforts importants et puis, malheureusement je dirai, des situations de crise que nous vivons très régulièrement, qu'elles soient climatiques ou économiques.

Nous avons donc réfléchi, au moment où nous allons passer sur une nouvelle PAC, à la possibilité de mettre en œuvre un soutien plus adapté et qui prenne également en compte la transition nécessaire, pour répondre aux enjeux climatiques, qui est portée par l'agriculture.

Les agriculteurs ont fait beaucoup d'efforts, je crois que chacun en conviendra, ils ont répondu à un certain nombre d'enjeux qui ont été fixés par la société et par les différents Gouvernements au cours des décennies que nous venons de passer.

Mais aujourd'hui, il est vrai que nous devons répondre à plusieurs questions qui sont à la fois portées par les citoyens, mais également d'un niveau bien supra, je veux parler du changement climatique. La relation forte qui existe entre l'agriculture et l'alimentation n'a jamais été aussi prégnante, le sujet a été porté et relativement bien traité par la Région sur ces dernières années, je crois qu'il faut le reconnaître, mais aujourd'hui nous devons aussi faire face à d'autres enjeux, au-delà de l'acte de production qui n'est absolument pas à remettre en question, avec la nécessité de pouvoir doser et juger le travail qui est fait par l'agriculture sur ce territoire en termes de production de biens publics.

Tous les services environnementaux qui sont liés à l'agriculture, qu'ils soient sur l'eau, sur l'air, mais aussi sur le paysage que l'on oublie quelquefois et qui servent d'autres causes comme le

tourisme et d'autres actions économiques sur l'ensemble du territoire, comme le plaisir de vivre dans des pays façonnés par la main de l'homme.

Tout cela est, de notre point de vue, très important et je crois qu'il y a, peut-être plus que jamais, un rapport de défiance entre l'agriculture, le citoyen et le consommateur, qu'il est temps de remettre en question et de pouvoir, de mon point de vue, aborder d'une autre manière.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé et le fil rouge qui a conduit les travaux que nous avons menés, c'est mieux vivre le métier. Comment parler de l'agriculture autrement ?

Nous avons fabriqué malheureusement, pendant ces décennies que je viens de relater rapidement, beaucoup trop "d'aigriculteurs", des gens qui ne sont pas bien dans leur métier, qui ont certes répondu aux attentes qui étaient fixées par la société et les gouvernants, mais qui malheureusement se sont retrouvés parfois isolés, vulnérables, fragiles et qui, aujourd'hui, sont dans des situations difficiles. Eh bien, c'est de ceux-là aussi dont nous voulons désormais nous occuper, peut-être un peu mieux, parce qu'ils ne répondent pas toujours sur des plans d'investissement ou sur des choses comme ça et donc, le fil rouge que nous avons fixé dans le projet que nous présentons aujourd'hui c'est avant tout celui-là : une agriculture de demain basée sur le durable, mais en tenant compte principalement de cette classe d'agriculteurs, qui sont présents et nombreux partout sur le territoire, mais qui peuvent parfois être en difficulté.

Donc tenir compte des attentes sociétales, tenir compte du point que je viens de citer et répondre aussi aux différents enjeux :

- les enjeux climat et ressources : le sol, l'eau, l'air ; le sol qui a été quelque peu oublié, l'agronomie qui a elle aussi été quelque peu oubliée, l'idée étant de sécuriser cette transition qui est nécessaire pour permettre aux agriculteurs, d'un point de vue économique, de trouver la meilleure réponse,
- faire en sorte que les agriculteurs, prêts à faire évoluer leurs pratiques, aient une valorisation économique qui réponde à ces attentes dans un moyen terme,
- favoriser l'émergence et le fonctionnement de nouveaux collectifs, puisque tous ceux qui accompagnent l'agriculture étaient jusqu'alors des technico-commerciaux ; nous voyons bien aujourd'hui que la question est différente puisque le rapport au sol, le rapport à l'agronomie ne va pas toujours passer par la vente d'intrants quels qu'ils soient et donc, un travail doit être mené à travers des collectifs pour peut-être remettre en place -ce qui existait à une époque- les GVA, les Groupes de Vulgarisation de l'Agriculture, qui permettraient de pouvoir travailler ces questions-là d'une manière collective et tout à fait importante.

Cela, c'est vraiment une vision que l'on porte avec, comme on l'a d'ailleurs fait sur les Réseaux des Développeurs Économiques, l'idée de pouvoir rapprocher tous ceux qui sont sur ces questions-là.

Nous avons donc travaillé ce format en nous appuyant sur de nouvelles techniques, nous avons réuni beaucoup de personnes avec Le Lab' de la Région qui a été très partie prenante sur ces questions-là, de manière à ce que l'on puisse co-développer ensemble plusieurs actions et

l'atterrissage -en quelque sorte- de ce travail a eu lieu le 29 janvier dernier à Toulouse, en réunissant l'ensemble des partenaires qui avaient participé à ce que l'on appelait des "sprints créatifs" auparavant, afin de remettre en question les formats d'accompagnement.

Les propositions qui vous sont faites aujourd'hui sont donc :

- de ***mettre en place des Contrats d'Agriculture Durable*** qui puissent accompagner cette nouvelle dynamique sur la question de la transition, selon une nouvelle forme de contractualisation basée sur la confiance et l'atteinte des résultats. La Collectivité proposera donc aux agriculteurs des contrats pluriannuels qui leur permettront de sécuriser cette période, mais qui rentreront aussi dans les attentes fixées par la Région et, au vu de cela, on pourrait verser le solde des aides ;
- de ***créer un Forum des Conseillers***, avec un conseil stratégique global c'est-à-dire, comme je vous l'ai dit, passer des technico-commerciaux à des techniciens beaucoup plus liés à l'agronomie des sols, en nous appuyant sur ce que nous avons déjà mis en place en Région, le Réseau des Développeurs Économiques via le Hub des Entreprises, qui fonctionne bien et que nous souhaitons prendre pour exemple pour le développement agricole, avec des Techniciens Chambres, Coopératives, mais également Personnels Région, de manière à ce que l'on puisse répondre de la meilleure des façons aux attentes de nos agriculteurs bien sûr, mais aussi aux attentes de la société ;
- de ***faire de Sud de France la marque de l'Agriculture Durable***, vous savez que l'on a beaucoup travaillé sur cette question-là ; on a également, à travers le Pacte Alimentation, proposé de soutenir les réseaux de distribution de proximité, la Présidente a d'ailleurs signalé la campagne actuelle qui fonctionne très bien, qui nous permet aussi de nous apercevoir de la montée en notoriété de la marque Sud de France et donc, la lier à l'idée de l'Agriculture Durable nous paraît tout à fait important et intéressant pour que le consommateur puisse s'y retrouver, au-delà du bio, parce qu'il y a le bio, mais pas que, il y a aussi d'autres agriculteurs qui aujourd'hui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas passer au bio. Il est donc important que l'on puisse travailler cette question-là, à côté de la segmentation qui est faite par la marque Sud de France à l'heure actuelle ;
- d'***associer les citoyens à nos travaux***, comme nous avons su le faire ces deux dernières années à travers la large concertation que nous avons portée, les différentes réunions que nous avons eues sur les territoires, mais aussi pour restaurer l'image de l'agriculture qui est bien souvent véhiculée par les médias et qui se retrouve assez présente dans la tête de certains de nos concitoyens. L'idée est donc d'essayer d'inverser la tendance, de travailler avec eux, créer des groupes d'échanges entre agriculteurs et citoyens, et surtout le banaliser, le démocratiser ; pour faire comprendre aussi aux citoyens que l'on ne peut pas avoir un panier "de la ménagère" ou du ménage de moins en moins concentré sur les achats nécessaires à l'alimentation, puisqu'aujourd'hui il va passer en-dessous des 10% consacrés à l'alimentation, contre 40% il y a 35 ans. Donc l'agriculture a répondu à ces enjeux, mais il faut aussi que l'on ait une considération

particulière pour les achats qui sont faits pour la nourriture, parce que mieux se nourrir c'est aussi mieux vivre et c'est dans cet esprit-là que l'on travaille ;

- enfin, de ***mettre en place des tiers lieux au sein des lycées agricoles*** : nous avons depuis quelques années, dans le cadre de nos compétences, défini l'ensemble des lycées agricoles sur des secteurs particuliers liés à leurs besoins territoriaux et nous avons donc, dans les lycées agricoles, des outils qui permettent le participatif, ou en tout cas qui sont en lien avec les territoires pour permettre la mise en place de ces tiers lieux afin d'expérimenter, mais aussi de partager et de collaborer sur plusieurs projets, autour de modèles qui seraient des modèles plus durables.

C'est un point important auquel je tiens et qui est complètement partagé par les partenaires -nous l'avons vu le 29 janvier dernier-, parce qu'on sait que les questions de la formation, qu'elle soit initiale ou continue, sont au centre de toutes les mutations et il est donc important que l'on puisse travailler à partir de là, sur ce qui est déjà en place depuis longtemps dans les lycées agricoles mais qui, de mon point de vue, pourrait être largement mis en valeur.

Voilà pour ce qui est de l'Agriculture Durable, l'idée étant donc de mettre en place une nouvelle Stratégie régionale autour de ces Contrats d'Agriculture Durable et de fixer un cap ambitieux pour pouvoir donner un sens à nos politiques.

Évidemment, on n'inverse pas les tendances comme cela. L'idée est de se fixer un cap à horizon 2040, mais de s'appuyer également sur les différentes générations de la Politique Agricole Commune, puisque nous gérons aujourd'hui à peu près 2 Md€ de crédits sur des périodes de 6 ans, pour pouvoir être prêts au 1er janvier 2022 à mettre en place ces fameux Contrats.

La proposition qui vous est faite aujourd'hui est donc de pouvoir tester les premiers à partir de la fin d'année 2020, de manière à ce que nous soyons tout à fait efficients au moment où la nouvelle PAC prendra son pied d'appel.

Voilà ce qui pouvait être dit sur ce volet-là.

2020/AP-MARS/02 - <u>Pacte Régional pour une Alimentation Durable : Création d'une Centrale Régionale Alimentaire de produits locaux, bio et de qualité</u>

En ce qui concerne le Pacte Régional pour une Alimentation Durable, nous vous proposons aujourd'hui la création d'une Centrale Régionale Alimentaire de produits locaux, bio et de qualité.

Comme vous le savez, beaucoup de travaux ont été menés ces deux dernières années sur ce sujet. Nous sommes là sur la constitution d'une Centrale d'Achat, en respectant évidemment le rôle de chef de filât que pourrait mener la Région, mais c'est une démarche très volontariste qui nous permettrait, de notre point de vue, la mutualisation des moyens et un effet très entraînant pour la restauration collective sur cette question-là.

De tout ce que nous avons pu évaluer jusqu'alors, nous avons considéré ensemble, avec les citoyens également, que c'était un des chaînons manquants si on veut travailler la question de la proximité et de la restauration collective. C'est pour cela que nous faisons aujourd'hui cette

proposition, après avoir relevé un certain nombre de freins à l'approvisionnement local que rencontrent au quotidien, soit les acheteurs, soit les plateformes qui sont en place au niveau départemental ou au niveau des territoires, l'idée étant que tout le monde puisse travailler ensemble sur cette question-là.

Les enjeux de cette mutualisation sont évidemment liés :

- à la complexité des marchés publics, la plateforme pourrait donc apporter une réponse à ce niveau-là,
- à la possibilité de faciliter les achats et optimiser les coûts,
- à la sécurisation de l'acte d'achat à travers une expertise juridique qui est parfois difficile à mettre en œuvre mais qui, portée à l'échelon régional, pourrait servir à l'ensemble des metteurs en marché, mais également aux acheteurs,
- à l'optimisation des coûts de passation pour répondre à ces fameux marchés publics,
- et in fine, à l'idée d'être avant tout accessible aux fournisseurs locaux.

Cet outil structurant, comme je vous l'ai dit, est tout à fait complémentaire de ce qui existe déjà d'une manière ou d'une autre : nous avons des cycles, nous avons également des plateformes qui sont portées par des Chambres d'Agriculture ou par des Territoires, l'idée n'étant pas du tout d'aller en concurrence, mais au contraire en complémentarité.

Trois axes ont été mis en avant :

Axe 1 : Structurer la demande et l'offre pour massifier les flux de produits régionaux en restauration collective, en levant les freins comme j'ai pu vous le dire, en structurant les filières régionales et en re-territorialisant les systèmes alimentaires régionaux, à l'heure où beaucoup de Territoires, notamment les Communautés de communes, sont d'ailleurs en train de faire, soit des systèmes alimentaires territorialisés, soit des PAT ; on en voit de plus en plus et c'est heureux parce que c'est aussi à travers cela que le citoyen pourra trouver des réponses.

Axe 2 -il est important- : La logistique, afin d'optimiser le regroupement de l'offre et la livraison ; on dit souvent que c'est le dernier kilomètre qui pose le plus de problèmes, mais en tous les cas le circuit logistique doit être organisé pour pouvoir mailler, dans un sens ou dans l'autre, l'ensemble du territoire puisque l'on peut avoir des productions qui sont sur les écarts des territoires, évidemment des consommations qui sont plus concentrées sur nos métropoles, mais pas que, et donc l'idée de ce travail proposé sur la logistique est de pouvoir générer des flux qui passeront par les acteurs existants, mais également de mettre en place ce qui nous manque jusqu'alors, en tenant compte évidemment de tout ce qui peut exister, jusqu'au Cluster Logistique de Perpignan.

Axe 3 : L'information et l'organisation des données. Là aussi, on a une base de données qui existe mais qui mérite d'être complétée, c'est donc tout le travail qui est proposé pour permettre aux producteurs de gagner du temps, en ne saisissant par exemple qu'une seule fois les informations parce qu'aujourd'hui, sur chaque plateforme, il faut saisir les informations ; également, la création

d'un annuaire de producteurs, d'un site Internet de valorisation des produits et d'une application de recherche des points de vente régionaux. Tout cela est d'ores et déjà travaillé, mais pourrait être porté d'une manière un peu plus complète et différente dans la proposition qui vous est faite aujourd'hui, en passant évidemment les différents marchés publics.

Autre point : l'organisation des ***Assises régionales de la distribution***, puisque cela avait été remonté lors des 100 000 questionnaires que nous avons pu dépouiller sur ce sujet-là.

Oui, des Assises régionales pour là aussi faire la promotion des produits d'Occitanie dans les circuits de distribution, c'est un sujet important. Vous savez que nous sommes la 1ère région d'Europe en productions sous signe de qualité, mais nous avons aussi des produits locaux qui, bien qu'ils ne soient pas sous signe de qualité, méritent d'être connus de tous. L'idée est donc d'aller bien au-delà de ce que l'on pratique jusqu'à aujourd'hui, avec une reconnaissance et une promotion qui soient faites jusqu'au bout de la chaîne, c'est-à-dire au plus près des consommateurs.

Nous souhaitons donc :

- travailler ces questions-là en favorisant l'identification des produits d'Occitanie dans la distribution ; j'en ai parlé tout à l'heure, la marque Sud de France est un des vecteurs importants, mais un travail important reste encore à faire sur tous les sujets de sourcing, de prix, d'informations produits et de logistique, comme j'ai pu vous le dire tout à l'heure,
- et nous acheminer ensuite vers une Charte de la distribution durable afin de sceller un partenariat avec plusieurs acteurs de la distribution, sur la base de ce que je viens de vous citer un peu plus haut.

En termes de calendrier, nous avons déjà eu des réunions avec les différentes parties prenantes, nous avons rencontré tous les acteurs de la GMS en fin d'année 2019.

Cette démarche est véritablement ambitieuse, mais elle fait aussi partie des attentes de la grande distribution qui, aujourd'hui, a besoin de s'appuyer sur le local pour pouvoir travailler ces questions de marché et c'est donc ensemble que nous allons essayer de relever ce défi.

Dernier point de ce rapport : la ***Filière légumineuses en Occitanie***.

On pourrait croire que c'est un petit sujet, mais c'est en fait un sujet important puisqu'on répond là à des enjeux, soit sur l'alimentation animale, soit sur l'alimentation humaine suivant les productions, mais les deux sont relativement importantes.

Sur le premier sujet, il s'agit aussi d'autonomie de nos élevages par rapport à cette question de protéines. Vous savez qu'aujourd'hui on dépend beaucoup du continent sud-américain, il est donc important que l'on puisse rechercher des solutions pour avoir des productions qui soient meilleures, mais aussi moins dépendantes de politiques qui sont menées ailleurs, pas toujours en cohérence avec ce que l'on peut connaître ici et je veux évidemment parler du soja et de ce qui se passe au Brésil, en Argentine ou ailleurs, d'où l'intérêt de pouvoir ré-internaliser ces productions sur le

territoire. C'est un enjeu que nous portons depuis longtemps et sur lequel nous allons continuer à travailler.

Il recoupe le défi alimentaire dans le Pacte Régional que nous allons voter tout à l'heure, que ce soit pour l'Agriculture Durable, mais également celui dont je viens de parler et un défi également économique avec des filières porteuses d'un fort potentiel de création de valeurs qui, aujourd'hui, ne sont pas présentes sur le territoire.

Voilà, Madame la Présidente, ce qui peut être dit sur ces rapports, qui sont importants et qui tracent aussi la route que doit prendre l'agriculture dans les prochaines années sur notre territoire pour rester à la place qu'elle occupe aujourd'hui, c'est-à-dire la place de la qualité, reconnue par tous et que nous devons, de mon point de vue, continuer à travailler.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

La parole est à Madame Brigitte RIVIERE pour 7 minutes, s'il vous plaît ...

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La Région a fait de l'alimentation une grande cause régionale, à travers une consultation qui a donné naissance au Pacte Régional pour une Alimentation Durable.

Renforcer le dispositif "l'Occitanie dans mon assiette", en accroissant l'approvisionnement des collectivités et en particulier des cantines scolaires, contribue à mieux éduquer nos enfants, leur garantir une meilleure santé d'enfant et d'adulte en devenir, et c'est pourquoi nous voterons pour cette délibération.

Mais je vais profiter de ce moment pour élargir, au-delà de l'alimentation, notre vision sur la santé des 6 millions d'habitants d'Occitanie et leur accès aux soins.

Exceptionnellement, vous avez modifié l'ordre du jour qui prévoyait un rapport exclusivement consacré au sujet de la santé et en particulier du Coronavirus, qui a donc été retiré.

Aussi, j'interviendrai dans le cadre de ce rapport, le lien entre la santé et la nutrition étant évident et la santé étant vraiment au cœur des préoccupations des français, on le voit quotidiennement en ce moment. Chacun doit avoir accès aux soins selon ses besoins et non selon ses moyens ou son lieu de résidence. Pourtant, en Occitanie, force est de constater que nous sommes loin de l'égalité d'accès aux soins et que les disparités territoriales ne se réduisent pas assez vite, malgré les avancées médicales ou technologiques.

Lors de l'Assemblée Plénière du 19 décembre dernier, consacrée au vote du Budget pour 2020, je suis intervenue pour regretter la modicité des crédits alloués aux investissements dans la santé (2,5 M€, soit 0,17% du budget d'investissement de notre Collectivité) et pour défendre, au nom du groupe UEDC, un amendement visant à doubler leur montant.

Votre réponse, Madame la Présidente, m'a laissée sans voix, je vous cite : "*Notre budget n'est consommé qu'à 75%, il n'est donc pas utile d'augmenter nos crédits en faveur de la santé, seulement pour faire de l'affichage, on a encore de la marge*".

Cette réponse est fausse et votre réaction traduit une vraie méconnaissance et un certain désintérêt pour ce problème pourtant crucial. Le budget d'investissement alloué à la santé ne nous laisse aucune marge : la Commission Permanente du 13 décembre a voté 2,2 M€ en faveur de la reconstruction de l'IFSI de Narbonne, ce qui représente près de 90% de notre enveloppe annuelle. Cette évaluation très approximative de la situation est malgré tout préoccupante.

Notre Collectivité doit s'emparer de cette problématique, d'autres Régions que la nôtre ont pris des initiatives fortes, le temps est donc venu de nous mobiliser à notre tour et de bâtir une feuille de route à la hauteur de l'enjeu, celle-là même qui nous fait cruellement défaut.

La Région s'est impliquée dans certains dossiers et nous nous en félicitons : le dispositif "Montpellier Capital Santé", le projet "Inspire" ou la rénovation des IFSI, mais ce sont des interventions ponctuelles qui ne constituent pas un véritable projet. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une Stratégie Santé, un projet clair, une vision de ce que sera l'accès aux soins en Occitanie dans les dix prochaines années. La santé de nos concitoyens mérite mieux qu'une gestion "à la petite semaine". C'est pourquoi je vous propose 10 mesures qui ont vocation à former la colonne vertébrale d'un grand Plan Santé Régional et qui témoignent d'une Politique de Santé volontariste :

- Développer une politique de prévention des addictions auprès des jeunes, en partenariat avec la MILDECA : à 17 ans, en Occitanie, 14% des jeunes consomment de l'alcool, 10% sont régulièrement en état d'ivresse, 1 jeune sur 3 fume, 37% tous les jours, 10% font un usage régulier du cannabis. La Région doit orienter son action dans les lycées en direction de projets d'éducation et de prévention santé, notamment en lien avec les sujets évoqués précédemment, mais aussi la gestion du stress, la contraception, l'obésité qui est en constante augmentation.

Des messages de prévention clairs doivent être diffusés hors lycée et un appel à projets pourrait être lancé concernant une application accessible par le biais de leurs tablettes numériques.

- Promouvoir le Sport Santé chez les séniors et les publics éloignés ou empêchés, en lien avec les Collectivités locales.

- Renforcer le soutien à la création des structures de soins dans tout le territoire régional : la situation reste très critique dans de nombreux territoires et en particulier dans les territoires ruraux. Les inégalités territoriales restent fortes, le taux de mortalité prématurée varie de 1 à 3,5 entre les différents bassins de vie de la région Occitanie. En Occitanie, la densité de médecins libéraux est

supérieure à la moyenne nationale dans 10 départements sur 13 ; font exception l'Aveyron, le Tarn-et-Garonne, la Lozère. Toutes les autres professions libérales en lien avec la santé sont en augmentation. Nous devons donc nous en réjouir mais l'urgence, outre la meilleure répartition des médecins sur le territoire, c'est l'accessibilité aux soins de premier recours qui nécessite une répartition géographique adéquate. La couverture d'accès aux soins à moins de 30 minutes est très inégale, ce n'est pas satisfaisant. La Région doit promouvoir l'implantation de structures de soins dans les zones éloignées des urgences. Il faut subventionner largement les Maisons de Soins Pluridisciplinaires incluant un service d'urgences cardiovasculaires par exemple, directement en lien avec le SAMU et permettant les gestes qui sauvent ou, au contraire, le retour à la maison si l'urgence n'est pas avérée.

- Accompagner la modernisation des hôpitaux de proximité.
- Cofinancer les postes de Médecins salariés qui se développent dans certains territoires, en lien avec la construction de Centres de santé.
- Faciliter l'accès au logement des futurs Médecins effectuant leur stage obligatoire de médecine générale auprès d'un Médecin maître de stage installé en zone sous-médicalisée et élargir le dispositif aux paramédicaux. Une aide régionale à l'hébergement doit être proposée aux Externes quand ils effectuent leur stage obligatoire, leur évitant des déplacements inutiles et décourageants. De plus, ceci permet un ancrage local des étudiants de santé qui ne travaillent pas en MSP ; en milieu rural, nombreux sont les praticiens isolés.

Une possibilité complémentaire est celle de contribuer à l'expérimentation d'Internats ruraux dans les zones peu attractives ; nous devons contribuer à la mise en place de ces Internats permettant l'accueil des futurs Médecins, de créer des liens entre eux et ainsi d'amorcer de futures équipes de soins, tout ceci en co-construction avec les Collectivités locales.

Par ailleurs, la création de résidences permettant le regroupement des étudiants de toutes professions de santé doit être étudié.

- Encourager le recours à des Assistants médicaux : nous devons accroître le temps médical disponible. Il existe un dispositif d'État d'Assistants médicaux, la Région doit donc faire pression auprès de l'État pour que ces mesures soient mises en œuvre et elle doit s'impliquer dans la mobilisation des candidats à ce travail, pour une meilleure information.
- Développer l'offre de mobilité vers les structures de soins pour celles et ceux qui sont éloignés des praticiens et ceci, dans le cadre notamment du transport à la demande.
- Encourager le déploiement de la Télémédecine, chère au regretté Professeur LARENG.
- Et flécher davantage de crédits en faveur des Startups de la Santé et de la Silver économie.

Vous voyez, Madame la Présidente, la tâche est immense et nos concitoyens attendent beaucoup de notre Collectivité. Avec les compétences qui sont les nôtres, celles de la formation, de la

jeunesse, l'action sociale, le logement, l'éducation, l'aménagement sanitaire du territoire, l'innovation-recherche au service de la santé …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

Nous avons d'ores et déjà la possibilité de faire beaucoup. Alors, faisons-le !

Dans un récent sondage publié par le magazine Régions de France, une large majorité de français expriment leur souhait que les Régions élargissent leur champ de compétences ... (*Marteau*)

Le projet de loi "3D : décentralisation, différenciation, déconcentration" actuellement en préparation permettra, souhaitons-le, de répondre à cette attente de plus de Région.

La Politique de Santé relève de la compétence de l'État …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure, Madame RIVIERE.

Mme RIVIERE

Et elle est mise en œuvre par l'Assurance Maladie. L'intervention de la Région ne cesse de progresser, mais ce n'est pas suffisant pour construire un territoire. C'est à l'ensemble des Présidents de Région, membres de l'Association des Régions de France ... (*Marteau*) de réclamer cette compétence de santé ... (*Protestations*) et de faire en sorte que cela soit une compétence partagée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame RIVIERE, pour vos propositions sur l'agriculture ! (*Rires*)

La parole est à Madame Florence BRUTUS pour 5 minutes, s'il vous plaît …

Mme BRUTUS

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Pour en revenir donc aux deux premiers rapports sur l'agriculture, en effet, il est nécessaire de revoir en profondeur nos modèles agricoles face à l'urgence climatique et aux attentes sociétales.

La Région Occitanie mène, depuis sa création, une politique ambitieuse de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire régional.
Face à la demande, ou plutôt face aux souhaits des consommateurs, il nous apparaît nécessaire de proposer un nouveau modèle agricole. Notre démarche est d'accompagner les agriculteurs vers des dispositifs agricoles durables, préserver la terre agricole, tout en préservant la terre, notre planète.
Ce n'est qu'une question de bon sens, d'orientations, de choix forts et volontaristes pour le respect de la biodiversité, la permaculture ou l'agro-écologie.
Nous voulons aider la profession dans cette transition inéluctable, tout en l'aidant à vivre de sa production. Notre souhait est d'arriver à stopper l'agriculture intensive et l'orienter vers une agriculture raisonnée et réfléchie, dans tous les sens du terme.
Mais avec ce rapport, nous nous adressons également aux concitoyens, car aider au développement de l'agriculture durable, c'est utiliser l'argent des contribuables en faveur du climat, de la biodiversité et de l'agriculture française, c'est-à-dire investir durablement dans notre alimentation et notre environnement écologique.
Alors, avec l'adoption du Pacte pour une Alimentation Durable, une nouvelle inflexion a été prise pour répondre à la demande des consommateurs et de la société.
Aujourd'hui, il est proposé d'aller encore plus loin afin de massifier la transition vers de nouveaux modèles agricoles durables, s'appuyant sur les principes de l'agro-écologie.
Nous irons au plus près des besoins pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux défis de l'agriculture de demain notamment, comme Vincent LABARTHE vient de nous le dire, par la création de Contrats d'Agriculture Durable, par la création d'un Forum des conseillers en s'appuyant davantage sur la marque Sud de France, en associant les citoyens à nos travaux et en créant des Tiers-lieux au sein des Lycées agricoles.
C'est une politique ambitieuse pour donner un sens à notre Stratégie Régionale, autour des Contrats d'Agriculture Durable et basée sur un cap politique régional clair.
L'action phare du Pacte Alimentation est donc de créer une Centrale Régionale Alimentaire de produits locaux, bio et de qualité, car de nombreux freins à l'approvisionnement local de la restauration collective persistent. Il s'agit d'enjeux de mutualisation des achats publics.
Cet outil régional structurant est complémentaire des initiatives locales, afin d'apporter une réponse aux enjeux précités. Le Groupe des Radicaux adhère totalement au fait que la Région se constitue en Centrale d'achat et passe des marchés publics de fournitures et de services au bénéfice de toute entité acheteuse implantée sur son territoire géographique.
Il faut aussi favoriser l'identification des produits d'Occitanie dans la distribution.
Outre les besoins immédiats pour notre Entité régionale, dans un futur proche les acheteurs publics pourront commander à cette Centrale d'achat et nous imaginons déjà que nous pourrions fournir la

plupart des restaurants scolaires, des EHPAD, etc., de notre territoire. Cela nous donnerait une vision à une année de la production nécessaire pour répondre à une demande quantifiable.
Il se pourrait même que cela ouvre à la création de nouvelles productions sur le territoire.
Nous allons donner une priorité aux produits du terroir, aux goûts, nous assurerons une alimentation saine et de qualité. Avec ce nouvel outil, nous répondons à une demande forte des concitoyens : manger local et bien manger.
Cela permet également de renouer le lien entre agriculteurs, producteurs et consommateurs.
Le CESER soulignait, dans son rapport d'octobre 2018, qu'avec 1,3 million de repas servis tous les midis en restauration collective en Occitanie, cette dernière est un levier majeur pour asseoir la transition écologique, la justice sociale et l'ancrage territorial de l'alimentation.
L'alimentation des jeunes dans les cantines est un enjeu essentiel pour l'éducation au goût, à l'environnement et cela permet bien sûr aux plus défavorisés d'accéder à une alimentation équilibrée.
Pour que cela fonctionne, nous devons veiller à la mutualisation des Cuisines centrales sur le territoire, ainsi qu'au portage des repas. C'est un enjeu primordial pour notre avenir, notre santé et la profession agricole.
Vous l'aurez compris, le Groupe des Radicaux votera ce rapport.
Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame JAMET pour 8 minutes, s'il vous plaît …

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Avant de commencer, je voudrais rendre un hommage tout particulier aux deux seuls spectateurs qui restent après que vous ayez fait évacuer la salle de cette Assemblée, je veux parler d'Alain JAMET, imperturbable, et de Monique … Merci. Merci d'être ici et d'avoir, contre vents et marées, tenu à assister à cette parodie de démocratie !
Après le fiasco du Salon de l'Agriculture, aujourd'hui, élections municipales obligent, vous nous proposez un catalogue d'intentions pour paraître soucieuse de nos agriculteurs.
Assurément, ce projet représente un très bon cas d'école de dissonance cognitive car le hic, Madame la Présidente, c'est que dans une Europe ultralibérale qui met en concurrence déloyale nos agriculteurs avec le monde entier, des géants du lait allemands jusqu'aux mastodontes du poulet brésilien à la ractopamine, il est impossible pour nos agriculteurs, soucieux de la qualité de

leurs produits et corsetés par les normes abusives de l'Union Européenne, de vivre de leur travail, face à ces pays pratiquant l'agriculture industrielle, au mépris de toutes normes sociales, environnementales et même parfois sanitaires.

Il est impossible pour nos agriculteurs de survivre dans cette Europe ultralibérale que vous avez participé à construire et qui les empêche de vivre de leur travail, en les assommant de normes qui les rendent entièrement dépendants des subventions.

Il est impossible pour nos agriculteurs de conserver leur savoir, leur technique et la qualité de leur production, face aux géants de l'agrobusiness allemand qui pratiquent le dumping social à l'aide des travailleurs détachés.

Il est impossible pour nos agriculteurs de tenir face au libre-échange encouragé par la signature du CETA et du JEFTA hier, du Vietnam aujourd'hui et du Mercosur demain, qui les placent en concurrence avec des pays tiers qui ne sont pas tenus de respecter leurs exigences en termes de qualité, de protection du consommateur, de prévention sanitaire et phytosanitaire.

Il est impossible pour nos agriculteurs de pouvoir être compétitifs quand les grosses entreprises de l'agrobusiness peuvent se permettre de ne respecter aucune loi sociale garantissant les droits de leurs employés, comme on le voit de plus en plus régulièrement avec des scandales d'esclavagisme qui éclatent au grand jour.

Il est impossible pour nos agriculteurs de continuer à exporter ou même de continuer à préserver notre autosuffisance alimentaire, les chiffres le montrent.

La solution pour sauver l'agriculture française ne se trouve pas dans un catalogue d'intentions qui n'obéissent à aucune cohérence politique, ni à aucune vision pour le pays.

En 10 ans, les importations ont augmenté de 87%, celles des produits laitiers ont doublé, un fruit ou un légume sur deux n'est pas produit en France, comme 34% de la volaille, 25% de la viande de porc. Même le bio, qui devrait être un produit au plus près, est importé à 31%.

3ème exportateur mondial en 2005, la France est passée au 6ème rang et encore, ce n'est que grâce à nos performances en matière de vin et de spiritueux qui ont une forte valeur ajoutée car, sans eux, notre balance commerciale agricole serait déficitaire de plusieurs milliards d'euros puisque l'élevage a été entièrement sacrifié.

Rien ne sera rendu possible par vos opérations de "com" ou vos intentions éthérées.

C'est une politique sincère et patriote qui pose pour principe que l'on doit permettre à nos agriculteurs de partir à la reconquête du marché intérieur français, c'est leur vocation première, c'est cela qui sortira nos agriculteurs de l'ornière mondialiste où vous les avez coincés.

C'est vous, Madame, qui en avez fait les boucs émissaires et la variable d'ajustement des accords de libre-échange qui se traitent à l'Europe.

Il faut enfin -et c'est le plus important- avoir une vision de la souveraineté de notre pays qui inclut la dimension alimentaire. Thomas SANKARA disait : "*L'impérialisme commence dans vos assiettes*" ;

ce que nous mangeons, ce que nous buvons, c'est ce qui nous fait vivre, rien ne touche plus à la souveraineté que cela et il ne peut exister aucune souveraineté dans d'autres domaines si celle-ci est en péril.

Les graves manquements dont vous vous êtes également rendus coupables depuis des décennies, tout au long des Gouvernements de Droite et de Gauche, apparaissent clairement et dramatiquement aujourd'hui avec la crise du Coronavirus dont il ne faut surtout pas parler aujourd'hui, mais qui démontre que toute la politique mondialiste que vous avez participé à conduire a rendu notre pays vulnérable sur tous les plans. On le voit aujourd'hui avec les médicaments et les masques qui sont très majoritairement fabriqués à l'étranger, alors que des entreprises chez nous exportent. En favorisant les délocalisations, la sous-traitance, la fumeuse mobilité des hommes et des marchandises, vous avez bradé et sacrifié notre souveraineté, notre sécurité alimentaire et notre santé.

Aujourd'hui, vous proposez donc, Madame le Président, d'apprendre la culture et l'élevage aux agriculteurs et aux consommateurs à consommer. Le coup de com "Dans ma zone", qui a fait sourire le patron d'Amazon, à raison d'ailleurs et qui vous a mis une pleine page ce matin dans la presse quotidienne régionale, ne masque pas votre responsabilité.

La gestion des affaires au Gouvernement et en Région, c'est aussi ici que ça se passe.

La tribune politicienne dont vous parlez, oui, c'est vous la gestion, c'est vous qui gérez tout, c'est vous qui avez toujours tout eu en main et ici, il ne nous reste plus qu'un petit espace pour nous exprimer et pour dénoncer vos politiques délétères et dramatiques pour nos consommateurs et pour nos agriculteurs.

C'est la destination de cette Assemblée, Madame le Président, il faut souffrir la démocratie, il faut souffrir le débat, parce que les responsables c'est vous, parce que les coupables c'est vous ; c'est vous qui avez amené nos agriculteurs et les consommateurs à cette situation, c'est vous qui avez plongé nos compatriotes et notre pays dans cette spirale délétère.

Défendre l'agriculture et l'Occitanie passe par le retour du bon sens Madame le Président, le retour des frontières Madame le Président et la mise en place d'une Politique agricole française.

Mais pour cela, il faudrait avoir à cœur de défendre la France et les français d'abord.

C'est ce que nous défendons depuis des décennies mais vous, sectaire, dogmatique, vous continuez de vous y opposer violemment, fermement et scandaleusement.

Madame le Président, mes chers collègues, l'histoire et nos compatriotes, demain, vous jugeront !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur PLA pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. PLA

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Heureusement que les agriculteurs n'écoutent pas Madame JAMET, parce que je crois qu'il faudrait mettre en place des dispositifs financiers pour recruter des psychiatres … Que d'idées noires !

(*Applaudissements*)

Mais enfin, ce n'est pas grave, il y a quand même des choses qui fonctionnent bien au niveau agricole.

Mme JAMET

Tout cela vous honore, Monsieur !

M. PLA

Le baromètre Harris Interactive, qui teste chaque année les priorités sociétales des français, place en 2020 l'agriculture et l'alimentation comme étant l'un des domaines de l'action publique qui devrait être prioritaire. Avec la transition écologique, c'est le secteur qui progresse le plus.

Néanmoins, seulement un tiers des français interrogés se déclarent optimistes quant à l'évolution de ce secteur. Le message est clair : les français sont de plus en plus soucieux de leur alimentation et doutent du système agricole actuel, qui est en train d'être modifié et amendé.

Alors, on s'aperçoit que les circuits courts et les petits producteurs ont, eux, de plus en plus la cote, tout comme les labels et les produits d'origine qui rassurent nos consommateurs.

Les français sont prêts à changer leurs habitudes pour des produits plus sains, issus d'une agriculture durable et responsable, en privilégiant la qualité des produits labélisés, le bio et le naturel. C'est plutôt rassurant, car le monde agricole en Occitanie, l'ensemble de nos amis agriculteurs ont opéré un virage radical depuis quelques années, ils sont en train de changer de paradigme volontairement et nous nous devons de les accompagner. Ils passent d'une logique du produire toujours plus à une logique du produire mieux, du produire bon : bon pour la santé des consommateurs, bon pour leur propre santé et bon pour la santé des sols ; en quelque sorte, ils préparent l'avenir.

Aujourd'hui, un quart des surfaces conduites en agriculture biologique en France se trouvent chez nous, en Occitanie, dans nos 13 départements. Nous sommes aussi le 1er vignoble mondial en vins d'appellation et la 1ère région européenne en production sous signe de qualité ... Ce n'est pas si mal que ça quand même, il me semble !

Alors, Madame la Présidente, vous avez totalement raison de placer l'agriculture et l'alimentation durables en point cardinal de notre politique régionale.

Le pacte de confiance que vous avez su tisser et lier avec l'ensemble des filières et des têtes de réseaux agricoles permet de co-construire, dans l'échange et le dialogue, une politique agricole régionale innovante, en adéquation avec les besoins des agriculteurs et les attentes des consommateurs. Et pour ma part, je tiens à féliciter le travail de Vincent LABARTHE, de notre ami Jean-Louis CAZAUBON, mais aussi de Judith CARMONA et de René MORENO parce que, eux, ils sont sur le terrain tous les jours, à la rencontre des agriculteurs, ils discutent avec eux et ils sont en capacité de proposer des solutions positives pour l'avenir de l'agriculture, pour cette région.

Et puis, quand on regarde les résultats, ils sont là et on n'a pas à rougir du secteur agricole et agroalimentaire. Vincent l'a dit : 1er employeur, 165 000 emplois, 70 000 exploitations, 1ère puissance économique régionale, avec 22 Md€ de chiffre d'affaires.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

L'agriculture, chez nous, génère de la richesse, de la valeur ajoutée et des emplois, c'est une réalité ; partout, dans tous les territoires, c'est le témoin d'une ruralité vivante et attractive.

Nous pouvons aussi être fiers de posséder le 1er Pôle mondial d'innovation agronomique ici, à Montpellier, qui abrite la plus grande concentration au monde de chercheurs en sciences du vivant ; les gens viennent chercher, viennent travailler chez nous, ce n'est pas non plus un signe si négatif que cela !

Notre engagement doit donc être à la hauteur de ces mutations. Aussi, pour continuer à accompagner du mieux possible paysans et agriculteurs, à tous les niveaux, nous avons doublé depuis 4 ans nos budgets directs consacrés à l'agriculture et distribué un peu plus de 2 Md€ de crédits européens. Il nous faut continuer cet engagement, qui s'est traduit récemment par l'adoption d'un Pacte régional pour une alimentation durable, avec l'alimentation des jeunes comme priorité, pour que nos jeunes dans les lycées puissent manger plus de produits bio, plus de produits locaux issus des filières de proximité ; d'ici 2021, la totalité des lycées d'Occitanie seront concernés et je sais que les mêmes démarches sont en cours dans les Départements pour les collèges et dans les Communes pour les écoles. L'assiette de nos enfants, c'est vrai, c'est leur santé de demain.

Mais pour poursuivre notre engagement et notre soutien au monde agricole, et aller vers une agriculture qui protège les ressources, une agriculture qui soit résiliente face aux changements climatiques et qui permette aux agriculteurs de vivre correctement de leur labeur, nous votons aujourd'hui une nouvelle Stratégie, avec des moyens … (*Marteau*) pour une agriculture et une alimentation durables.

Alors, l'objectif est simple : nous allons faire dans la dentelle … (*Marteau*), du sur-mesure, en passant d'un accompagnement ponctuel des investissements des exploitants à un accompagnement pluriannuel, car l'agriculture est un écosystème complexe qui nécessite de la précision.

Pour conclure ...

M. CODORNIOU

Oui, merci de conclure.

M. PLA

Nous allons déployer la marque Sud de France, cela a été dit, il est donc temps de soutenir nos agriculteurs, de dire stop à l'agribashing, d'être fiers de ce qu'ils font, du travail qu'ils mènent tous les jours, de leur labeur quotidien et d'ailleurs, dans le sens de notre campagne "*Au lieu d'acheter en ligne, j'achète dans ma zone*", je vous invite toutes et tous à faire de même dès aujourd'hui et dès demain, et vraiment merci pour eux parce qu'ils ont grandement besoin de soutien. Merci.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur PLA pour votre bonne intervention et très bonne introduction !
La parole est à Madame CARMONA pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. SANCHEZ

Monsieur le Président, un rappel au Règlement s'il vous plaît.

M. CODORNIOU

Monsieur SANCHEZ, vous avez la parole …

M. SANCHEZ

Simplement, un rappel au Règlement, sur l'article 12h) pour "fait personnel" : puisque l'on invite Madame JAMET à consulter un psychiatre, j'aimerais quand même qu'elle puisse avoir 1 minute de temps de parole pour répondre à ces propos qui sont scandaleux dans une Assemblée … (*Protestations*) et je crois que cela n'a pas sa place dans un débat démocratique.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Non, la parole est à Madame CARMONA.
Madame JAMET, comme vous le savez, nous demandons à ce que les orateurs et oratrices restent dans le temps de parole. Effectivement, même si ce n'est pas la règle, il peut y avoir quelques décalages de quelques secondes, mais nous essayons de faire très attention ; il y a eu un petit débordement d'1 minute, mais l'intervention de Monsieur PLA était tout à fait cohérente et, Madame JAMET, le temps imparti était bien son temps de parole.

M. SANCHEZ

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

M. CODORNIOU

Non, la parole est à Madame CARMONA pour 3 minutes ... (*Protestations des élus RN*)

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Mme CARMONA

Madame la Présidente,

Mes collègues et moi-même avons largement participé et contribué au travail sur l'agriculture durable. Ce travail de co-construction, mené par Vincent LABARTHE et Jean-Louis CAZAUBON, a fait appel à toutes les forces vives et de bonne volonté de notre région, avec des méthodes permettant l'échange, dans le respect de chacun et de chaque organisation.

Concernant l'agriculture durable, j'ai souhaité faire un focus particulier sur le pastoralisme et plus particulièrement le pastoralisme méditerranéen. Ce sont : 1,4 million d'hectares entretenus par le pâturage pour la production de viande, la production de lait et environ 1 million d'animaux qui pâturent. Le pastoralisme méditerranéen valorise toutes les composantes de la végétation : l'herbe, les feuilles, les tiges, les fruits des arbres, les arbustes, les châtaignes et les glands.

Mais pourquoi en parler ? Car 56% des surfaces de parcours sont situés dans les départements méditerranéens. Le sylvopastoralisme, c'est de l'ombre pour les animaux et une réduction des risques d'incendie. Avec les troupeaux dans les vignes, les vergers et les forêts, le pastoralisme entre de plain-pied dans l'agro-écologie.

Sur le Salon de l'Agriculture, Madame la Présidente, je vous ai représentée lors d'un échange avec la Région PACA, …

M. CARETTE

Quelle chance !

Mme CARMONA

… La Chambre Régionale d'Occitanie et le CERPAM, l'Association des Communes Pastorales. Et il est un fait qu'il y a de fortes inquiétudes concernant la prochaine PAC et l'éligibilité des surfaces pastorales. Durables, ces pratiques le sont depuis des millénaires, puits de carbone reconnus, préservant la biodiversité végétale naturelle et élevée avec les races rustiques, remparts contre les incendies, fournissant des paysages de grande qualité, des produits de grande qualité

élevés à l'herbe. Enfin, c'est bien la dernière activité économique dans les villages qui résiste dans beaucoup de communes de montagne.
Aussi, à l'heure où les négociations de la PAC se poursuivent entre la Commission, le Parlement et le Conseil, il est très important de défendre l'élevage pastoral afin que nos territoires demeurent des espaces de vie et de production.
Je sais que les élus de la Région ont pris conscience des enjeux, mais il me semblait important de les rappeler ici, alors que nous parlons d'agriculture durable.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SERIEYS pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SERIEYS

Vous nous présentez une Stratégie agricole à l'horizon 2040.
Ce rapport parle d'écologie durable, d'agriculture durable, d'alimentation durable, de marque Sud de France durable … On ne pourrait rêver mieux !
Mais d'abord, Madame la Présidente, le cap 2040, c'est trop tard, l'urgence écologique est aujourd'hui.
Ensuite, il y a loin de la coupe aux lèvres. L'urgence devrait être une stratégie pour relocaliser nos activités de production et de transformation, et ne pas compter uniquement sur l'offre et la demande qui détermineront des orientations qui, à coup sûr, ne seront pas durables.
Ce que nous savons en Occitanie et qui ne sera pas durable, c'est que la Région investit 380 M€ pour la 1ère phase d'un grand projet inutile et imposé à Port-La-Nouvelle, notamment en matière d'exportations agricoles, pour doubler l'exportation de blé dur. Cela ne me paraît pas être "acheter dans notre zone". D'autant plus quand on sait que la demande en pâtes et semoules bio est immense, souvent importées d'Italie et d'Espagne ; l'urgence devrait être de recréer ces activités de transformation du blé dur dans nos régions, plutôt que de multiplier les exportations.
Enfin, la construction de 3 kilomètres de digue à Port-La-Nouvelle, le déplacement de 11 millions de mètres cubes de sédiments … (*Marteau*) en bordure de la Réserve Naturelle de Sainte-Lucie, est-ce aussi durable ? Je pense que la réponse ne peut pas être uniquement "il y a eu une enquête publique, c'est plié, nous avançons" ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SERIEYS

Madame la Présidente, ne faites pas usage d'un 49.3 anti-écologique !

Nous proposons donc un amendement (*Amendement n°1*) pour que la Région mette ses actes en conformité avec les orientations générales de ce rapport, en décidant un moratoire sur les travaux d'extension du port de Port-La-Nouvelle.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Concernant Port-La-Nouvelle et concernant les céréales, j'aimerais quand même que certaines réalités soient rappelées : ce sont 400 000 tonnes de céréales qui sont produites en Occitanie et qui sont exportées ; aujourd'hui, 200 000 tonnes transitent par Port-La-Nouvelle, 200 000 par La Rochelle et le projet, c'est que l'ensemble de la production agricole de céréales de l'Occitanie passe par Port-La-Nouvelle et que nous évitions les transports jusqu'à La Rochelle. C'est cela, la réalité.

De plus, je rappelle que le transport des céréales, par exemple du Gers qui est le territoire producteur le plus éloigné de Port-La-Nouvelle, se fait grâce au train et c'est pourquoi la Région est actionnaire d'une SEM d'opérations sur la ligne Auch-Agen. C'est cela, la réalité.

Il y a donc une transparence totale sur la question de la production agricole, ainsi que sur les volumes qui ne sont pas augmentés sur l'exportation des céréales agricoles, sur le fait que l'exportation passe par notre port de Port-La-Nouvelle qui est à proximité de la production et ne continue pas, pour moitié, à passer par La Rochelle. Cela, c'est la réalité.

Enfin, quand des citoyens souhaitent avoir la parole, ils la demandent, comme ils l'ont fait dans d'autres organisations de la Région. Ce type de méthode est inacceptable, de venir de façon anonyme et de vouloir perturber un débat, sans aucune demande, ce n'est pas ainsi que la démocratie fonctionne. Il n'y a donc pas de 49.3 ou quoi que ce soit !

La parole est à Monsieur BOLZAN pour 6 minutes ...

M. BOLZAN

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Vous avez lancé un important projet de Centrale régionale d'achats en matière d'alimentation.

Nous encourageons cette initiative, tout en souhaitant attirer votre attention sur les risques associés. Mais je salue tout d'abord la collaboration avec le Marché d'Intérêt National de Toulouse, outil économique de Toulouse Métropole, et ses acteurs ; ils forment la première et plus importante Centrale d'achats physique des commerces de proximité et de la restauration collective, et les flux doivent continuer à y transiter. Ils sont, je le répète, le seul outil de politique publique à disposition

des Collectivités. Ils sont incontournables quand on sait que 60% de la restauration collective s'approvisionnent via des grossistes sur ces sites.

J'en profite aussi pour saluer l'accompagnement de la Région auprès de ces entreprises qui sont sur ces marchés de gros. Les filières gastronomie, produits laitiers, marrée et j'espère bientôt carnée, se structurent en étroite collaboration avec vous.

Pour revenir à votre projet, Madame la Présidente, s'il faut privilégier les démarches collectives, attention tout de même à ne pas complexifier un système et des démarches déjà trop lourdes.

Ce projet a-t-il été expliqué et compris par les entreprises alimentaires et les producteurs d'Occitanie ? Car il est très important que les professionnels puissent savoir sur quel outil ils peuvent se baser. Le Département a sa structure, la Région va avoir sa structure, les Intercommunalités font leur structure … Il faut effectivement que tout le monde puisse travailler ensemble et dans le même sens.

Toujours concernant ce projet, attention -je l'ai déjà indiqué- : un marché de gros est cette centrale, ce hub alimentaire où se réunissent producteurs, grossistes, commerçants, transporteurs, startups, écoles, associations d'aide alimentaire, transformation.

Notre région comporte 4 marchés de gros, cumulant un chiffre d'affaires de plus de 600 M€, près de 1 000 entreprises, dont 400 exploitants agricoles et 6 000 clients. Ces outils publics sont aussi précieux que fragiles, soutenons-les ! Je pense :

- au marché de gros de Montpellier qui s'apprête à accueillir les Cuisines centrales de la Ville,
- au marché de Perpignan, fortement menacé dans sa pérennité et dont la réhabilitation a coûté plus de 4 M€,
- au marché de Toulouse Occitanie qui a réussi un formidable redressement et poursuit sa modernisation, définitivement tourné vers le local.

Enfin, je voudrais en appeler à la responsabilité de tous les élus. La restauration collective est entre nos mains ; chacun, dans sa centrale, dans le lycée, dans le collège, dans l'hôpital, dans les écoles de sa circonscription peut et doit sensibiliser et réunir les professionnels, accompagner à lever les freins pour un achat de plus en plus local.

100% de la viande consommée, via les 35 000 repas quotidiens de notre Cuisine centrale de Toulouse, est par exemple d'origine régionale.

Ce sont des combats collectifs à mener et nous souhaitons les mener ensemble.

En conclusion, vous pouvez compter sur notre soutien, à condition de ne pas fragiliser les équilibres existants et en poursuivant la concentration de flux physiques sur les marchés de gros, garants d'une mutualisation durable des produits et du maintien des ceintures vertes.

Merci Madame la Présidente. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vous rassure, Monsieur BOLZAN, ce que nous avons créé, c'est-à-dire le Réseau des Développeurs dans le cadre des aides aux entreprises, nous créons la même chose sur le domaine agricole avec le Réseau des Conseillers, en ayant une opération complémentaire entre les Conseillers des Chambres, les Conseillers de certains Départements -puisque dans certains Conseils Départementaux il y a des Conseillers- et nos Agents.

Il ne va donc pas s'agir d'une concurrence, mais plutôt d'une répartition des différentes actions sur le "qui fait quoi", à l'image de ce que nous faisons sur les aides aux entreprises avec les Consulaires, les Clusters et ainsi de suite.

Enfin, nous avons effectivement parlé, au Salon de l'Agriculture, de la dynamique des marchés de gros et bien entendu, vous le savez, nous sommes partenaires de l'ensemble des marchés de gros de la région.

La parole est à Monsieur MORENO pour 4 minutes, s'il vous plaît …

M. MORENO

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Mon collègue Sébastien PLA est intervenu sur l'agriculture durable et j'interviendrai plus particulièrement sur la création d'une Centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualité.

La qualité de l'alimentation est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeure pour nos concitoyens, vous en conviendrez. En effet, depuis les premières mobilisations contre la malbouffe, jusqu'aux 100 000 réponses de la concertation citoyenne, l'équilibre et la qualité alimentaire sont désormais un enjeu majeur qui doit naturellement profiter à notre région, 1ère région sous signe de qualité, mais aussi de produits biologiques et j'y reviendrai.

Mais d'abord, vous le savez et cela a été rappelé, la Région a décidé de faire de l'alimentation sa grande cause régionale en 2018 et 2019, dans le cadre du Pacte Régional pour une Alimentation Durable qui a été adopté en décembre 2018, avec 10 actions phares.

Aujourd'hui, nous examinons un rapport autour des 3 actions suivantes, qui s'inscrivent dans ce Pacte Alimentation :

- la création d'une Centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualité,
- l'organisation des Assises régionales de la distribution, tous types de distribution confondus,
- et la structuration d'une Filière légumineuses à graines avec l'ensemble des partenaires afin, comme l'a dit Vincent LABARTHE tout à l'heure, d'internaliser ces productions sur le territoire régional.

Je souhaite insister dans mon intervention sur la création de la Centrale alimentaire de produits locaux, qui doit permettre de proposer plus de produits locaux et bio dans la restauration collective.
Par cette action, la Région va anticiper les obligations réglementaires prévues par l'État dans le cadre de la loi EGalim : 50% de produits alimentaires issus d'une agriculture durable et 20% de produits bio en restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022.
En Région Occitanie, nous n'avons pas attendu la loi EGalim pour proposer un pourcentage de produits bio ou sous signe de qualité dans les cantines, proposition qui a été suivie par la quasi-totalité des lycées de la Région.
Mais pour réussir ce pari, il faut aider les filières à se structurer et faciliter le quotidien des donneurs d'ordres. C'est là que la Centrale régionale intervient et prend tout son sens, car les freins sont nombreux : dispersion de l'offre et de la demande, appels d'offres non-adaptés à l'offre locale, coûts logistiques élevés, risques juridiques dans le cadre des marchés publics.
Aussi, cette Centrale régionale alimentaire doit avant tout faciliter des achats de produits locaux, bio et de qualité, par tous les acheteurs de la restauration collective.
Je précise qu'elle ne sera pas concurrente des initiatives existantes et locales, comme les démarches "Agrilocal", mais complémentaire, dans une perspective de renforcement.
Je rappelle également, concernant plus spécifiquement notre Collectivité, que 25 millions de repas sont servis chaque année dans les 192 restaurants scolaires des lycées de la Région, soit 157 000 repas quotidiens.
Avec l'opération "l'Occitanie dans mon assiette", la Région veut porter à 40% la part des produits de qualité de proximité, dont la moitié en bio, dans les selfs des lycées, sans surcoût pour les familles. Cette initiative de constitution d'une Centrale alimentaire s'intègre donc pleinement dans cet objectif et la fourniture des lycées sera le premier enjeu, avant de s'étendre à l'ensemble de la restauration collective publique : collèges, écoles, hôpitaux, puis de la restauration collective tout court.
Voilà, chers collègues, une belle action concrète du Pacte Alimentation, elle illustre bien le fait que ces plans d'ensemble, ces schémas d'organisation, ces visions à long terme, tel que ce Pacte Régional pour une Alimentation Durable, sont bien concrets puisque déclinés dans le temps en actions, pour changer les comportements.
La puissance de la commande publique va permettre de fortement consolider les filières dans le temps. Cette structuration bénéficiera bien sûr aux exploitants agricoles, à toutes les personnes qui fréquentent la restauration collective mais aussi, au final, à tous les habitants de la région, dont l'offre alimentaire de qualité va encore plus s'accroître et c'est tout l'enjeu, pour les citoyens, de pouvoir trouver les produits issus de notre agriculture régionale, sur l'ensemble des réseaux de distribution, au travers des produits d'Occitanie Sud de France.

Quelques mots sur la filière de qualité dans notre Région : en constant développement depuis les années 90 ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MORENO

… Les signes de qualité permettent de valoriser le patrimoine agricole et agroalimentaire. L'Occitanie se classe 1ère Région française, autant pour le nombre de produits sous signe de qualité que pour sa part d'exploitations agricoles engagées dans ces démarches.

Et quoi de mieux pour finir ce propos … (*Marteau*) que de sensibiliser les consommateurs d'Occitanie et de citer le grand appel autour du "Consommer local" et donc du "Manger local" que la Région a lancé en ce début d'année avec : "Au lieu d'acheter en ligne, j'achète dans ma zone et j'achète en face à face", pour rappeler à tout un chacun que le consommateur est le premier acteur de ces changements pratiques ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MORENO

… En achetant des produits alimentaires locaux de qualité auprès des producteurs et des agriculteurs, que la Région soutient et accompagne, n'en déplaise à Madame JAMET, à qui je conseille de suivre une formation en agriculture !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Yolande GUINLE pour 3,5 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GUINLE

Merci Madame la Présidente.

La Stratégie Régionale pour une Agriculture Durable répond à la fois à la nécessité de revoir nos modèles agricoles face à l'urgence climatique, mais aussi face aux attentes sociétales.

L'accompagnement de la transition agricole et alimentaire des exploitations et entreprises, changement de modèle qui nécessite un temps long, à l'inverse de notre système économique actuel qui privilégie le profit immédiat au détriment de l'humain, tout le monde ou presque s'accorde

là-dessus. Et c'est principalement sur cette question qu'ont travaillé, en concertation avec les Services, les acteurs, les élus et les associations, les équipes du Lab' des Services de la Région, afin d'y apporter des réponses concrètes. Ce ne fut pas chose facile et cela représente un travail énorme, tant les idées et les solutions sur cette question sont diverses et variées.

Aussi, je tiens vivement à les remercier pour le travail qu'ils ont réalisé.

L'idée forte que je retiendrai est la création des Contrats Agriculture Durable pour répondre :

- aux objectifs écologiques : protection et respect des ressources, en lien avec les changements climatiques,
- aux objectifs économiques : sécurisation de la prise de risques, autonomie financière et viabilité des exploitations et entreprises,
- et aux objectifs sociaux : qualité de vie et conditions de travail.

C'est une réponse à l'objectif essentiel de sécurisation des revenus agricoles, pour que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur métier, condition nécessaire à une transition écologique réussie.

La Région ne dispose pas de tous les leviers, mais elle engage l'expérimentation de ces nouveaux contrats, dans un premier temps pour permettre d'affiner les dispositifs nécessaires et la Stratégie régionale vers une agriculture durable, en les intégrant dans la future PAC, dont les contours peinent à émerger au niveau européen et qui suscite les plus vives inquiétudes auprès des petites et moyennes exploitations familiales.

Le Pacte Régional pour une Alimentation Durable s'inscrit parfaitement dans cette stratégie globale et sa mise en œuvre se concrétise aujourd'hui :

- avec la création d'une Centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualités tournée vers la restauration collective. Elle va offrir une meilleure coordination des acteurs existants sur le territoire régional et un panel diversifié des produits régionaux. Elle va aussi favoriser la structuration des filières en termes de production, de logistique et d'information sur chaque produit alimentaire régional. Une manière de privilégier les circuits courts et les débouchés économiques locaux, tout en sensibilisant les jeunes au bien manger ;
- avec l'identification et la valorisation des produits régionaux dans les différents circuits de distribution, demande forte des consommateurs et concrétisée par une Charte entre la Région et les distributeurs ;
- avec enfin la création et la structuration d'une Filière légumineuses, créatrice d'emplois locaux et de valeur ajoutée, destinée aussi bien à l'alimentation humaine qu'animale et répondant aux défis agro-écologiques, alimentaires et économiques.

Les ambitions de la Région, entre les objectifs visés et les mesures prises en matière d'agriculture et d'alimentation durables, constituent une des réponses aux effets du réchauffement climatique,

effets qui se font déjà sentir en Occitanie et qui imposent des évolutions importantes des modes d'exploitation afin de pérenniser ces activités et leurs emplois.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Kathy WERSINGER pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme WERSINGER

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Mettre en place des aides pour les agriculteurs et les agricultrices qui souhaitent évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, par la mise en place du Contrat agricole de transition, est tout à fait louable et était un des points forts de notre travail en Comité de Pilotage, d'une part parce que ces personnes sont parfois en grandes difficultés financières ou psychologiques, épuisées, bloquées dans des situations d'où elles ne savent plus se sortir, et d'autre part parce qu'il y a urgence à changer ce qui participe aux atteintes à la santé publique, au dérèglement climatique et à la chute de la biodiversité.
Je profiterai de ce projet pour rappeler l'importance des exigences auxquelles nous voulons aboutir. Ne nous perdons pas dans une foule de labels, de certifications, qui mettent la confusion dans l'esprit des consommateurs et qui peuvent finir par être contre-productifs.
Ainsi, nous devrions parler clairement d'étape, avec une agriculture raisonnée où l'on ne fait que limiter les risques de pollution et justifier l'usage des intrants agricoles, avec la HVE -Haute Valeur Environnementale- qui certifie la qualité environnementale d'une exploitation, certes, mais n'interdit pas l'utilisation des pesticides, même les plus toxiques, des engrais de synthèse, des OGM et qui encourage juste leur utilisation parcimonieuse, ainsi que pour l'eau et pour l'irrigation.
En somme, l'agriculture durable, dans ce qu'elle protège mieux et qu'elle réduit son impact environnemental, ne doit servir que de tremplin, car le monde du vivant a besoin d'une agriculture qui ne pollue ni l'air, ni l'eau, ni les sols, qui préserve la santé des professionnels et de tout un chacun. Bref, ne perdons pas de vue que cette agriculture, c'est l'agriculture biologique, la seule qui interdit les OGM, les pesticides et les engrais de synthèse.
Alors, oui aux étapes intermédiaires et oui à un objectif final ambitieux.
Par ailleurs, je soulèverai aussi le problème de la provenance de certaines matières premières.
En effet, la préoccupation de la Région quant à la localisation des produits se justifie pour le développement économique et la diminution de notre impact carbone, mais devrait englober la problématique de certaines importations ; surtout celles qui, comme en Amérique du Sud, sont à

l'origine de la déforestation, pour la monoculture du soja OGM destiné aux élevages de porcs et de poulets européens, et qui entraînent de véritables catastrophes écologiques et humaines.
La conception du produit local ne peut se satisfaire que de ce qui se passe dans les frontières de l'Occitanie, mais doit prendre en compte la globalité des problématiques générées par les importations. L'objectif d'exemplarité de la Région devrait s'appuyer davantage sur un changement de modèle économique, en cohérence avec l'urgence climatique, la chute de la biodiversité et les différents schémas que nous mettons en place dans le SRADDET.
Merci de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous allons donc passer aux votes, ayant pu répondre aux interventions constructives, avec tout d'abord le vote sur l'Amendement n°1 présenté par Monsieur SERIEYS.
Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*147 votants*) :
- Pour : 8 (NM : 3 -ROUX, WERSINGER, ONESTA-, UEDC : 1 -PY-, NI : 4)
- Contre : 94 (SRC : 47, GR : 16, NM : 7, UEDC : 21, NI : 3 -MINA, LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 6 (NM : 6 -ARCANGELI, CARMONA, DUPRAZ, ADDA, GENOLHER-)
- Non-participation au vote : 39 (NM : 3 -BARTHET, PAGNOUX, VINET-, RN : 36).

L'amendement n°1 (*Rapport 01*) est ***rejeté***.
Nous passons au vote du Rapport 01 sur la Stratégie Agriculture Durable.
Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 148 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 24, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Contre : 1 (UEDC : 1 -CARAYON-)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2020/AP-MARS/01***) est ***adopté***.
Nous passons au vote du Rapport 02 sur le Pacte Régional pour une Alimentation Durable.
Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 156 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 26, NI : 7).

Le rapport (***2020/AP-MARS/02***) est ***adopté***.

Module 2 : Transition écologique et énergétique

Nous passons au Module sur la transition écologique et énergétique, avec tout d'abord le Rapport d'information sur le changement climatique dans notre région, puis la Stratégie régionale pour la biodiversité, que vont nous présenter Madame la Vice-présidente LANGEVINE, puis Monsieur MONTHUBERT, Rapporteur de la Mission.

Je demande donc tout d'abord à Bertrand MONTHUBERT de bien vouloir présenter le Rapport d'information et d'évaluation sur le changement climatique. Merci.

2020/AP-MARS/03 - Rapport d'information : Rapport d'étape de la Mission d'Information et d'Évaluation du changement climatique en Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

M. MONTHUBERT

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Nous vivons aujourd'hui des évolutions climatiques qui ne sont plus à démontrer et qui nous invitent à agir. Quelques éléments, vous les connaissez : en quelques mois, l'Occitanie a connu la canicule de juin 2019, la tempête Gloria dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude en janvier dernier, un hiver anormalement doux.

Le changement climatique, aujourd'hui, ce n'est plus une hypothèse, c'est bien une réalité et nous commençons à peine à en ressentir les effets. Quelques exemples plus précis :

- Toulouse comme Millau sont passées en climat méditerranéen,
- la température moyenne estivale de la région de Montpellier a augmenté de 2,3 degrés en 30 ans,
- le glacier d'Ossoue, dans les Hautes-Pyrénées, recule de 20 mètres par an.

Si l'on se projette, selon les scénarios du GIEC, le nombre de jours anormalement chauds pourrait passer, de 2021 à 2050, de 20 à 30 par an et ensuite atteindre 50 à 100 jours anormalement chauds entre 2071 et 2100. Cet impact est extrêmement important sur nos vies, sur notre santé, sur nos logements, sur nos activités économiques.

Et j'aimerais, avant d'aller plus loin, que nous puissions rendre hommage aux chercheurs du GIEC et au-delà à tous les chercheurs en science du climat qui ont su développer leurs travaux, parfois dans un climat hostile, et nous livrer des synthèses extrêmement importantes sur lesquelles, aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer.

Nous avons la chance, dans notre région, de compter de nombreux chercheurs de premier plan international dans ce domaine, nous l'avons d'ailleurs vu avec l'appel à projets "Make Our Planet Great Again" où nous avons attiré un tiers des chercheurs accueillis en France, et nous avons eu une nouvelle extrêmement réjouissante pour notre Région, puisque la chercheuse Anny CAZENAVE a obtenu en janvier le Prix Vetlesen, deuxième française -après Jean JOUZEL- à obtenir ce prix extrêmement important, considéré comme le Prix Nobel pour les sciences du climat.

Permettez-moi également, en tant que Conseiller délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, de dire en cette journée du 5 mars, où de nombreux Personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont mobilisés pour exprimer leur profonde inquiétude sur la loi pluriannuelle de programmation de la Recherche, que nous leur devons un grand soutien, une grande confiance, tant leur activité est cruciale pour notre avenir.

Mais revenons au changement climatique. La situation que j'ai évoquée nous place, en tant qu'élus, face à nos responsabilités. Nous avons le devoir de prendre des décisions dès maintenant, alors que leurs effets se feront ressentir sur une très longue durée. Je vais être plus explicite : ne soyons pas rivés sur les échéances électorales de court terme. Notre honneur est de savoir laisser de côté les calculs tactiques, pour nous concentrer sur l'essentiel : assurer un avenir aux habitants de cette planète. Nos concitoyens nous attendent là-dessus, l'environnement est bien devenu la première préoccupation des français.

Évidemment, nous devons prendre la mesure exacte de nos possibilités, agir dans le cadre de nos compétences en tant que Conseil Régional et bien entendu, les décisions que nous prenons sont bien en respect de ces compétences.

Évidemment, nous avons conscience que l'Occitanie, même si elle est grande dans nos cœurs, n'est qu'une toute petite partie de notre monde et pour autant, nous avons à agir chacun, au plus fort de nos capacités et ne pas attendre que d'autres agissent, sinon c'est la paralysie.

Et puis également, parce qu'en portant une politique ambitieuse, nous encourageons tous les acteurs à prendre leur part et cela a un effet démultiplicateur, nous avons déjà pu le voir avec la Stratégie Région à Énergie Positive qui, aujourd'hui, entraîne beaucoup d'acteurs, bien au-delà des moyens que nous pouvons mettre directement.

Notre Conseil Régional n'a d'ailleurs pas attendu cette Mission d'Information et d'Évaluation pour s'engager fortement, puisqu'au-delà de la Stratégie Région à Énergie Positive, c'est aussi :

- le soutien à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur sur les énergies naturelles et renouvelables, je pense en particulier à la construction de la 1ère École d'Ingénieurs française dédiée aux ENR à Perpignan,
- le soutien à la transition agro-écologique, nous venons de l'évoquer,
- la Stratégie pour la Biodiversité,
- le Pacte Régional pour l'Alimentation.

Mais tout cela n'est que le début, car l'urgence est évidemment d'agir dès aujourd'hui pour que le fruit de ces actions puisse nous permettre d'infléchir les tendances les plus pessimistes du GIEC d'ici 2050 et 2100. Il s'agit d'agir pour assurer une transition qui soit juste, équitable, équilibrée et le choix est possible entre une politique active, déterminée, interventionniste, et une politique du laisser-faire, car il serait irresponsable de ne rien faire face aux constats qui sont dressés.

Au-delà des aspects strictement environnementaux, je l'ai évoqué mais j'insiste, les évolutions climatiques ont déjà des impacts sociaux et économiques, et le rôle de la Puissance publique est bien de trouver des solutions pour les plus fragiles, d'organiser une transition plus juste, où les politiques de développement économique s'articulent impérativement avec les enjeux sociaux et environnementaux.

C'est donc dans ce contexte que cette Assemblée a décidé la création d'une Mission d'Information et d'Évaluation sur l'impact du changement climatique en Occitanie, en s'intéressant en particulier à trois filières stratégiques pour notre Région : l'agriculture et l'agroalimentaire, le bâtiment et le tourisme.

Je tiens à remercier la Présidente de cette Mission, la Vice-présidente Agnès LANGEVINE, les membres du Bureau de la Mission et plus largement l'ensemble des membres de la Mission pour la qualité des discussions et la très bonne atmosphère dans laquelle cela s'est déroulé ; une atmosphère où nous avons essayé, en toute responsabilité, d'entendre l'ensemble des points de vue. J'aimerais également remercier toutes les personnes auditionnées, les Services de la Région et en particulier Marie-Laurence DUSFOURD, pour leur appui extrêmement compétent.

Nous avons donc été à l'écoute des différents points de vue et je vais vous faire la synthèse de quelques éléments, à la fois sur les modifications climatiques et l'impact actuel, et ce sur quoi nous devons avancer.

En ce qui concerne l'impact sur les filières étudiées et leurs activités, pour prendre juste quelques éléments -mais le rapport, vous l'avez vu, est important et je pense très complet- :

Si nous nous intéressons à la question de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, nous avons pu voir par exemple que sur la partie Est du territoire, le passage progressif à un climat méditerranéen semi-aride s'est accompagné en 30 ans d'un recul de la production agricole, de l'ordre de 11%.

Sur la filière viticole, dont vous connaissez l'importance, depuis 2010 les viticulteurs font face à des millésimes avec un fort déficit hydrique une année sur deux ; cela a une conséquence très concrète : une baisse de la production de 20% sur ces années sèches et en 2016, la perte de production viticole est évaluée à 13 M€.

Si nous prenons le secteur du bâtiment, où les aléas sont évidemment nombreux à cause des vagues de chaleur, des inondations, des tempêtes et de la sècheresse, l'impact est fort sur les matériaux, sur les réseaux. Le scénario RÉPOS a d'ailleurs évalué que sur la période 2015 à 2050, le taux d'équipement en climatisation pourrait passer de 13 à 45%, voire 60% et donc avec des répercussions extrêmement conséquentes sur la consommation énergétique.

Quant au secteur du tourisme, il est impacté par exemple par :

- l'extension de l'ère de peuplement du moustique-tigre vecteur de virus,
- la dégradation de la qualité de l'eau,
- et un déficit actuel de 200 millions de m3 d'eau entre le besoin et la ressource en eau sur le Bassin Adour-Garonne.

Pour ce qui concerne le littoral : l'élévation du niveau de la mer jusqu'à 2 mètres à l'horizon 2100, d'après les prévisions du GIEC, et en ex Languedoc-Roussillon, sur la partie Est de notre région, les observations passées confirment malheureusement ces données, avec déjà une élévation

relative que nous pouvons percevoir : 140 000 logements se trouvent en zone où ils risquent une submersion définitive ou une érosion d'ici à 2100 et des coûts cumulés des dommages potentiels aux logements compris entre 15 et 35 Md€ ; de nombreux territoires sont porteurs d'un risque très important d'inondation.

La montagne enfin : l'augmentation des températures hivernales dans les Pyrénées -et nous le vivons très directement cette année- conduit à une amputation des activités et également des dégradations des outils de production agricole, des infrastructures et parfois une paralysie des services publics.

Il s'agit donc d'agir, puisque les impacts sur les activités ont été largement montrés lors des travaux de cette Mission d'Information et d'Évaluation et sont présentés dans ce rapport.

Les filières étudiées ont néanmoins montré leur capacité à évoluer, à s'adapter ; des solutions techniques existent, mais il faut un accompagnement et surtout une volonté collective qui doivent être mis en place sans attendre.

La Région s'est également mobilisée de manière déterminée pour agir, justement sans attendre, et le bilan des politiques régionales qui ont un impact dans la lutte contre le changement climatique illustre parfaitement bien cette action qui se fait naturellement, en parfaite synergie avec les acteurs et les territoires. Donnons quelques exemples de ces politiques :

- le Pack Éco-mobilité,
- la Stratégie Région à Énergie Positive,
- l'Appel à projets Bâtiments NoWatt,
- l'Éco-chèque Logement,
- les Énergies renouvelables coopératives et citoyennes,
- la création du 1er Port de la transition énergétique à Port-La-Nouvelle,
- l'Appel à projets Économie circulaire dans le Bâtiment et les Travaux publics,
- la Stratégie Régionale pour la Biodiversité qui sera abordée juste après mon intervention,
- le Plan Arbre et Carbone Vivant,
- les plans dans les Lycées,
- l'Agriculture biologique,
- les fonds sur le Tourisme,
- le SRADDET,
- la résilience du littoral avec le Plan Littoral 21,
- et enfin, ne l'oublions pas, la Stratégie Régionale de l'Innovation dont toutes les thématiques, sur les 7 axes, concernent également la question du changement climatique.

Nous avons donc une mobilisation déjà présente, mais nous devons également continuer à nous projeter. Le présent Rapport d'étape rappelle l'importance de mettre en œuvre de manière

complémentaire deux stratégies : stratégie d'atténuation, stratégie d'adaptation, et c'est nécessaire pour agir le plus efficacement possible.

L'atténuation, c'est la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre destinée à atténuer l'ampleur du changement climatique.

L'adaptation, c'est l'évolution de nos activités pour prendre en compte les impacts du changement climatique, car même si l'on arrive à limiter le niveau de celui-ci, il aura nécessairement lieu et nous devrons donc nous y adapter.

Le bilan qui a été dressé par cette Mission souligne que l'action régionale est bien ancrée dans le domaine de l'atténuation du changement climatique et donc, en particulier, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais que les stratégies d'adaptation, en revanche, doivent encore être développées ; cela ne concerne pas que la Région, cela concerne également l'échelle nationale, l'échelle européenne et l'échelle mondiale.

Il faut donc souligner la nécessité de renforcer ce volet "adaptation des politiques régionales", sans pour autant évidemment abandonner les actions en faveur de l'atténuation ; nous avons besoin de les articuler toutes les deux.

Les Experts scientifiques qui ont été rencontrés ont bien souligné l'impérieuse complémentarité des stratégies en matière de lutte contre les effets du changement climatique.

Le défi est donc de taille : poursuivre les changements engagés en matière d'atténuation, s'engager résolument sur la voie de l'adaptation pour définir une trajectoire d'avenir et prendre le temps nécessaire pour assurer une transition socialement juste, tout en répondant aux attentes des citoyens et des territoires lors des situations d'urgence, que malheureusement nous avons trop souvent tendance à connaître dans notre région.

C'est donc dans cet état d'esprit que s'inscrivent les 4 préconisations que je vais évoquer rapidement pour conclure cette présentation. 4 préconisations issues des travaux de cette Mission d'Information et d'Évaluation, qui ont donc essayé de prendre en compte le développement dans les 2 axes : atténuation et adaptation, et répondent à quelques principes généraux :

- s'inscrire dans une trajectoire compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré,
- les préconisations doivent être concrètes et évolutives, notamment pour s'adapter aux avancées scientifiques, aux territoires et à leur contexte,
- elles sont basées sur l'accompagnement des acteurs et des territoires, la prise en compte de la complexité et de la globalité des approches.

<u>1ère préconisation</u> : Définir un scénario robuste d'anticipation des changements climatiques pour agir dans les territoires. Il s'agit :

- de définir une trajectoire très concrète, illustrée, de transition globale face à l'augmentation des impacts,

- d'analyser la diversité des enjeux du changement climatique sur le territoire régional,
- et de co-construire avec les acteurs régionaux des données clefs et des pistes d'actions à engager à différentes échelles territoriales.

Il s'agit en fait de donner des outils à chacun d'entre nous, que nous soyons citoyens, que nous soyons engagés dans des entreprises, dans des associations, pour comprendre les impacts et savoir comment agir. Il ne s'agit pas simplement d'avoir des données planétaires, il s'agit de savoir comment, dans chacun des territoires de notre région, l'impact va avoir lieu, comment nous pouvons agir partout dans notre région, avec la diversité que nous connaissons au niveau géographique et territorial. Il ne s'agit donc pas seulement de vouloir agir, encore faut-il savoir comment le faire de manière utile et efficace.

Cette politique, dans le scénario d'anticipation, comportera un volet d'atténuation, évidemment, pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, en reprenant en particulier la Stratégie Région à Énergie Positive, mais aussi plus généralement un volet de mesures d'adaptation face aux effets du changement climatique.

2ème préconisation : Initier un budget vert sur les politiques sectorielles agricoles, touristiques et bâtiment. Le budget vert, c'est une évaluation de l'ensemble des recettes et des dépenses, à la fois budgétaires et fiscales, qui sont recensées au regard de leur impact, qu'il soit positif ou négatif, sur l'environnement, et évidemment nous parlons des dépenses régionales.

Cet impact doit être mesuré en fonction d'objectifs environnementaux préalablement fixés et ce budget vert constitue un levier pour faire évoluer les financements régionaux et aider les territoires à mettre en œuvre des stratégies cohérentes de lutte contre le changement climatique.

Cette démarche est pionnière pour une Collectivité et elle permettrait à notre Région de se doter d'un système de mesure et d'affichage des impacts des projets qu'elle accompagne sur le territoire dans ce nouveau contexte, sur deux échelles : à l'échelle interne à la Région, au niveau de ses lignes budgétaires propres, et à l'échelle des projets et initiatives contribuant aux objectifs bas-carbone régionaux. Cela nécessitera, pour être mis en place, d'être fondé sur des évaluations les plus précises possibles des externalités, à la fois positives et négatives, de nos dépenses.

3ème préconisation : Mener une expérimentation sur l'accompagnement des flux touristiques.

Il s'agit évidemment, en corrélation avec les objectifs régionaux d'augmentation du nombre de nuitées et de tourisme durable, de mettre en place une expérimentation visant à maintenir à la fois l'attractivité de la région et l'évolution des flux touristiques, dans un contexte d'évolution climatique. Dans cette dynamique, il s'agit d'adapter l'offre touristique régionale pour qu'elle réponde aux enjeux d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement. L'objectif de cette préconisation repose sur trois axes :

- la gestion des flux : la répartition dans l'espace et le temps des flux touristiques, l'innovation en termes d'offres, la mobilité,

- l'adaptation de l'offre à une clientèle bas-carbone qui souhaite limiter son empreinte carbone dans le choix de sa destination et dans son mode de consommation,
- et l'incitation des touristes à limiter leur impact carbone.

4ème et dernière préconisation : S'appuyer sur la biodiversité pour renforcer la résilience des territoires. Il s'agit de donner une place plus importante aux services écosystémiques qui sont rendus par la nature et qui permettent de répondre efficacement et durablement aux effets du changement climatique, vous l'avez évoqué dans votre introduction Madame la Présidente.

Renforcer la capacité des puits de carbone vivants : la plantation d'arbres, la renaturation des cours d'eau, l'agro-écologie, l'agroforesterie. C'est un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone. Ils contribuent en même temps au bien-être humain, ils assurent une meilleure résilience des territoires et ils produisent des bénéfices pour la biodiversité.

Les solutions fondées sur la nature -un concept qui a été développé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature- s'inscrivent pleinement dans cette démarche et constituent un outil pertinent et durable. Plusieurs objectifs stratégiques pourraient donc être poursuivis :

- favoriser l'émergence de projets d'aménagement vertueux en termes environnemental et sociétal, s'appuyant sur ce concept de solutions fondées sur la nature,
- accompagner l'intégration des solutions fondées sur la nature à l'échelle locale, au travers des différents documents de planification,
- poursuivre la protection, la gestion durable et la restauration des milieux naturels en bon état, afin de réduire l'exposition du territoire et des activités humaines aux risques et aléas.

Voilà les 4 préconisations de cette Mission d'Information et d'Évaluation.

Vous l'avez compris, nous sommes plus à un point d'étape qu'à un point de conclusion.

La question du changement climatique sera sans doute la question majeure que nous aurons à traiter au cours de ce siècle. Je crois que nous pouvons dire aujourd'hui que la Région Occitanie est pleinement mobilisée, qu'elle doit continuer sur cette lancée et mobiliser encore plus largement les acteurs pour que, tous ensemble, nous puissions construire un avenir durable.

Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à Madame la Vice-présidente pour la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Merci.

2020/AP-MARS/04 - Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Occitanie

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Effectivement, vous venez d'entendre le rapport de la Mission d'Information et d'Évaluation sur l'impact de la hausse des températures sur les activités économiques et vice versa, et vous avez aussi entendu, notamment au travers de la dernière préconisation, que climat et biodiversité sont vraiment liés, dans le sens où la hausse des températures impacte fortement l'érosion, la disparition du vivant mais aussi, à l'inverse, combien la nature peut rendre des services, à la fois bien sûr en termes de santé humaine, mais aussi en termes écosystémiques pour protéger non seulement nos populations, mais également nos activités économiques, dont elle est d'ailleurs le support ; il suffit de penser par exemple à la pollinisation en agriculture pour voir qu'il ne peut plus y avoir de production agricole sans biodiversité.

Les mêmes Scientifiques, pas ceux du GIEC mais ceux de l'IPBES, la Plateforme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques, nous indiquent également dans tous leurs rapports que nous avons ouvert, malheureusement, la 6ème extinction des espèces, puisque plus d'1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies, et nous n'y échappons pas nous-mêmes ici, en Occitanie.

L'Occitanie, une région vraiment exceptionnelle en matière de patrimoine naturel et donc de biodiversité puisque nous hébergeons ici, dans nos territoires, plus de la moitié des espèces françaises de flore et de faune, c'est-à-dire plus de 200 espèces et une centaine d'habitats d'intérêt communautaire. C'est donc vraiment à ce carrefour géographique, entre Pyrénées, Méditerranée et Massif Central, l'un des 34 points chauds de biodiversité identifiés dans le monde.

Vous le savez, ce patrimoine naturel est fortement menacé par le réchauffement climatique, également par toutes les pressions en termes d'activités, en termes démographiques.

Nous sommes une région qui, vous le savez, accueille 50 000 nouveaux habitants chaque année et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas attendu cette Stratégie, en tout cas sa présentation ici, en Assemblée plénière, pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement de tous les acteurs de la biodiversité : scientifiques, éducation à l'environnement, protection, à travers notamment nos Parcs Naturels Régionaux ou nos Réserves, mais également -cela a été rappelé par Bertrand MONTHUBERT tout à l'heure- toutes les politiques d'atténuation que nous avons déployées.

Cette Stratégie Régionale Biodiversité qui vous est proposée aujourd'hui est vraiment le fruit d'une grande concertation qui a duré plus de 2 ans, puisque nous avions le souci de faire de cette Stratégie, non pas un énième document, un énième rapport qui reste dans les placards, mais un outil extrêmement opérationnel, dont le cœur est vraiment un programme d'actions -vous avez lu, je

pense, les fiches détaillées de ces programmes d'actions-, pour être également une feuille de route permettant aussi -puisqu'elle en fait partie- de bien décliner notre Stratégie Occitanie 2040, c'est-à-dire notre SRADDET. Donc cette Stratégie Régionale Biodiversité, c'est vraiment l'outil de mise en œuvre de cette conciliation entre le modèle de développement que nous avons d'ailleurs acté ici ensemble, avec la préservation et la restauration de la biodiversité, c'est-à-dire du vivant.

La Région et les Régions, vous le savez, sont chefs de file en matière de biodiversité, ce qui veut dire qu'il nous incombe de pouvoir animer avec l'ensemble de nos partenaires associatifs, avec les acteurs économiques, avec les Départements qui ont aussi des compétences fortes, notamment en matière de préservation des espaces naturels, un partenariat fort avec les Collectivités, avec les Mairies par exemple, fortement engagées ici en Occitanie, mais aussi avec l'Agence Régionale de Biodiversité que nous avons mise en place et qui est présidée par Véronique VINET, qui se veut aussi l'outil de mise en œuvre de façon très concrète pour accompagner, sur le plan technique, sur le plan de l'ingénierie, mais aussi sur le plan de la mobilisation, l'ensemble de tous ces territoires et de tous ces acteurs engagés pour la nature.

Sur la traduction -j'ai envie de dire- très opérationnelle de cette Stratégie, il s'agit donc de relever de façon collective 5 défis, que l'on retrouve bien sûr dans le SRADDET, dans ce projet d'aménagement du territoire Occitanie 2040 :

1er défi : Réussir la trajectoire et l'objectif de zéro artificialisation nette à l'échelle régionale.

Vous le savez, l'arrêt de ce modèle d'étalement urbain, d'artificialisation des sols est un enjeu majeur pour protéger les populations puisqu'on sait que les risques, notamment d'inondation, de sécheresse ou même de pénurie en termes de ressource en eau sont accrus par le modèle urbanistique que nous avons malheureusement trop soutenu ces dernières décennies et donc, cette lutte contre l'artificialisation des sols c'est aussi pouvoir maintenir des habitats pour toutes ces espèces et donc fournir ce précieux service que la nature assure pour les espèces, faune et flore.

2ème défi : Renforcer justement la résilience de ces écosystèmes, objectif qui rejoint une des préconisations de la MIE Climat.

3ème défi : Construire le modèle de développement, le nôtre, sans pollution et à faible impact sur la biodiversité. C'est-à-dire que là, il faut que la biodiversité ou en tout cas cet objectif de sa restauration et de l'arrêt de son érosion puisse être transversal à toutes nos politiques sectorielles et de la même façon que l'on évalue l'impact carbone des activités et des politiques que nous menons, on va aussi devoir évaluer l'impact biodiversité de ces mêmes politiques publiques.

4ème défi : Mieux connaître, mieux partager cette connaissance en termes de biodiversité pour mieux agir individuellement, mais aussi collectivement et là, nous pouvons nous appuyer sur des Laboratoires de recherche universitaires, notamment à Montpellier, qui sont extrêmement reconnus sur le plan international. Nous avons donc ici toute la compétence et l'expertise pour cette montée en connaissance, en compétence et, du coup, en appropriation de ces enjeux de biodiversité.

5ème défi, extrêmement important : Pouvoir accompagner et valoriser toutes les innovations, toutes les pépites, toutes les actions d'excellence en faveur de la biodiversité, déjà pour faire la démonstration que c'est possible, que le bénéfice est important et que c'est finalement une équation plus que gagnant/gagnant.

Je vous invite donc vraiment à lire attentivement ce Plan de 29 actions très concrètes, à œuvrer, là où vous vivez et travaillez, au déploiement de cette biodiversité et à mobiliser l'ensemble des acteurs pour que nous devenions ce territoire d'excellence en termes de biodiversité.

Nous avons un rendez-vous important, celui de juin 2020, puisque pour la première fois la France accueillera la rencontre mondiale de l'IUCN, ce rassemblement de tous les Scientifiques internationaux sur les questions de biodiversité. Ce congrès aura lieu à Marseille, c'est-à-dire chez nos voisins et nous travaillons, avec l'Agence AD'OCC et l'Agence Régionale Biodiversité, pour y participer et valoriser l'ensemble des expérimentations, des actions innovantes que nous mettons en place, en particulier sur la protection de nos écosystèmes marins où, là aussi, nous avons des Laboratoires d'excellence sur ces questions.

Je terminerai en disant qu'aujourd'hui 5 mars, hasard du calendrier, c'est le jour du dérèglement ... Le jour du dérèglement est un nouvel indicateur -après le jour du dépassement- qui a été travaillé par un Bureau d'études qui s'appelle Carbone 4, qui nous indique qu'aujourd'hui nous avons déjà atteint le niveau d'émission des gaz à effet de serre dont nous disposerions de façon hypothétique pour l'année entière, si nous respections la Stratégie bas-carbone que la France et l'Europe se fixent pour 2050, puisqu'en 2050 nous devrons être en capacité de ne plus émettre plus de carbone que notre capacité de le stocker.

C'est donc un défi très important, pour la planète bien sûr, mais pour la survie de l'humanité, Bertrand MONTHUBERT l'a bien rappelé tout à l'heure.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Nous examinerons, dans le cadre de la discussion, trois amendements : deux amendements déposés sur le Rapport 03 et un amendement sur le Rapport 04.

Le premier intervenant est Monsieur Christophe SAINT-PIERRE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. SAINT-PIERRE

Merci Madame la Présidente.

Le réchauffement climatique et ses effets ne font plus aucun doute, nous en percevons déjà directement les évolutions sur notre environnement. Notre Collectivité régionale a pris la mesure de ces enjeux et nous avons donc initié la Mission d'Information et d'Évaluation.

Je tenais, Madame la Présidente, à souligner la qualité de l'organisation de nos séances de travail, ainsi que la pertinence de nos échanges.

Aujourd'hui, la Mission remet son rapport d'étape, nous y retrouvons les données inquiétantes quant à l'évolution du climat et ses impacts.

S'agissant du réchauffement climatique, il est désormais commun de développer des stratégies en faveur de la réduction des gaz à effet de serre, responsables de l'augmentation du réchauffement au sol et donc des températures. Nous parlons alors d'atténuation.

Malheureusement, nous savons tous que même dans les scénarios les plus optimistes, les températures vont augmenter pendant plusieurs décennies, modifiant encore notre environnement et entraînant inévitablement de profonds changements dans nos comportements et nos habitudes de vie. Nous devons parler ici d'adaptation.

En notre qualité de Responsables publics il nous revient, aux côtés des scientifiques et des associations pour le climat, d'anticiper ces bouleversements.

Le cadre fixé à la Mission a défini trois domaines sur lesquels mesurer les impacts climatiques dans notre région : le tourisme, les activités liées au bâtiment et l'agriculture.

Le présent rapport analyse ces trois thèmes et propose des axes d'intervention régionale recoupant plusieurs dispositifs déjà existants.

Nous devons, Madame la Présidente, nous prononcer sur la reconduction de la Mission, il va sans dire que notre groupe y sera favorable.

Mais je voudrais vous suggérer qu'un axe de travail soit un peu plus développé dans cette nouvelle séquence. Il s'agit de la notion de résilience des territoires, évoquée en pages 96 et 97 du rapport. L'accompagnement de nos Collectivités et des élus me semble essentiel pour les aider à adapter le développement de leurs territoires aux phénomènes climatiques. Nous ne pourrons plus construire demain nos villes comme nous le faisions hier. Le SRADDET donne déjà des pistes, mais je pense qu'un focus serait pertinent, grâce au travail de la Mission.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. En effet Monsieur SAINT-PIERRE, je partage cette suggestion et nous allons, dans la poursuite des travaux, développer plus les mesures d'accompagnement, sachant que dans le

même temps nos Agences Régionales se sont dotées de moyens plus opérationnels, que ce soit l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction, ou notre Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, de même que tous les dispositifs fonciers que nous sommes en train de travailler avec notre Direction de l'Aménagement Foncier.
La parole est à Monsieur GILABERT pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

M. GILABERT

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Après la présentation très complète de mon collègue Bertrand MONTHUBERT, je voudrais insister sur quelques points importants qui nous ont conduits au Rapport d'étape que nous allons voter aujourd'hui. Des points sur la méthode de travail, sur l'évidence du réchauffement climatique, sur les axes stratégiques de lutte, ainsi que sur le contexte régional et le potentiel dont nous disposons, et je pense qu'il faudra aussi regarder l'avenir à partir des préconisations sur les trois domaines : bâtiment, agriculture/agroalimentaire et tourisme, pour une politique étendue à l'ensemble des secteurs sur lesquels nous sommes engagés dans cette Région.
Quelle a été notre méthode ? La méthode est toute simple, cela a été :
- l'audition d'experts qui ont été proposés par tous les membres de la Commission, y compris les élus du Rassemblement National,
- de la veille documentaire et des revues de presse sur le sujet,
- et des éléments de comparaison avec ce qui se passe ailleurs, en particulier sur les bonnes pratiques ou les écueils à éviter.
Le tout a été fait dans une réelle approche participative entre nous, lors des réunions de travail, où chaque membre a pu faire des propositions.
Quels constats ? Les experts -tous ceux qui ont été sollicités en tout cas- sont d'accord sur le réchauffement climatique et ses effets avec les sécheresses, les canicules, les événements violents, les dépenses énergétiques accrues pour la climatisation.
Les causes de ce réchauffement climatique ont été débattues et ont mis en évidence de profonds désaccords avec le Rassemblement National. En effet, certains collègues pensent que les causes naturelles sont plus importantes que les causes humaines et qu'au Moyen Âge il y avait des périodes plus chaudes que maintenant ... Je ne sais pas s'il y avait des périodes plus chaudes, en tout cas ce qui est sûr c'est qu'au Moyen Âge, on n'avait pas les moyens scientifiques pour évaluer les milliards de tonnes de gaz à effet de serre qui sont envoyés et qui modifient l'effet de serre.
Donc clairement, je trouve qu'il est dangereux de tenir ce genre de propos, parce que cet effet de serre permet la vie sur terre depuis toujours, mais aujourd'hui il est perturbé, avec aussi un autre

élément : tous les éléments de l'activité humaine qui provoquent des particules fines et qui provoquent la mort de centaines de milliers de personnes sur la planète à ce jour.
Il n'est donc pas question de débat sur les causes du réchauffement, il est question de traiter le problème et d'être très sérieux face à ce problème.
Cela a été dit par Bertrand MONTHUBERT, la stratégie de lutte, on le sait, c'est préconisé partout, ce sont deux grands objectifs :
- l'adaptation à ce changement climatique, en mettant en place des mesures de protection, on peut citer les digues côtières, les aménagements de berges de cours d'eau, des modifications de couverts végétaux et bien d'autres solutions également,
- et l'atténuation du changement climatique avec des mesures d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique des bâtiments, des mobilités non polluantes, la diminution drastique des usages de ressources fossiles et la mise en place de productions d'énergies renouvelables.
Et j'y rajouterai un autre élément qui a été débattu, qui a aussi été débattu avec nos collègues du CESER la semaine dernière : la dimension de l'efficience énergétique, qui se traduit par une analyse systématique des cycles de vie de tous les produits et services nouveaux que nous développons.
Pour chacun de ces dispositifs, il s'agit d'évaluer, en toute objectivité et non sous la pression des lobbies ou de quelques idées reçues, tous les coûts et effets induits : les coûts énergétiques, les coûts écologiques, les coûts économiques et les coûts sociaux. Je crois que cela, c'est ce qui a résulté de cette réflexion globale sur la manière de lutter.
Dans quel contexte sommes-nous ? On s'aperçoit, quand on analyse le travail qui a été fait depuis que nous sommes élus, qu'il y a eu -cela a été rappelé par Bertrand MONTHUBERT, je ne reprendrai donc pas l'énumération- les grands objectifs généraux de la Stratégie RÉPOS revus régulièrement parce que c'est un dispositif ouvert, Madame la Présidente, vous l'avez souhaité ainsi et c'est bien que ce soit ainsi ; il y a bien sûr après tous les éléments : Plan Hydrogène, Éco-chèques, NoWatt, Plan Bâtiment Durable, Stratégie Biodiversité … Je passe, parce que tous ces éléments ont été donnés et figurent également dans le document de la Stratégie Régionale, le SRADDET, qui est très structurant.
Nous avons en même temps, dans cette Région, mis en place un certain nombre d'outils de gestion et de pilotage : les critères d'éco-conditionnalité dans les appels à projets, dans les achats publics, les indicateurs d'évaluation pour nous aider dans la prochaine appréciation de l'efficience énergétique et écologique. Ce contexte, c'est une base très, très forte et la Mission d'Information et d'Évaluation sur le Climat nous donne l'occasion d'avoir une vraie cohérence globale dans nos politiques.
C'est ce qui se traduit dans ces premières préconisations, dont je ne rappellerai pas le détail, qui a été bien développé tout à l'heure par Bertrand MONTHUBERT, mais c'est vrai qu'aussi bien dans la

première qui est le scénario d'anticipation au changement climatique, qui s'applique vraiment à tous les domaines, que sur l'initiation d'un budget vert, on peut aussi approcher cela et les dispositifs spéciaux bas-carbone peuvent s'appliquer également dans de nombreux domaines, je pense en particulier aux déplacements …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. GILABERT

Nous avons donc ces quatre préconisations et je dirai, en conclusion, que la dimension structurante de ce travail permet de renforcer notre politique publique en matière de transition énergétique et écologique, car elles sont pour nous très, très importantes pour notre action régionale future.

Un dernier mot pour remercier les Services et en particulier la Directrice de projet, Madame Marie-Laurence DUSFOURD, pour son important travail, son sens de l'écoute et son esprit de synthèse, sans oublier mes collègues pour l'esprit qui a prévalu pendant nos travaux.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Véronique VINET pour 3 minutes ...

Mme VINET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Une variété extraordinaire d'espèces, tant pour la faune que pour la flore, c'est la richesse incomparable de l'Occitanie.

Un réseau d'acteurs très divers qui œuvrent au quotidien pour la préserver, c'est une chance pour notre biodiversité. La nature en a bien besoin, tant elle a subi d'outrages.

Plus de la moitié des cours d'eau sont en mauvais état écologique, la destruction d'habitats est l'une des causes de la disparition des espèces, la destruction de zones humides et des cours d'eau contrariés aggravent les crues, beaucoup trop de produits chimiques utilisés et des sols de moins en moins vivants, quand ils ne sont pas artificialisés, tel est le constat que dresse le rapport de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Ces éléments, conjugués au réchauffement climatique, constituent un cocktail explosif qui met en péril le monde que nous avons emprunté à nos enfants.

Le rôle de chef de file de la Région pour la préservation et la reconquête de la biodiversité est gravé dans le marbre, aujourd'hui, avec cette Stratégie Régionale.
Le Premier Ministre déclarait récemment que les Régions n'avaient pas les moyens adéquats pour assumer ce chef de filât. Financièrement, il lui suffit de neutraliser les dépenses fléchées sur l'environnement dans le Pacte de Cahors. Stratégiquement, c'est faux, puisque les Régions ont beaucoup de leviers pour agir, il faut le vouloir.
Pour agir, nous avons besoin d'objectifs clairs, quantifiables, compréhensibles par toutes et tous, puisque ce sont des objectifs communs. Objectifs simples et de bon sens, mais mise en œuvre compliquée car, pour changer, il faut convaincre :
- repenser la ville et faire évoluer les documents d'urbanisme,
- reconnaître les services rendus par la nature et mieux s'en inspirer,
- accompagner l'agriculture vers des pratiques plus vertueuses, nous l'avons vu tout à l'heure,
- mettre en œuvre la transformation de tout le système économique,
- investir dans la recherche et l'innovation.
On protège mieux ce que l'on connaît bien. Ainsi, le travail sur les données est essentiel, mais leur compilation est parfois complexe. Ce sera, en complément des structures nationales, le rôle de l'Observatoire Régional de la Biodiversité porté par l'ARB Occitanie.
La vulgarisation et la connaissance, la sensibilisation des décideurs, des porteurs de projets et bien sûr du grand public sont l'une des clefs de la réussite pour une mobilisation efficace.
La préservation de la nature n'est pas une contrainte, ni une charge, c'est un investissement sur le futur et une manière de réinterroger le territoire.
Nous avons adopté en décembre 2019 le SRADDET, beaucoup d'engagements ont été pris, ils sont affinés ici, explicités dans cette Stratégie Régionale pour la Biodiversité :
- lutte contre l'artificialisation des sols,
- restauration des continuités écologiques,
- trames de toutes les couleurs : verte, bleue, turquoise, brune, noire,
- lutte contre les plastiques qui tuent notre Méditerranée,
- et bien sûr, Région à Énergie Positive.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme VINET

Après les Assises, après la création de l'ARB, après l'adoption du Plan Foncier, du Plan Arbre, du Schéma Économie Circulaire, du SRADDET, votons aujourd'hui cette SRB. Aujourd'hui, nous avons tout pour changer, alors changeons, vive la biodiversité ! (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame LASFARGUES pour 4 minutes, s'il vous plaît …

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Les Radicaux de Gauche se réjouissent de voir la Région Occitanie s'emparer de cette question tragique qu'est l'effondrement de la biodiversité et nous invitons chaque Collectivité, dans chacune des strates qui constituent notre République, à se saisir de ces enjeux. Car la préservation des espèces vivantes, attestée par la science, c'est l'affaire de l'homme.

Aucun humanisme, aucune pensée politique philanthrope ne saurait aujourd'hui ignorer la question de la préservation de notre environnement. Pas de vision globale de l'avenir sans la prise en compte de tous les êtres vivants.

Pour les Radicaux, qui puisent leur inspiration dans les racines de la pensée des Lumières, qui considèrent que la compréhension du monde doit s'appuyer sur la science et la raison, dans la grande tradition des naturalistes du 19ème siècle, et qui ont construit les prémisses de l'écologie politique avec Michel CRÉPEAU dans les années 70, la réconciliation entre l'homme et la nature relève de l'impérieuse nécessité. Et c'est justement le rôle des politiques publiques que de traduire en actes concrets ce qui doit devenir une nouvelle éthique de l'action publique, loin des seuls effets d'annonce et des coups de communication.

La grande transformation écologique doit devenir un projet républicain. Lourde tâche, si l'on tient compte de la réalité du système dans lequel nous évoluons et qui veut que toutes ressources fiscales des territoires, communes et communautés de communes, dépendent directement de leur développement urbain ou économique, c'est-à-dire de l'artificialisation des sols, au fond d'une conquête de l'homme sur la nature.

Nous réfléchirons avec vous, Madame la Présidente, à la bonne manière d'intégrer la biodiversité dans les politiques publiques et les projets.

Nous réfléchirons avec vous aux moyens de préserver la diversité de nos paysages et de nos milieux.

Nous réfléchirons avec vous à la manière de provoquer ce changement de regard, salutaire pour le monde qui nous entoure, en évitant toujours l'écueil du malthusianisme et de la misanthropie.

Les "Radicons" … (*Exclamations*) Les Radicaux, excusez-moi ! (*Rires*)

Les Radicaux seront à vos côtés pour approfondir encore notre Stratégie Biodiversité.

Merci de m'avoir écoutée et excusez-moi …

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Ce n'est pas grave ! Merci.

La parole est à Monsieur DONADA pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

M. DONADA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Bernard GONDRAN et moi-même avons participé aux différentes réunions de la Mission d'Information et d'Évaluation sur le réchauffement climatique.

Nous tenons à remercier en premier les Services de la Région pour la qualité du travail accompli et pour leur disponibilité sans faille.

Il nous a été agréable d'échanger nos points de vue -parfois divergents- avec nos collègues, dans une ambiance sympathique et ouverte.

Bien sûr, Madame la Présidente, il n'est pas question de nier le fait qu'un réchauffement ait lieu depuis plusieurs décennies. Cependant, nous n'arrivons pas à savoir pour l'instant quelle est la part naturelle de celui-ci, à travers plusieurs phénomènes tels que : la position de la terre sur son ellipse autour du soleil, ce qui conduit à un réchauffement ou à un refroidissement, la variation de l'axe des pôles, les irruptions solaires ou volcaniques, ainsi que d'autres causes, et la part entropique de celui-ci. Évaluation qu'il serait intéressant de connaître.

Nous ne pouvons intervenir que sur les activités humaines bien évidemment, le reste n'étant pas dans nos capacités.

Des actions pour lutter contre le réchauffement nous sont proposées dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment et du tourisme. Ces préconisations sont intéressantes et demandent une avancée dans leur application, avec un contrôle de leurs résultats rigoureux et indépendant.

Mais, Madame la Présidente, nous devons d'abord nous interroger sur les outils que vous voulez mettre en avant pour arriver à une Région à Énergie Positive en 2050.

Vous avez choisi plusieurs pistes sur les énergies renouvelables : l'hydrogène, l'hydroélectricité, le photovoltaïque et les éoliennes. Je ne parlerai pas du nucléaire non carboné, qui pour nous est une pièce essentielle du dispositif, mais qu'une partie de votre Majorité refuse catégoriquement.

Il est clair, Madame la Présidente, que certaines stratégies envisagées sont bonnes :

- le développement de l'hydrogène par différentes méthodes est excellent et nous y souscrivons,
- nous devons aussi soutenir la filière hydroélectrique avec les barrages qui la produisent ; nous ne devons absolument pas les intégrer dans une économie de marché ultralibérale comme l'Union Européenne veut nous l'imposer, c'est un bien commun qui ne saurait être bradé,
- pour le photovoltaïque, les bénéfices envisagés sont plus contestables : bien que quelques entreprises de fabrication existent encore sur notre territoire, la quasi-totalité est importée de Chine

et a donc un coût carboné très élevé, alors que nous luttons contre celui-ci ; de nombreuses pistes d'amélioration existent, mais nos Gouvernants ne les ont pas retenues et ces différents laboratoires sont actuellement à l'étranger.

Enfin, se pose la question des éoliennes terrestres et maritimes.

Nous estimons que cette filière n'aurait pas dû être retenue pour notre région : coût très important à la réalisation, 1 500 tonnes de ciment pour les socles ou plus, palles très souvent importées et non-recyclables, défiguration de nos magnifiques paysages, destruction des oiseaux pris dans ces "ventilateurs" et nuisance aux animaux.

Pour les éoliennes en mer se pose le problème de leur ancrage sur le plateau continental qui est assez étroit en Méditerranée ; elles ne doivent pas être visibles de la côte … Je vous laisse calculer la distance où elles devront être implantées si elles mesurent 120 mètres de haut !

Lors d'une évaluation indépendante dans quelques années, si les conclusions s'avéraient négatives, qu'adviendrait-il de ces installations ? Des sommes importantes auront été dépensées, nous aurons saccagé notre environnement immédiat durant des décennies et aujourd'hui, nous sommes dans l'incertitude quant à la dépollution de ces sites. Le Président MACRON lui-même s'est interrogé sur la pertinence des éoliennes au cours d'une de ses conférences de presse.

Nous vous demandons donc, Madame la Présidente, d'appliquer le principe de précaution et de stopper ces filières.

Mon collègue GONDRAN a également mis l'accent sur le fait que nous pouvons importer des aliments transgéniques pour nourrir notre bétail, alors que nos agriculteurs ont interdiction de les cultiver. Cela contribue encore au réchauffement climatique. Notre ligne de conduite nationale et européenne est une fois de plus incohérente ; nous en étions, je pense, tous d'accord et nous l'avons noté dans le rapport. Puisque nous ne pouvons décider de cette interdiction d'importation au niveau régional, il serait judicieux que la Région pèse de tout son poids auprès de nos législateurs pour modifier cette législation, comme nous essayons de le faire également sur les perturbateurs endocriniens.

Vous comprendrez, Madame la Présidente, que nous nous abstenions, comme nous l'avons expliqué en Commission, malgré les points positifs que nous avons retenus.

Toutefois, nous demandons que cette Mission soit poursuivie et élargie.

D'autre part, notre groupe votera sans aucun sectarisme les amendements 2 et 3 proposés par la France Insoumise. En effet, je rappelle à notre Assemblée que nous sommes constants sur ce sujet de fond, nous avons toujours été contre les éoliennes, qu'elles soient terrestres ou maritimes, depuis le début de la mandature. Il est heureux de constater que d'autres Conseillers se rapprochent un peu de notre position ! (*Apartés*)

Le seul véritable frein au réchauffement climatique est, à mon sens, l'arrêt du mondialisme le plus débridé qui ne profite qu'à quelques dizaines de milliers de personnes déjà richissimes.

La solution réside dans le localisme qui permettra la réindustrialisation de notre pays et à ses agriculteurs de pouvoir produire une alimentation saine, hors des traités TAFTA, CETA ou autres. Certains produits font le tour du monde, alors qu'ils sont présents sur notre territoire ou peuvent être construits chez nous. L'épidémie de Coronavirus nous a montré que nous sommes dépendants à 90% pour la pénicilline et bien d'autres produits. Cela devrait tous nous interpeller.
Je vous remercie pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SELLIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SELLIN

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Avant d'aborder cette question de l'urgence climatique et des politiques à mettre en œuvre, nous tenons à vous préciser que nous regrettons que dans votre rapport liminaire, vous n'ayez pas fait état de la situation du pays sur la question de l'urgence démocratique et de l'utilisation du 49.3 qui surplombe aujourd'hui l'activité démocratique en France.
Nous souhaitons par là même aussi saluer, puisque cela n'a pas été fait, le mouvement social qui, depuis 90 jours, avec des grèves et des manifestations, agit pour l'intérêt général autour de la question des retraites. Nous pensons que cette question est très largement aussi importante que la question du Coronavirus.
Revenons sur l'urgence climatique et sur la contradiction majeure, et certainement insurmontable, que représente le projet délirant, productiviste et anti-écologique de Port-La-Nouvelle.
À ce sujet, il faut écouter toutes les interpellations.
Nous souhaitons donc porter à l'attention de l'Assemblée ... (*Marteau*) l'amendement qui précise que : La Région met en conformité ses actes et l'ensemble des politiques au regard du diagnostic et des préconisations de ce rapport d'étape de la Mission d'Information et d'Évaluation du changement climatique. En premier lieu, la Région décide notamment d'un moratoire sur l'extension du port de Port-La-Nouvelle.
Je voudrais préciser aussi au Front National qu'ils peuvent tout à fait voter notre amendement, mais que nous ne sommes pas contre les éoliennes, car ce n'est pas au cœur du sujet.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur AUDRIN pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. AUDRIN

Madame la Présidente,

Depuis la naissance de la Région Occitanie en 2016, force est de constater que nombre de stratégies, schémas et autres plans se sont succédés pour faire de la biodiversité l'un des axes centraux de votre action. Gageons que cette succession de bonnes intentions soit suivie dans les faits de concrétisations, au diapason de vos ambitions affichées.

Votre dernière proposition, la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, apparaît sans nul doute comme le point d'orgue de votre stratégie en la matière. Ce document, tant dans sa méthodologie que dans ses orientations, suscite de nombreux espoirs.

Votre Stratégie Régionale pour la Biodiversité est présentée comme un modèle de concertation : 700 contributions recueillies par le Comité Régional Biodiversité que vous qualifiez de Parlement de la Biodiversité.

Sur le fond, la présentation de votre document commence par l'exposé d'une vision planétaire de la biodiversité, en faisant référence aux travaux de l'IPBES, Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique de la Biodiversité.

Face aux défis mondiaux de la pauvreté, de la faim, de la santé, de l'eau, des villes, des sols et du climat mis en en lumière par l'IPBES, vous estimez que la Région Occitanie a une responsabilité toute particulière et qu'elle s'est déjà engagée de longue date dans ce combat, sur tous les fronts.

Votre volonté que notre Région soit bien l'une des Collectivités de référence en la matière ne peut être que partagée, tant les enjeux sont capitaux. Pour ce qui est de la dimension mondiale et de la dynamique internationale que vous prônez il est, me semble-t-il, raisonnable de voir d'abord comment elle parvient, au niveau national, à prendre le leadership de la démarche vertueuse que vous décrivez. La déclinaison des 29 actions et fiches qui constituent la trame de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité apparaît sous une forme séduisante, à condition que ces bonnes intentions ne restent pas au stade de simples déclarations.

Je mentionnerai cependant les 5 défis collectifs qui justifient leur adoption :

- réussir le zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à l'horizon 2040,
- renforcer la résilience des écosystèmes et des territoires, dans un contexte de changement climatique,
- construire un modèle de développement sans pollution et à faibles impacts sur la biodiversité,
- mieux connaître, mieux partager, pour mieux agir individuellement et collectivement,
- et enfin, cultiver l'excellence en faveur de la biodiversité, au travers de l'exemplarité et des synergies entre acteurs.

Des objectifs ambitieux que nous partageons, certes, mais qui ne sauraient ôter notre vigilance. Nous resterons attentifs.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame EYSSERIC pour 4 minutes, s'il vous plaît …

Mme EYSSERIC

Merci Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Nous possédons en Occitanie un patrimoine inestimable en termes de biodiversité, je dirai une identité, véritable richesse qui contribue à notre qualité de vie, des repères de notre Païs.

Qui n'a admiré nos paysages, plaines et collines côté Adour-Garonne, mer et littoral méditerranéen, garrigue rhodanienne, montagnes et vallées pyrénéennes, monts et plateaux du Massif Central.

Comme l'a dit notre Vice-présidente, en Biodiversité l'Occitanie occupe une place prépondérante, véritable réservoir du territoire national, avec des espèces régionales de faune et de flore qui représentent plus de la moitié des espèces recensées en France.

C'est donc bien un enjeu majeur de préserver, protéger, développer ce véritable capital régional. Nos oiseaux nicheurs, nos reptiles et amphibiens, nos poissons de rivière et de mer, nos espèces marines, nos espèces florales, nos arbres et nos prairies.

Un consensus existe sur la part croissante de responsabilités qui incombent à l'homme dans le phénomène d'érosion de la biodiversité. Globalement, depuis les années 50, le développement des activités humaines contribue à la destruction et à l'altération des milieux et des espèces qui y vivent. Nous avons le devoir d'inverser cela.

Les experts identifient 5 grands types de pressions exercées sur la nature :

- la destruction et la fragmentation des habitats naturels par artificialisation ou changement d'occupation des sols,
- la surexploitation des ressources naturelles,
- les pollutions,
- les changements climatiques, nous l'avons dit aussi sur le rapport n°3,
- et les espèces exotiques envahissantes.

Oui, nous devons changer nos habitudes.

Cette Stratégie Régionale constitue donc une formidable opportunité de revoir la relation de l'homme, notre relation avec la nature, en s'inscrivant dans une écologie positive.

Indispensable à notre bien-être, à notre développement et à nos activités, la biodiversité nous concerne tous. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être spectateurs, nous avons le devoir d'être acteurs, dans une démarche citoyenne et pour les générations futures.

Consciente de ses responsabilités et dans un contexte où la biodiversité continue de se dégrader, en dépit des engagements pris au niveau européen et international, la Région Occitanie a souhaité s'inscrire dans ce processus en élaborant une Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

L'objectif est de doter la Région d'un cadre construit et partagé avec les acteurs locaux pour la connaissance, la restauration et la conservation du capital écologique.
Il s'agit, avec la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, d'inciter tous les acteurs du territoire, publics, privés, de la société civile, à s'approprier les enjeux de la biodiversité.
Cette Stratégie nous offre une vision pour agir ensemble et construire ensemble.
Tout ce travail s'inscrit dans une politique partenariale issue d'une intense concertation, conduite sur une période de près de 2 ans et toujours selon des méthodes de construction participatives : Assises Régionales de la Biodiversité qui ont regroupé en 2018 plus de 350 participants, travail en atelier, consultation citoyenne dématérialisée, rencontres bilatérales spécifiques.
Un grand nombre d'acteurs a une nouvelle fois été mobilisé : l'État, l'Office Français de la Biodiversité, les Agences de l'Eau, le Comité Régional de Biodiversité qui constitue un véritable Parlement de la Biodiversité, et encore les Départements, les Gestionnaires d'Espaces naturels, Parcs Nationaux, Parcs Régionaux, Réserves naturelles.
État des lieux, transparence, plan d'actions et vision stratégique sont les caractéristiques de notre politique régionale. Nous engageons des actions immédiates et nous avons, par exemple, installé avec l'État en novembre 2017 ... (*Marteau*) le Comité Régional pour la Biodiversité ; nous avons créé en 2018, aux côtés de l'Agence Française de la Biodiversité …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme EYSSERIC

… Notre première Agence Régionale de la Biodiversité. Nous anticipons et avons une vision d'avenir pour notre territoire.
Alors qu'il est urgent de réinventer notre rapport au territoire, de penser nos activités socioéconomiques en lien avec les autres composantes du vivant, la Région Occitanie, consciente de cet enjeu de société majeur, se dote aujourd'hui de priorités stratégiques pour orienter sa politique et placer la biodiversité … (*Marteau*) au cœur de son engagement.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ARCANGELI pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. ARCANGELI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

"*C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas*", ce sont les mots de Victor HUGO, c'était en 1870 … 150 ans plus tard, nous assistons à la 6ème extinction des espèces, avec une rapidité inégalée dans l'histoire de l'humanité. 1 million d'espèces pourraient disparaître dans les prochaines années. Rapport après rapport, la crise sans précédent de la biodiversité se confirme et s'accélère. Dans un même temps, nous l'avons dit, le réchauffement climatique s'amplifie aussi, avec notamment une multiplication des phénomènes extrêmes.

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont indissociables.

D'ailleurs, les violences faites à l'environnement sont semblables à la violence faite aux peuples et aux plus fragiles. Je dis cela parce qu'on entend parfois cette objection banale : "avant de s'occuper de la biodiversité, il faudrait d'abord songer aux hommes" … D'abord, comme disait LAMARTINE, "*On n'a pas deux cœurs, un pour les humains, un pour l'animal, on a un cœur ou on n'en a pas*" ! Aussi, parce que chez ces gens-là ce n'est pas l'un ou l'autre, mais souvent ni l'un ni l'autre, surtout parce que c'est la même cause qui est en jeu, c'est le même logiciel qui est à l'œuvre, l'activité humaine et les profits justifient que l'on fasse n'importe quoi, que l'on puisse piller la terre jusqu'à la dernière goutte et la rendre invivable, sacrifier la biodiversité, détruire les habitats ou s'opposer à sa protection ou à sa restauration, exploiter les hommes et spolier les peuples.

Nous avons passé quelques siècles à comprendre que la terre n'est pas au centre de l'univers, il nous faut faire encore quelques efforts pour admettre que l'homme n'est pas non plus au centre et que l'anthropocentrisme est une conception dépassée.

Au-delà du consensus politique que nous construisons sur l'urgence à agir, la question qui nous est posée est bien de changer de modèle, de changer de logiciel. Dans ce contexte, nous avons les cartes en main et chacun doit agir. La Région prend sa part et comme l'a rappelé Véronique, la Stratégie Régionale pour la Biodiversité que nous votons aujourd'hui est une nouvelle étape prometteuse. Elle doit nous permettre, elle doit nous obliger à réfléchir et à agir différemment, globalement, transversalement.

J'ai commencé mon intervention avec Victor HUGO, je citerai pour terminer quelqu'un qui vous est probablement moins familier, Ian MACMILLAN, qui était un ornithologue américain qui défendait le condor, ce gros rapace que l'on trouve notamment sur le sol américain, et c'était il y a 150 ans aussi. Ian MACMILLAN avait ces mots particulièrement contemporains : "*Ce qui est important dans la défense du condor, ce n'est pas tant le condor lui-même, ce qui est important c'est de développer les qualités humaines nécessaires à sa sauvegarde, car nous avons besoin de ces qualités pour nous sauver nous-mêmes*".

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame CARSALADE pour 5 minutes ...

Mme CARSALADE

Comme je vous sens tous un peu nerveux, je commencerai par un petit rappel de règlement. Lorsque l'on est attaqué dans une Assemblé démocratique, la parole est de droit. Madame JAMET a été priée de consulter un psychiatre parce qu'elle dénonçait la situation dramatique de nos agriculteurs. Je tiens à rappeler à ce collègue qu'un agriculteur se suicide tous les deux jours en France. C'est un devoir civique pour nous de le dénoncer, c'est un devoir moral de les soutenir.

(*Applaudissements*)

Pour en revenir, Madame la Présidente, à la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, on a là encore un vrai catalogue publicitaire, pour servir votre soif de communication sans doute.

Vous êtes déjà en campagne électorale pour 2021, puisque j'ai vu que vous signez même les affiches publicitaires de la Région … On verra si les électeurs tombent dans le panneau !

J'ai cru m'étouffer quand j'ai découvert votre défi n°1 "zéro artificialisation", parce que lorsque je me rends de Toulouse à Perpignan et que je vois ces alignements à l'infini d'éoliennes, ces fantômes blafards qui gâchent ces paysages merveilleux et uniques, on est loin du compte, surtout quand on sait, comme le rappelait mon collègue DONADA, qu'il faut 850 tonnes de béton, 300 tonnes d'acier, 25 tonnes de composites par mât éolien. Là, on a vraiment le vertige ...

Et oui, il faut séduire, faire plaisir aux écolos, employer les grands mots et "si vous êtes gentil et obéissant, si vous rentrez dans les clous, vous pourrez bénéficier d'argent public par le biais des subventions" … Je rappelle qu'on est en période électorale !

Par contre, il faut lire attentivement ce document pour découvrir que vous êtes en train de vous rendre compte de ce que l'on vous serine depuis pas mal de temps au Rassemblement National, c'est que les énergies renouvelable ont un impact négatif sur la biodiversité.

Vous êtes brutalement mis en face de vos contradictions : eh oui, l'éolien et le photovoltaïque ne sont pas la panacée que vous avez cherché, tant bien que mal, à nous imposer et c'est vous-mêmes qui l'écrivez page 57 du rapport, je vous cite : "*L'implantation de sites de production d'énergies renouvelables peut avoir un impact important sur la biodiversité du territoire : modification, voire altération ou destruction d'habitats et de domaines vitaux sur le site d'implantation, ruptures de continuités écologiques ; mortalité par collision, épuisement ou barotraumatisme chez certains oiseaux ; modification des habitats à l'amont et à l'aval pour l'hydroélectrique*".

L'éolien est une escroquerie écologique et économique de l'idéologie du vent. Même la Cour des Comptes, dans son rapport de 2013, souligne la dérive des coûts de l'éolien, indiquant qu'ils

pourraient atteindre 40 Md€ pour la période 2012 à 2020 ; ces 40 Md€ supportés bien sûr par les consommateurs d'électricité de France via la CSPE.

Cet argent, pris dans la poche des français, correspond exactement aux sommes qui manquent pour entretenir notre parc nucléaire, le nucléaire qui est l'indépendance énergétique de la France et qui nous garantit des prix bas. Non seulement vous et les écologistes serez responsables de l'effondrement énergétique de notre pays mais, pire encore, si par malheur il y avait une catastrophe nucléaire, vous en seriez aussi responsables politiquement, car vous avez fait le choix de ne pas entretenir nos centrales.

L'éolien, c'est une gabegie, c'est l'opacité des aides publiques, c'est le bétonnage des territoires, c'est un scandale qui menace sérieusement notre environnement, notre biodiversité, notre santé et celle des animaux que soi-disant vous voulez protéger.

Madame le Président, je finirai par le point 2.8 qui est la mise en œuvre d'un plan contre les espèces exotiques envahissantes et dont les populations s'accroissent spontanément sur le territoire d'introduction, qu'elles colonisent rapidement. C'est une excellente chose, bien que sans contrôle aux frontières -je dis bien "contrôle" et non pas "fermeture"-, vous ne ferez que mettre des pansements sur une jambe de bois, car ce qui est valable pour les plantes et les champignons l'est aussi pour l'homme. L'être humain, comme tout être vivant, doit aussi être protégé dans sa diversité et son environnement.

Alors, je souhaite ici exprimer ma solidarité envers le Peuple Grec qui subit aujourd'hui une invasion terrible, sauvage et organisée par le Gouvernement Turc de l'islamiste ERDOGAN.

Les Grecs, abandonnés de tous, se retrouvent en première ligne pour protéger l'Europe, comme au temps des guerres médiques. Je souhaite de tout cœur qu'ils tiennent bon.

Pour toutes ces raisons, nous nous abstiendrons.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Concernant les différentes interventions, s'agissant tout d'abord de la continuité et de l'effectivité de notre action, j'ai pu en discuter avec les Responsables de la Banque Européenne d'Investissement qui sont très intéressés par notre objectif d'être la 1ère Région à Énergie Positive d'Europe, ainsi qu'avec la Députée Européenne Aurore LALUCQ et nous allons mettre en place un groupe de travail pour pouvoir être la 1ère Région en Europe qui travaille sur le Green New Deal qui est porté par la Commission Européenne. Je vous propose donc qu'une des prochaines actions soit aussi sur l'illustration au niveau de l'Europe, puisque la Commission Européenne a pris cet engagement ; il existe déjà au niveau d'un Réseau des Villes et de par les actions que nous avons déjà menées avec la Banque Européenne d'Investissement, ainsi qu'avec ce dernier dispositif sur la Stratégie Régionale de Biodiversité, un groupe de travail sera donc mis en place dans les

prochains jours pour que nous puissions là aussi, en termes d'exemplarité, être la 1ère première Région, en France et en Europe, dans ce dispositif du Green New Deal for Europe.

Nous allons passer au vote sur l'Amendement n°2 (Rapport 03) déposé par Monsieur Jean-Christophe SELLIN, qui demande donc un moratoire sur les travaux d'extension de PLN.

Je rappelle que Port-La-Nouvelle est un port sans OGM.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 43 (NM : 3 -ADDA, WERSINGER, ONESTA-, RN : 36, NI : 4)
- Contre : 93 (SRC : 42, GR : 15, NM : 7 -GUINLE, LANGEVINE, REGOURD, PIQUÉ, CASES, COSSANGE, VINET-, UEDC : 26, NI : 3 -LOPEZ, SATGÉ, MINA-)
- Abstention : 7 (NM : 7).

L'amendement n°2 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur l'Amendement n°5 (Rapport 03) déposé par le groupe Rassemblement National. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*146 votants*) :

- Pour : 37 (NM : 1 -PAGNOUX-, RN : 36)
- Contre : 108 (SRC : 46, GR : 13, NM : 18, UEDC : 26, NI : 5)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-).

L'amendement n°5 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur l'Amendement n°3 (Rapport 04) déposé par Madame Myriam MARTIN.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 45 (NM : 5 -WERSINGER, ONESTA, ROUX, DUPRAZ, CROS-, RN : 36, NI : 4)
- Contre : 98 (SRC : 47, GR : 15, NM : 7, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 6 (NM : 6 -BARTHET, PAGNOUX, ARCANGELI, ADDA, CARMONA, GENOLHER).

L'amendement n°3 est ***rejeté***.

Nous passons maintenant au vote sur les rapports.

Sur le Rapport 03 relatif au rapport d'étape de la Mission d'Information et d'Évaluation du changement climatique, dont le travail va être prolongé, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Contre : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 3 (NI : 3).

Le rapport (***2020/AP-MARS/03***) est ***adopté***.

Nous passons au vote sur le Rapport 04 sur notre Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Le scrutin est ouvert ... (Vote électronique) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 111 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, UEDC : 25, NI : 3 -HOANG NGOC, LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4).

Le rapport (***2020/AP-MARS/04***) est ***adopté***.

Je vous propose que nous allions déjeuner, parce que si nous entamons le Module 3, il est prévu plus d'une heure et demie de débat et je crois savoir qu'une majorité d'entre vous préfère ne pas déjeuner trop tard ... Ce ne serait pas mon choix, mais je respecte la majorité de vos appétits ! Donc bon appétit et nous reprenons à 14h30 au plus tard. Merci.

(*La séance est interrompue à 13h01 - Reprise à 14h29*)

→ ***Séquence 2 (5 mars après-matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- Corinne BARDOU : procuration à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK
- Marie-France BARTHET : procuration à Véronique VINET
- Stéphane BERARD : procuration à Jean-Luc BERGEON
- Sacha BRIAND : procuration à Jean-Jacques BOLZAN
- Monique BULTEL HERMENT : procuration à Dolorès ROQUÉ
- Frédéric CABROLIER : procuration à Gilles ARDINAT
- Jean-Louis CAZAUBON : procuration à Vincent LABARTHE
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Julia PLANE
- Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : procuration à Tal ANAHORY
- Jacques CRESTA : procuration à Jean DENAT
- Raphaël DAUBET : procuration à Geneviève LASFARGUES
- Cathy FLOUTTARD : procuration à Éliane JARYCKI
- Joseph FRANCIS : procuration à Jean-François FONS
- Marielle GARONZI : procuration à Stéphan ROSSIGNOL
- Bernard GONDRAN : procuration à Olivier MONTEIL
- Ronny GUARDIA-MAZZOLENI : procuration à Pascale PERALDI
- Quentin LAMOTTE : procuration à Lauriane TROISE
- Agnès LANGEVINE : procuration à Guillaume CROS
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Emmanuelle GAZEL
- Marie-Thérèse MERCIER : procuration à Nathalie MADER
- Bertrand MONTHUBERT : procuration à Thierry SUAUD
- Jean-Sébastien ORCIBAL : procuration à Vincent GAREL
- Nadia PELLEFIGUE : procuration à Nadia BAKIRI
- Sébastien PLA : procuration à Patrice GARRIGUES
- Bernard PLANO : procuration à Thierry COTELLE
- Élisabeth POUCHELON : procuration à Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIÉ
- Laurence PUJOL : procuration à Brigitte RIVIERE

- Virginie ROZIERE : procuration à Marie MEUNIER
- Dominique SALOMON : procuration à Florence BRUTUS
- Vincent TERRAIL-NOVES : procuration à Christophe SAINT-PIERRE
- Gérard TREMEGE : procuration à Christophe RIVENQ
- Thierry VIALLON : procuration à Jean-Guillaume REMISE
- Jean-Luc YELMA : procuration à Jean-Paul PILOZ

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, merci de bien vouloir prendre place, nous reprenons nos discussions et notre travail.

Module 3 : Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Nous débutons par l'examen du Module "Lutte contre le racisme et l'antisémitisme", avec deux rapports : le rapport sur l'adoption d'un Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme, et le rapport sur la Mission d'Information et d'Évaluation de la Politique de soutien à l'accueil et à l'insertion des demandeurs d'asile et réfugiés en Occitanie.

Je demande à Monsieur Hussein BOURGI de bien vouloir présenter le premier rapport sur le Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme.

2020/AP-MARS/05 - Adoption d'un Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme

M. BOURGI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le Plan régional pluriannuel d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, que la Présidente Carole DELGA nous a proposé et qu'elle nous propose de voter pour les quatre prochaines années.

Permettez-moi de rappeler la genèse de ce travail et les préconisations que ce rapport formule.

La genèse tout d'abord. C'était il y a un peu plus d'un an, en février 2019, au lendemain d'un énième acte antisémite, que les françaises et les français descendaient massivement dans la rue pour témoigner leur indignation, mais aussi pour témoigner leur solidarité à nos compatriotes de confession juive. Dans les jours qui ont suivi, la Présidente Carole DELGA a souhaité que notre Collectivité amplifie son action contre le racisme et l'antisémitisme.

C'est ainsi qu'elle a confié à cinq élus régionaux -et je veux les saluer- : Florence BRUTUS, Nicolas COSSANGE, Rachida LUCAZEAU, Tal ANAHORY et moi-même, le soin de conduire des auditions

et de formuler des préconisations. Elle a souhaité que nous fassions ce travail dans la sérénité, une fois que l'émotion était retombée dans le pays.

Chacune et chacun d'entre nous, assistés des collaborateurs de la Région, nous avons travaillé, habités par le souvenir de ces enfants innocents de l'école de Toulouse Ozar Hatorah, victimes d'un attentat islamiste à connotation antisémite ; c'est habités par le souvenir de Mireille KNOLL et par le visage et le sourire d'Ilan HALIMI, victimes de la barbarie antisémite, que nous avons travaillé ; c'est meurtris et indignés par la profanation des cimetières et des lieux de culte, qu'ils soient chrétiens, musulmans ou juifs, que nous avons conduit cette mission ; c'est en rencontrant dans les rues de Montpellier, de Lunel et de Toulouse, les victimes ordinaires du racisme au quotidien, ces hommes et ces femmes qui subissaient la ségrégation.

Nous l'avons fait en responsabilité et avec beaucoup de gravité, car à chaque fois que le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme se manifestent, c'est la cohésion sociale de notre pays qui est atteinte et c'est le Pacte républicain qui vacille. L'écrivain Franz FANON disait : "*Quand on dit du mal des juifs, dressez l'oreille, c'est de vous qu'on parle*".

C'est donc sans a priori, sans préjugé, que nous avons regardé la réalité en face, que nous avons écouté les témoignages, que nous avons analysé des statistiques.

C'est dans le même état d'esprit que nous avons reçu des Policiers, des Gendarmes, des Magistrats, des Avocats, des Militants associatifs, qui sont venus témoigner de leur expérience, de leur expertise. Ils nous ont dit qu'il y avait une explosion des actes à caractère raciste et antisémite dans notre pays, qu'il y avait aussi une exaction contre les symboles de la République.

Et hélas, il y a quelques jours à Toulouse, quelques militants exaltés, royalistes, nationalistes sont allés pendre Marianne sur un pont de la ville rose ... (*Apartés*)

Il y a ces remises en cause au quotidien de la laïcité, que nous avons pu aussi toucher du doigt.

C'est à l'issue de ce travail que nous vous proposons un Plan en 3 trois grands objectifs et 10 mesures qui sont les arêtes de ce Plan pluriannuel d'actions. 3 grands objectifs donc :

- déconstruire les préjugés, éduquer à l'antiracisme et valoriser la citoyenneté,
- transmettre l'histoire et les mémoires,
- accompagner les organisations dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il s'agit d'un Plan transversal qui nous permet de nous appuyer sur les leviers éducatif, culturel et mémoriel :

- Le levier éducatif grâce aux supports pédagogiques de la Région, grâce aux partenariats avec l'Éducation Nationale et les Départements, grâce aux activités périscolaires, grâce aux Fédérations d'Éducation Populaire.
- Le levier mémoriel grâce au Mémorial de Rivesaltes qui est dressé comme une lumière incandescente au milieu de la nuit et du brouillard, comme le chantait Jean FERRAT … (*Exclamations de Mr CARETTE*) Levier mémoriel car le Maréchal FOCH disait : "*Un*

homme sans mémoire est un homme sans vie et un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir".

Ici, dans notre région, nous connaissons notre histoire, nous connaissons les mémoires croisées des hommes et des femmes qui ont fait la richesse, l'histoire et la singularité de notre région.

En insistant sur ce travail en faveur de la transmission mémorielle, nous démontrons que nous sommes les dépositaires et les passeurs de mémoire de ces millions d'hommes et de femmes qui sont morts dans les camps de concentration.

Nous tâcherons aussi de démontrer, à travers ce Plan d'actions pluriannuel, que nous n'avons rien oublié des crimes racistes qui ont coûté la vie à Brahim BOUARRAM à Paris, victime du racisme, à Ibrahim ALI à Marseille, victime du racisme, à François CHENU à Reims, victime de l'homophobie.

À chaque fois, dans ces trois crimes-là, c'étaient des hommes d'Extrême-droite exaltés … (*Exclamations des élus RN*) qui sont allés tuer des personnes, tout simplement parce que leur différence les dérangeaient et les gênaient. (*Applaudissements*)

Je vais conclure, mes chers collègues, Madame la Présidente, en vous disant que le 21 mai 1981, lors de son discours d'investiture, le Président François MITTERRAND disait : "*Sur les chantiers de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment liberté, égalité, fraternité, aucun volontaire n'est de trop*".

À travers ce Plan, nous vous invitons, chacun et chacune d'entre vous, à être ces volontaires, à être ces combattants qui permettront demain à ces valeurs, qui sont fondatrices de la République Française, de rayonner encore très longtemps. En le faisant, nous répondrons d'une certaine façon aussi à l'invitation du Général de GAULLE, qui invitait chaque française et chaque français à être le réceptacle, mais aussi le messager d'une certaine idée de la France.

Je vous remercie.

(*Applaudissements - Huées des élus RN*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Le rapport sur la Mission d'Information et d'Évaluation sera présenté conjointement par Christian ASSAF et Guillaume CROS.

Monsieur ASSAF, s'il vous plaît …

2020/AP-MARS/07 - <u>Mission d'Information et d'Évaluation de la Politique régionale de soutien à l'accueil et à l'insertion des demandeurs d'asile et réfugiés en Occitanie</u>

M. ASSAF

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Nous le savons et c'est incontestable, le fait migratoire est une question d'ordre européen et mondial, que l'actualité a, ces dernières heures encore, accru sous nos yeux, souvent désemparés face au manque de réaction ou à la faiblesse des actions de nos dirigeants.

Pourtant, nous le savons, les guerres, le racisme, l'extrémisme, le terrorisme, les persécutions, les violences ethniques, les attaques religieuses, les discriminations violentes ne vont pas en diminuant et amènent toujours plus de populations à quitter leur terre natale, juste pour survivre, dans l'espoir que le continent européen, celui des Lumières et de la Démocratie, les accueillera et les aidera. Pour cela, rappelons-le toujours, ils prennent des risques inconsidérés, se mettent dans les mains de passeurs peu scrupuleux, manquent de mourir à chaque instant et souvent meurent ...

Aujourd'hui et encore plus demain, le dérèglement climatique, les guerres de l'eau, l'aridité des territoires devenus invivables vont créer de nouveaux flux migratoires, s'ajoutant aux autres.

C'est pour cela qu'ici, parmi les membres de cette Assemblée, nous sommes quelques-uns à régulièrement rappeler le Gouvernement Français et l'Union Européenne à leurs responsabilités.

Mais devrions-nous ne rien faire en prétextant que les échelons supérieurs choisissent la politique de l'autruche ou le rejet de la faute sur d'autres ? En cela, nous ne serions pas respectueux de notre Histoire, de celles et ceux que nous avons accueillis par le passé, de nos parents, grands-parents, arrière-grands-parents qui ont su ouvrir leurs bras et leur cœur, quand eux-mêmes n'étaient pas des victimes de l'exil.

Alors, dès notre prise de responsabilité, nous avons souhaité qu'une action régionale existe en direction des personnes accueillies et de ceux qui leur viennent en aide.

Comme pour toute action régionale, une évaluation est nécessaire. C'est pour cela que je souhaite, Madame la Présidente, vous remercier et remercier l'ensemble de nos collègues qui ont approuvé la création de cette Mission et décidé de la situer en dehors de tout champ polémique, tant cela aurait été aussi facile que stérile sur un tel sujet.

De la même manière, je veux remercier les élus, Majorité comme Opposition, pour leur participation, leurs interventions, leurs propositions, même si nous n'avons pas toujours été d'accord, notamment avec Madame POUCHELON, mais son travail a contribué à la qualité, à la pertinence du travail rendu et je veux ici l'en remercier publiquement.

Le seul bémol aura été le choix des élus du Rassemblement National de quitter cette Mission avec éclat … (*Exclamations - Applaudissements*), mais peut-être le scénario était-il prévu à l'avance ...

M. REMISE

C'est ça !

M. ASSAF

Ou alors, les buts que nous poursuivions n'étaient pas identiques.

Pour nous, il s'agissait bien de présenter et de faire un bilan d'étape du Dispositif régional de soutien à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en Occitanie, dans le contexte global où il s'inscrit, afin d'en évaluer la pertinence et les pistes d'amélioration.

Permettez-moi ici de saluer l'excellence de notre Rapporteur, Guillaume CROS, qui aura su faire de notre travail un outil intelligible et efficace, au service de l'action régionale.

Je veux également remercier les Services de la Région pour la qualité de leur travail, leur présence, leur compétence, leur écoute et leur disponibilité.

Mes remerciements, pour être complets, s'adressent aussi à celles et à ceux que nous avons auditionnés, qui ont enrichi nos réflexions et dessiné de possibles coopérations futures.

Dès lors, nous avons souhaité axer notre travail et nos recommandations sur trois directions :

- une consolidation de l'action régionale dans ses acquis, ses plus-values pour les publics soutenus,
- une assurance que nous étions dans nos domaines de compétences,
- et une amélioration de la réponse collective apportée par les acteurs du territoire régional.

Les recommandations que nous avons portées à votre délibération paraissent évidentes, mais elles veulent dire que nous sommes prêts à prendre notre part et, nous pouvons en convenir, cela relève souvent du colibri face à l'incendie de l'action massive pour laquelle nous n'aurions ni les moyens, ni les compétences. Mais le colibri n'a-t-il pas plus d'humanité que le puissant qui ferme les yeux ? Mais le colibri n'a-t-il pas plus d'influence pour éveiller les consciences et donner l'exemple ?

Alors, il nous semble que dans le cadre de nos compétences en matière de formation, d'éducation, d'apprentissage, d'emploi, de solidarité, de santé, de mobilité, nous devons accroître notre action, avec un objectif prioritaire : faire que le temps passé en Occitanie par ces demandeurs d'asile soit un temps utile, leur permette d'apprendre notre langue, d'appréhender nos codes, de s'imprégner des valeurs de la République, en agissant sur tous les champs de nos domaines de compétences, en intégrant cette donnée dans toutes nos politiques de droit commun.

Nous sommes historiquement une terre d'accueil, nous sommes fiers de notre Histoire faite de sangs mêlés et d'intégrations réussies.

Nous devons donc continuer inlassablement, parfois contre les courants dominants et nauséabonds, à défendre un accueil digne et respectueux de ceux qui fuient la guerre et les persécutions. Nous devons poursuivre notre soutien aux associations, aux élus locaux qui font un travail formidable, totalement dénué d'intérêt. Ils sont la part d'humanité qui semble manquer à nos

dirigeants. Ils sont les héritiers des Lumières et des Droits de l'Homme. Ils sont fidèles à notre histoire et à nos valeurs. Ne les décevons pas et poursuivons notre action.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Guillaume CROS, Vice-président et Rapporteur de la MIE …

M. CROS

Merci.
Effectivement, c'est en tant que Rapporteur que je vais m'exprimer, en remerciant tout d'abord très sincèrement, comme vient de le faire Christian, les agents du Service de la Coopération Européenne, de la Solidarité et des Relations Internationales, ainsi que de la Direction de la Valorisation de la Stratégie de l'Information pour leur investissement qui a été très, très fort, sur un sujet qui est difficile, on le voit bien.
Cette Mission d'Information et d'Évaluation a eu pour objet, comme nous l'avions fixé à la Plénière de juin 2019 :
- de dresser un bilan d'étape de la mise en œuvre du Dispositif régional dit de soutien à l'accueil et à l'insertion des demandeurs d'asile et réfugiés en Occitanie,
- d'auditionner les Associations et les Maires des Communes qui ont bénéficié de ce dispositif pour jauger son efficacité,
- et établir un dialogue avec les autres Régions Méditerranéennes concernées, pour apprécier leurs dispositifs d'accueil.
Un rappel du cadre juridique, un état des lieux et un bilan financier quantitatif de la Politique régionale ont ainsi été présentés aux membres de la MIE.
Au cours de 7 journées d'auditions, ce sont 33 personnes, représentant 17 organismes ou projets, qui ont pu être auditionnées, comme notamment :
- des experts internationaux et nationaux comme Paolo ARTINI, représentant en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ou encore Angèle ARCHIMBAUD et Simon KARLESKIND, Secrétaire Générale et Directeur de Cabinet de la Délégation Interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés en France,
- des bénéficiaires représentatifs de l'action régionale comme Philippe RAIMBAULT, Président de l'Université Fédérale de Toulouse, les Directeurs de CADA situés à Montpellier, Sète, Béziers, Montauban, ou encore les Maires de Vialas en Lozère et de Saint-Bauzille-de-Putois dans l'Hérault,
- des Régions Méditerranéennes, avec des témoignages de la Catalogne et de la Région de Lazio,

- ainsi que, sur proposition de Madame POUCHELON, représentante du groupe Union des Élus de la Droite et du Centre : Monsieur Daniel ROUGÉ, Adjoint au Maire de Toulouse, Monsieur Michel AUBOIN, ancien Préfet et Monsieur Didier LESCHI, Directeur de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

À l'issue de nos travaux, nous avons pu constater toute la plus-value de l'action régionale pour améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale, et faciliter l'accompagnement psychologique, l'apprentissage du français, l'insertion professionnelle notamment.

Les Collectivités locales et notamment les Conseils Régionaux peuvent trouver des solutions de terrain et promouvoir le rôle positif des migrations sur le développement économique et démographique de nos territoires. Ainsi, notre Mission a établi 10 recommandations, que vous retrouverez en détail dans le rapport.

La première, largement partagée par l'ensemble des personnes auditionnées, concerne l'apprentissage du français : lorsqu'il est question d'intégration, le premier obstacle et souvent le plus déterminant est celui de la barrière de la langue ; l'apprentissage du français constitue donc une des conditions essentielles pour poursuivre ses études ou rechercher du travail.

C'est pourquoi la Mission a notamment préconisé la nécessité d'approfondir le travail avec les Organismes de formation, mais également avec les Universités d'Occitanie pour améliorer l'accès à la formation linguistique.

De plus, la MIE a mis en exergue l'importance de favoriser l'insertion professionnelle, de consolider l'accès aux soins, mais également l'accès au logement et à la mobilité, notamment en zone rurale, des demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection. Ces champs d'actions représentent des leviers fondamentaux de l'intégration.

C'est pourquoi, en lien avec les compétences du Conseil Régional en matière d'orientation, de mobilité, nous proposons entre autres :

- d'améliorer l'accès à l'orientation et à la formation professionnelle au plus tôt dans le parcours d'intégration et de favoriser la détection des compétences dès la demande d'asile, en lien avec l'État et les acteurs de l'asile,
- de renforcer l'appui des Communes pour favoriser l'accès au logement de droit commun pour les bénéficiaires de la protection internationale, mais également, comme nous l'a d'ailleurs présenté l'Adjoint au Maire de Toulouse, le soutien aux actions d'intermédiation locative comme le projet d'Agence Immobilière à Vocation Sociale de Toulouse Métropole permettant de mobiliser une offre locative, sociale, dans le parc privé,
- la meilleure identification, en lien avec les Communes rurales et les structures d'accueil, des besoins de renforcement de transport à la demande.

Changer les regards sur les migrations, déconstruire les préjugés et lutter contre les discriminations, sensibiliser aux thèmes du vivre ensemble, de l'égalité et de la défense des droits sont des préalables indispensables pour favoriser l'intégration des demandeurs d'asile et bénéficiaires de protection internationale venant chercher refuge en Occitanie.

C'est pourquoi notre Mission, en partenariat avec les acteurs du territoire, propose également plusieurs recommandations afin de sensibiliser les citoyens et notamment les jeunes à la situation des réfugiés et demandeurs d'asile. Je pense notamment à la poursuite du soutien de la Région à SOS Méditerranée ou encore à la promotion de la citoyenneté mondiale via notre budget participatif "L'Occitanie ouverte sur le monde" initié en 2019.

Au-delà, les auditions nous ont permis de mesurer l'importance d'un dialogue régulier entre les acteurs mobilisés sur notre territoire afin de proposer un accueil digne et humain.

C'est pourquoi la MIE propose également de les réunir chaque année afin d'échanger sur les problématiques et réfléchir collectivement aux réponses à apporter.

De plus, la Région continuera à se mobiliser à l'échelle nationale, européenne, au sein des réseaux tels que l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, ou encore au sein de l'initiative du Comité Européen des Régions "Villes et Régions pour l'intégration des migrants".

Pour conclure, la Région Occitanie est celle qui, en France, a été la plus fortement impliquée dans l'accueil des migrants au cours du 20ème siècle. Des réfugiés italiens fuyant Mussolini aux exilés républicains espagnols, ou aux migrants venus d'Algérie, leur installation dans notre région a permis le développement des villes, comme l'essor économique de nos territoires.

Aujourd'hui, à l'heure où la question des réfugiés est instrumentalisée de façon extrêmement cynique et de façon très, très inhumaine par des États comme la Turquie et face à l'inaction des États européens, il faut bien le dire, il est plus que nécessaire de le réaffirmer : la Région Occitanie est une terre d'accueil, la Région Occitanie veut relever le défi de l'accueil avec responsabilité, dignité, humanité.

Les recommandations faites par la Mission d'Information et d'Évaluation, dans la continuité des actions déjà mises en place par la Région Occitanie en matière de lutte contre les discriminations et l'accueil des réfugiés, nous permettront de promouvoir le rôle positif des migrations sur le développement économique et démographique de nos territoires …

M. CARETTE

C'est sûr !

M. CROS

Mais aussi pour plus de solidarité, pour lutter contre l'obscurantisme et le rejet de l'autre, pour construire des ponts plutôt que des murs, pour permettre à ces chercheurs de refuge de trouver un horizon de paix.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous passons à la discussion et la parole est tout d'abord à Madame ADDA pour 3 minutes, s'il vous plaît …

Mme ADDA

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

De nouveau, comme il y a un siècle, de mauvais spectres hantent l'Europe et la France n'y échappe pas. Selon le rapport annuel de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance, le populisme xénophobe et les discours de haine racistes ont continué de marquer de leur empreinte le climat politique de notre continent en 2019.

L'influence croissante des politiques ultra-nationalistes et xénophobes, les discours de haine qui donnent le ton sur les réseaux sociaux, de l'islamophobie et d'un antisémitisme rampants, quoi que souvent affichés, ne peuvent que nous faire songer aux pires heures d'une Histoire qui engendra la barbarie fasciste et l'abomination … (*Exclamations des élus RN*)

Des élus RN

MITTERRAND ! MITTERRAND !

LA PRÉSIDENTE

Merci de vous taire pendant qu'une Conseillère régionale ou un Conseiller régional parle. Donc merci, Monsieur SANCHEZ, de faire respecter les consignes qui doivent l'être pour toute intervention.

Mme ADDA

Ici-même, dans cette Assemblée, nous assistons à des manifestations hostiles aux ONG qui œuvrent pour les plus vulnérables, nous assistons à une stigmatisation d'une partie des citoyennes

et des citoyens, et je vous laisse devenir lesquels … (*Exclamations*), que certains n'hésitent pas à désigner comme des boucs émissaires qui ne servent qu'à alimenter leurs fantasmes.

Si notre République et notre Démocratie, dont les lois rappellent que le racisme n'est pas une idée mais un délit, constituent notre cadre de référence, nous devons aussi inscrire notre action au plus près du terrain régional et sans cesse rappeler à ce niveau, d'une part l'importance de la tolérance mais également, sans faillir, les enjeux de la laïcité.

Mais ne nous y trompons pas, il s'agit d'un combat. L'heure est au travail, travail de mémoire, travail sur l'histoire de notre région occitane, terres qui furent de tout temps des terres de mélange, de diversité, des terres d'accueil. Nous nous devons à la transmission de cette histoire, de génération en génération, l'enjeu est la construction d'un nouvel imaginaire qui englobera nos multiples appartenances et permettra à chacun de se sentir appartenir à une collectivité.

Nous devons relever un défi majeur, ici peut-être plus qu'ailleurs, de vivre ensemble, non pas les uns à côté des autres, les uns séparés des autres, mais vivre avec les autres, ensemble, avec ces différences qui parfois nous opposent mais qui, en réalité, sont une formidable richesse, la base même du partage.

Nous savons aussi qu'en temps de crise, le racisme s'amplifie, tel un virus de la bêtise haineuse pour rejeter l'autre. Aussi, pour garantir durablement la paix sociale et le vivre ensemble, nous devons agir sur les enjeux économiques et sociaux. C'est là notre traduction régionale du combat pour une République de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, mais aussi d'humanité, de solidarité et de diversité.

Je vous remercie Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame Marie MEUNIER pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme MEUNIER

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Quelques mots pour vous dire, à ce moment du débat -c'est plutôt même une réflexion que je vais faire là-, que nous faisons partie de cette humanité ici, en Europe, qui aujourd'hui et demain sera dérangée, mise en question et contrainte par la question du dérèglement climatique et son corollaire politique puisqu'effectivement, souvent, les États se durcissent quand la crise climatique devient majeure et un jour, à notre tour, nous serons certainement aussi des réfugiés de quelque chose et de quelque part. Je voudrais donc mettre un petit peu de distance dans ce débat et vous dire qu'insidieusement cette question va nous pénétrer dans nos vies au quotidien.

Ayons le recul nécessaire pour que l'humanité ne sombre pas dans la haine et la barbarie, et que l'accueil des réfugiés se fasse toujours avec solidarité, telle que définie par la loi parce que la Région, bien sûr, ne fait rien d'autre que d'appliquer la loi et nos valeurs républicaines, en soutien aux Communes et aux Structures d'accueil, aux Établissements publics qui doivent gérer les réfugiés lorsqu'ils arrivent et qu'ils sont sur le terrain.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Tal ANAHORY pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme ANAHORY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Sur le fronton de l'Hôtel de la Région de Toulouse, il est écrit une phrase que j'adore, une phrase de Jean JAURÈS : "*Il n'y a qu'une race : l'humanité*" et c'est cette citation de Jean JAURÈS qui a guidé nos travaux, nos échanges tout au long de ce Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme 2020-2023 que nous allons approuver, faisant de l'Occitanie une terre de fraternité, une terre d'hospitalité, une terre de résistance, la 1ère Région française à adopter un tel dispositif.
Il y a un an, dans cette même Assemblée -je crois que c'était exactement le 19 février-, suite aux insultes antisémites faites à Alain FINKIELKRAUT, j'ai souhaité attirer votre attention sur ces vents mauvais qui soufflent sur notre pays, avec une résurgence de ce poison qu'est l'antisémitisme, ainsi que sur la montée du racisme, de l'intolérance sur fond de crise migratoire.
Vous vous êtes alors engagée, en réponse, à créer un groupe de travail ouvert qui aurait pour objectif d'analyser, mais surtout d'être force de propositions sur ce sujet.
Eh bien, je veux vous remercier Madame la Présidente, pour avoir donné suite et être passée de paroles à actes -c'est plutôt rare dans certaines domaines politiques-, vous remercier pour avoir compris l'importance d'associer les autres groupes politiques à ce travail et avoir permis que ce travail se concrétise à travers un Plan d'actions concrètes, avec des financements dédiés.
Ce Plan, cela va de soi, notre groupe l'approuvera malgré quelques faiblesses, mais il y a toujours des forces et des faiblesses, j'en citerai deux :
- Certains de notre groupe ont trouvé qu'il y avait une prise en compte insuffisante de la lutte en utilisant l'outil des réseaux sociaux.
- Le fait également de ne pas faire appel à un partenariat prononcé avec la LICRA, ce qui n'était pas si simple parce qu'il y a également un autre organisme : l'Office National de Lutte contre la Haine, qui a été créé récemment et pour lequel certains de notre groupe trouvaient que cela faisait

doublon. Mais au vu des auditions, on s'est aperçu que ces deux partenariats pouvaient être complémentaires et c'est quand même dans le rapport, même si ce n'est pas détaillé.
Mais ce Plan a un grand mérite, celui d'exister et les mois qui viennent vont nous permettre de l'enrichir et de le conforter. C'est indispensable. C'est indispensable quand on sait que certains, au sein même de notre Assemblée, en contestent l'utilité, au prétexte que notre Collectivité n'aurait pas à s'immiscer dans un domaine qui relèverait exclusivement de la sphère familiale.
Certaines de ces oppositions me semblent être des prétextes au fond, des espèces d'alibis pour masquer une désapprobation ou réécrire l'Histoire et parfois même, encore plus grave, nier ces phénomènes. L'éducation et la transmission forment la colonne vertébrale de notre Plan, nous y avons tous veillé. C'est essentiel car, nous le savons, l'éducation est la mère de toutes les batailles et à cet égard, le rôle des enseignants auprès des jeunes est essentiel.
C'est pour cela que notre groupe préconise que les crédits alloués au dispositif Occit'Avenir, ainsi que les budgets participatifs laissent une large place à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
Avant de conclure, je voudrais juste livrer une réflexion un peu plus personnelle.
Je me suis posée beaucoup de questions …
Tout d'abord sur le titre "Lutte contre le racisme et l'antisémitisme" : Est-ce que le fait de mettre à part l'antisémitisme est une façon de stigmatiser l'antisémitisme ? N'aurait-il pas fallu dire "Lutte contre toutes les formes de racisme" ? Je n'ai pas la réponse. Bien que certains en aient discuté plus philosophiquement au sein du groupe, je n'ai pas la réponse.
D'autre part, le combat contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'intolérance, c'est un combat de longue haleine, on n'en fera jamais trop, il ne faut jamais baisser la garde et dans ce domaine-là, j'ai fait une espèce d'allégorie, pas de la caverne, mais de ce qui se passe ici, entre la théorie, c'est-à-dire moi, en tant que Médecin, quand j'ai appris la médecine dans les livres, je me disais "c'est extraordinaire, qu'est-ce que c'est facile, il suffit d'apprendre, d'apprendre, d'apprendre, de comprendre, d'apprendre et de comprendre et tu seras un bon Médecin" … Et c'est faux ! Parce qu'en fait, quand vous êtes face à votre malade, vous vous apercevez qu'il manque autre chose, une autre dimension, une espèce d'alchimie absolument incroyable qui fait qu'un jour, après des années, vous avez l'instinct de savoir que vous allez partir dans la bonne direction et prodiguer les bons soins. Eh bien là, de façon absolument incroyable, j'étais partie vent debout et je me suis aperçue que c'était tout aussi complexe et que finalement, entre la théorie et la pratique, trouver les outils, il y avait un vrai fossé et là non plus, je n'ai pas la solution ... Je crois que personne n'a trouvé le remède, ni l'antidote, il faut donc là aussi rester humble ; c'est la base et c'est également un combat tous les matins, quand je me lève pour aller à l'hôpital : rester modeste et remettre en cause les diagnostics que j'ai pu porter la veille ... (*Marteau*)
Alors, Madame la Présidente, j'appartiens également à une famille politique qui s'honore de compter dans ses rangs des hommes et des femmes qui n'ont jamais failli, qui n'ont jamais

manqué à l'appel de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; je pense notamment à Simone VEIL, je pense également à Jacques CHIRAC et vous pouvez compter sur notre soutien plein et entier dans ce combat qui transcende tous les clivages partisans.

Pour conclure, j'emprunterai au Philosophe SPINOZA, tirée de son ouvrage de 1677 intitulé "Éthique", une très belle phrase que je livre à la réflexion de nous tous et qui me pose également une tonne de questions : "*L'espérance ne va pas sans la crainte, ni la crainte sans l'espérance*".

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je pense que l'on partage aussi beaucoup de vos interrogations parce que l'on ne peut pas avoir de certitudes et comme vous le disiez, je crois que tous les matins chacune et chacun, dans nos fonctions, il faut commencer par se dire "Comment faire pour servir au mieux les personnes que je dois aider ?", avec en effet beaucoup d'humilité.

Concernant le titre, c'est vrai que l'on s'est interrogé et c'est en fait la dénomination gouvernementale de la DILCRAH qui nous a permis de faire un arbitrage, qui n'est pas parfait, mais en reprenant l'intitulé exact fixé par notre pays sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, c'est la Délégation Interministérielle qui a été mise en place, on s'est inscrit aussi dans l'unité nationale et je pense que cela peut être une réponse ; en effet, elle laisse encore quelques interrogations, mais c'est une réponse qui démontre que nous nous inscrivons dans un combat national et dans une mobilisation qui demande une unité et, en effet, le respect.

La parole est à Madame Florence BRUTUS pour 4 minutes ...

Mme BRUTUS

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'article Premier de notre Constitution pose un principe fondamental de notre vie collective : "*Notre pays est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion*" ; son préambule, lui, réaffirme notre attachement aux Droits de l'homme.

L'article Premier de la Constitution et son préambule sont dans la lignée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui nous exhorte à ne pas oublier les horreurs de la seconde guerre mondiale. Je vous livre, ou je vous rappelle un passage de son préambule, je cite : "*Considérant que la méconnaissance et le mépris des Droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme*".

En reprenant ces textes dans sa Constitution, la France a affirmé une démarche volontariste de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Or, ces dernières années, notre capacité à vivre ensemble harmonieusement, dans la diversité, a semblé ébranlée. Les tensions sont devenues plus vives, les propos d'intolérance, voire de rejet se sont multipliés, faisant douter que les valeurs collectives inscrites dans nos textes fondamentaux soient encore acceptées par tous et pratiquées par chacun dans sa vie quotidienne.

Pourtant, l'histoire politique, militaire, religieuse, culturelle, économique et sociale de notre pays a été enrichie par la diversité des origines de sa population. Il en va de même pour notre région Occitanie. En effet, pour mémoire, les juifs vivaient déjà en Gaule Romaine, des populations arabo-orientales sont présentes sur notre territoire depuis plus de 13 siècles, les Guadeloupéens, les Guyanais, les Martiniquais, les Réunionnais, dénommés les Ultramarins, sont citoyens français depuis 1848, l'apport de main d'œuvre étrangère a contribué à développer notre économie et à la redresser.

Alors aujourd'hui, sous prétexte de la détérioration de notre contexte économique, devrions-nous abandonner nos valeurs et notre capacité à vivre ensemble, en parfaite concorde, sous les auspices de notre triptyque républicain "Liberté, Égalité, Fraternité" ? Eh bien non !

Nous devons rester à la hauteur de notre Histoire, fidèles à nos principes fondateurs et à nos valeurs universelles.

Les attentats de Montauban et de Toulouse en 2012, ainsi que ceux de 2015, 2016 et des années qui suivirent, sont venus brusquement nous alerter sur la dégradation de la réalité et nous rappeler que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, loin d'être un enjeu dépassé, reste un combat permanent pour chacun d'entre nous. Il nous appartient de prendre conscience de nos propres préjugés, de les maîtriser, puis de les remettre en cause. Le mieux vivre ensemble se construit d'abord à l'échelle individuelle.

Loin d'être un simple phénomène naturel, le racisme est avant tout issu de constructions qui doivent être constamment questionnées et remises en cause. Ces constructions prennent plusieurs formes, linguistiques, familiales, religieuses, historiques. Chaque individu est le résultat à la fois du passé, du présent et d'un environnement qui le conditionne.

Ce combat contre le racisme, toutes les formes de racisme, nécessite d'agir sur plusieurs fronts complémentaires, comme cela est indiqué dans les travaux de la Commission.

En tant qu'élus de la République, nous devons également prendre nos responsabilités.

Le Plan qui nous est présenté aujourd'hui montre la détermination de notre Région à lutter contre la violence raciste et antisémite, via une politique fondée sur la sensibilisation, l'éducation et la formation. Nous ne sommes pas seuls dans cette immense tâche. Dans l'approche partenariale sur laquelle se fonde notre action globale et notamment le Plan qui nous est présenté, je salue la mobilisation de l'ensemble des forces vives de notre Région qui luttent contre le racisme et plus

particulièrement les acteurs de la société civile dont on ne peut se passer et sur lesquels repose une partie conséquente de l'action de terrain.
Alors, Madame la Présidente et vous, chers collègues, vous pouvez compter sur le parti Radical de Gauche pour mener ce combat et vous accompagner dans l'effort constant de prévention et de déconstruction des préjugés qui nous permettra de gagner la bataille des idées.
Par conséquent, le Groupe des Radicaux votera bien sûr ce Plan.
Je vous remercie pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 10 minutes ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

À une époque où le racisme et l'antisémitisme atteignent des niveaux qui doivent tous nous inquiéter et nous préoccuper, nous comprenons l'intérêt de présenter un Plan sur ce sujet même si, comme vous le rappeliez vous-même ce matin, nous ne sommes pas à l'Assemblée Nationale et ce sujet ne se limite pas à notre Région, mais est bien sûr bien plus large.
Mais, nostalgiques de l'époque où certains d'entre vous étiez membres d'un Gouvernement auquel appartenait Emmanuel MACRON et pensant sans doute que la Région Occitanie est un État souverain, vous faites donc un rapport dans cette Assemblée régionale.
Selon les sujets, parler de problèmes nationaux est donc possible, vous le voyez bien.
Le Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme que vous nous proposez de voter aujourd'hui est d'une grande hypocrisie et n'est pas très ambitieux.
D'abord parce que vous n'avez pas voulu travailler sur ce Plan avec certains élus de votre Opposition. Nous n'avons en effet jamais été sollicités pour y travailler avec vous ; il y a sans doute de "bons élus", ceux que vous considérez comme de "bons élus" et ceux que vous considérez comme de "mauvais élus".
Comme chaque rapport, il n'est que descendant, tout vient de la Présidente, rien ne vient de l'Assemblée régionale et vous ne considérez pas les élus de cette Assemblée comme des élus du peuple, ni comme des élus à part entière. Même sur un sujet aussi consensuel et aussi primordial et essentiel, vous êtes dans l'exclusion permanente vis-à-vis de ceux qui ne sont pas de votre parti, de votre majorité ou de votre obédience et c'est particulièrement mal venu lorsqu'il s'agit d'un rapport contre les discriminations.

Vous faites exactement ce que vous reprochez aux autres : vous voulez "*faire société commune dans une société diverse*", ce sont les termes du rapport. Hélas, vous excluez certains de cette société commune par sectarisme, car nous n'appartenons pas au même parti et au même cercle. Encore ce matin, un élu de votre Majorité s'en prenait ici à une femme, avec des propos orduriers et invitait une collègue de cette Assemblée à consulter un psychiatre car elle n'a pas les mêmes idées que vous ... Quel triste spectacle pour la démocratie et pour la société commune dont vous parlez ! Vous refusiez même à cette élue de répondre à cela, au mépris de l'article 12 du Règlement intérieur. Vous vous asseyez décidément sur tout et êtes bien mal placée pour donner des leçons d'ouverture et de respect de la personne. (*Applaudissements*).

En revanche, à défaut d'associer votre Opposition, vous associez à ce rapport d'autres personnes qui, à vos yeux, semblent plus légitimes que les élus du peuple. Ils sont tous listés en page 34 de votre rapport et on trouve ainsi, par exemple, la Ligue des Droits de l'Homme, dont l'un des rares faits d'armes est de s'attaquer aux racines de la France et à ses traditions, en s'attaquant par exemple aux très dangereuses -c'est bien connu- crèches dans les Mairies qui constitueraient un trouble à l'ordre public, comme si défendre et valoriser notre culture était un trouble à l'ordre public. Vous avez aussi associé à ce rapport le MRAP, la LICRA, mais aussi toutes les Loges Franc-maçonnes possibles et imaginables listées en page 34, dont nous nous questionnons sur la légitimité sur le sujet : Grande Loge de France, Grande Loge Mixte de France, Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra, Grand Orient de France, Grande Loge Féminine de France, Fédération Française du Droit Humain, Grande Loge de l'Alliance maçonnique française.

Vous ne travaillez donc pas avec les élus régionaux, mais nous faites savoir en page 34 que vous travaillez avec des Associations politisées à Gauche et avec les Loges qui sont, à vos yeux, plus légitimes. Chacun ses choix, nous en prenons acte !

Concernant le fond du rapport maintenant, évidemment toute personne normalement constituée ne peut être qu'opposée au racisme et à l'antisémitisme, ne serait-ce que parce que nous sommes tous humains et que le premier des devoirs est le respect de l'autre, le respect de la personne et de sa dignité. Trier les gens en fonction de leur couleur de peau ou de leur religion est une infamie. D'ailleurs, il y a en France des français noirs, blancs, depuis bien longtemps et le racisme n'est pas du tout dans l'esprit de la France.

Nous pourrions donc vous rejoindre sur un Plan contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, même si vous êtes mal placée à plusieurs titres :

- d'abord, vous avez été condamnée pour discrimination par une Cour d'Appel, vous avez depuis formé un pourvoi en cassation qui est pendant devant les Juridictions de notre pays,
- ensuite, vous avez été aux côtés de l'imam Tataï, qui a déjà cité dans ses prêches -dont une vidéo est diffusée sur Internet- Monsieur Youssef al-Qardaoui, idéologue des frères musulmans, pourtant connu pour prescrire le meurtre des apostats, des juifs et des homosexuels, et interdit de

séjour en France. (*Applaudissements*) Aux côtés de l'imam Tataï donc, vous avez inauguré la Grande Mosquée de Toulouse …

LA PRÉSIDENTE

Et de l'Archevêque de Toulouse, et du Président du CRIF … Allez jusqu'au bout ! Et à côté de Monsieur le Maire de Toulouse, oui, tout à fait.

M. SANCHEZ

… Où l'on prêche en langue étrangère, en faisant vous-même un discours dans la Mosquée à ses côtés, en ayant votre nom sur la plaque inaugurale, au mépris de la laïcité, bâtiment qui plus est à l'architecture volontairement provocatrice -plus de 2 000 m² de plancher avec minaret et coupole dorée-, visible depuis le périphérique. Rappelons que le Parquet de Toulouse a ouvert une information judiciaire pour provocation à la haine à l'encontre de cet imam, aux côtés duquel vous apparaissiez tout sourire, comme le Maire de Toulouse d'ailleurs.

Oui, nous pourrions vous rejoindre si vous ne taisiez pas les origines du racisme et de l'antisémitisme d'aujourd'hui et si vous ne taisiez pas ou ne minimisiez pas certains faits, soumis que vous êtes tous au politiquement correct et à un aveuglement idéologique.

Quid ainsi du racisme antichrétien ou du racisme anti-blanc, dont il n'est pas vraiment fait mention ; tout juste dites-vous que les actes antichrétiens sont "stables", sans en donner le nombre, à savoir 1 052 actes antichrétiens recensés en 2019, contre par exemple 154 actes antimusulmans, que nous combattons tout autant et condamnons systématiquement.

Ce très important racisme civilisationnel antichrétien est durement ressenti dans notre pays et tout juste dites-vous qu'il est "stable" … Devrait-on se satisfaire de son niveau très élevé et préoccupant parce qu'il serait "stable" ?

Le racisme anti-blanc non plus vous n'en parlez pas, il est totalement absent du rapport, cela semble être un tabou, à moins que vous considériez qu'il n'existe pas ? Je serais curieux de vous entendre à ce sujet car, dans notre région, dans certains quartiers de plus en plus nombreux, dans certaines écoles, dans certains collèges, dans certains lycées, beaucoup de français le subissent au quotidien. Allez-vous en parler aux élèves de nos lycées que vous comptez sensibiliser ?

Nous vous reprochons aussi de ne pas nommer les origines des maux, car ne pas nommer les origines des maux, c'est ne pas vouloir régler les problèmes. Lorsque l'on est atteint par une maladie, on cherche à la comprendre, à en connaître les origines, les causes, afin de pouvoir s'en soigner. Pour vous, l'origine du mal ne peut être et ne sera à tout jamais que le français colonialiste, dont les enfants et petits-enfants doivent et devront se repentir à tout jamais.

On le voit, votre rapport est donc particulièrement caricatural et déconnecté des réalités d'aujourd'hui. À force de dire par pure idéologie que seuls les immigrés subiraient le racisme, que

nos ancêtres auraient été des tortionnaires et des personnes immondes qui auraient saccagé des pays qu'ils auraient colonisés et dépouillés, certains se coupent du présent, des réalités objectives du terrain et du quotidien, et en disant que la France et les français seraient des salauds, des tortionnaires, fabriquent en fait petit à petit des français qui détestent la France, son Histoire qu'ils ne connaissent plus car elle n'est pas enseignée, et détestent aussi sa culture qu'on ne les oblige pas à adopter … (*Applaudissements*) Car le modèle assimilationniste a disparu des politiques publiques depuis de nombreuses années.

Le modèle assimilationniste était pourtant le plus efficace de notre point de vue, car il était le ciment d'un peuple et la base de la société commune dont vous parlez, car ce que nous avons en commun c'est l'histoire de France, c'est la culture française. Vous le voyez avec l'agriculture, nos concitoyens sont en demande d'authenticité, de valorisation de notre culture, de nos traditions.

Vous voulez, vous, voir disparaître notre culture française. Le Président de la République déclare même qu'il n'y a pas de culture française.

Alors, si l'aveuglement idéologique, qui vous caractérise en toute occasion, vous pousse à ne pas parler des causes de ce racisme et de cet antisémitisme que nous devons tous combattre, nous pensions au moins que vous auriez pu vous baser sur les actes abominables ayant eu lieu dans notre région, comme les meurtres de l'école Ozar Hatorah, de Montauban, de Trèbes.

Vous auriez vu qui en était à l'origine et quel est le fléau antisémite qui s'implante aujourd'hui sur notre territoire. J'ai nommé l'islamisme. Même certains de vos anciens collègues en prennent conscience et je citerai l'ancien Ministre de l'Intérieur socialiste Gérard COLLOMB qui a déclaré récemment que plusieurs centaines de quartiers étaient aux mains des islamistes et des narcotrafiquants, poursuivant son propos en disant que "*aujourd'hui nous vivons côte à côte, mais demain nous vivrons face à face*", ce sont ses propos.

Or, c'est votre modèle, votre politique qui a consisté depuis des années à laisser rentrer une immigration massive, contre l'avis des français, en la parquant précisément dans ces ghettos qui aboutissent à ce que nous voyons aujourd'hui : des quartiers où les personnes âgées n'osent déjà plus sortir de chez elles, mais dont elles ne peuvent pas partir car elles sont bien souvent locataires de HLM et n'ont pas les moyens de partir, n'arrivant pas à obtenir une mutation de logement ; certaines personnes âgées ne partent pas non plus car les ghettos dans lesquelles elles habitent, à cause de vos politiques publiques, à force de laisser des idéologies mortifères et de laxisme total s'y développer, ont vu leurs biens immobiliers perdre de leur valeur. Quartiers où les femmes sont considérées comme des objets et dépourvues d'humanité, quartiers pourtant souvent classés "prioritaires" au titre des Contrats de Ville et où les moyens financiers affluent, où l'on tire à la kalachnikov encore ces derniers jours à Nîmes, où policiers, pompiers et personnels soignants ne peuvent plus rentrer. Des quartiers où de nombreux jeunes refusent d'observer les minutes de

silence en hommage aux victimes des attentats, où les juifs ne peuvent plus habiter et sont pris pour cibles. C'est aussi contre tout cela qu'un Plan vraiment ambitieux proposerait d'agir.

Vous ne proposez rien hélas, car ce n'est pas politiquement correct d'en parler, car vous n'avez aucune solution de fond. Vous taisez aujourd'hui le danger majeur pour notre société.

Parce qu'il ne propose aucune mesure en la matière, parce qu'il tait ces réalités, votre Plan n'est pas ambitieux.

Alors, le groupe Rassemblement National est le seul aujourd'hui à lutter réellement contre le racisme et l'antisémitisme, car il est le seul à en analyser les causes et à en combattre les causes.

Le Rassemblement National est aussi le seul à refuser l'importation sur notre sol de conflits internationaux auxquels nous sommes étrangers. Je rappellerai qu'encore récemment en France, certains élus figuraient dans des manifestations où l'on valorisait le drapeau palestinien et où était brûlé le drapeau israélien.

Alors, les jolis mots de votre rapport ne résisteront pas à l'épreuve des faits.

Sur le fond toujours, le combat que nous partageons contre le racisme et l'antisémitisme ne saurait être le prétexte à la mise en place d'idéaux gauchistes, aboutissant à la négation de nos racines, de nos origines et de nos traditions. Ce n'est pas en gommant les racines de la France, son identité et ses traditions que vous ferez reculer le racisme et l'antisémitisme.

C'est au contraire en rassemblant les français autour des valeurs de la France, en valorisant le modèle assimilationniste, en sanctionnant durement les actes racistes et antisémites, en regardant en face les vraies causes ; en ne faisant pas cela, l'unité républicaine et l'unité de la Nation seront de plus en plus menacées.

Que dire, enfin, des Ministres irresponsables qui optent pour le retour des djihadistes sur le sol français. Pensez-vous qu'à leur retour, ils prôneront le vivre ensemble et apprendront le vivre ensemble ? Cette naïveté coupable est très grave et l'Histoire jugera ce que vos amis du Gouvernement autorisent aujourd'hui sur notre sol.

Gouverner c'est prévoir et protéger, et on ne peut pas le faire quand on ne regarde pas en face la réalité. Alors, pour dire non au racisme et à l'antisémitisme, ouvrons les yeux, ouvrez les yeux, identifiez-en les causes comme nous le faisons, tirez-en les conséquences sur vos politiques publiques et cessez de monter les gens les uns contre les autres.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame Myriam MARTIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

Mme MARTIN

Madame la Présidente, merci.

Je voulais juste éclaircir un élément technique, qui n'est pas en rapport avec l'intervention : je vais intervenir sur le Plan et je vais rajouter un peu de temps -ce qui a été discuté- pour la MIE puisque j'avais déposé un vœu qui, en fait, était redondant avec celle-ci. Donc l'intervention sera coupée en deux et je vous annonce qu'elle fera un petit peu plus d'1 minute.

Première chose sur le rapport contre le racisme et l'antisémitisme : pour notre part, on peut effectivement se réjouir d'un tel Plan, parce qu'aujourd'hui ce Plan contre le racisme reste évidemment plus que nécessaire, c'est un combat permanent et je voudrais dire en préambule qu'au vu de l'intervention de Monsieur SANCHEZ, je comprends très bien comment ce Plan ne peut en aucun associer son parti politique, puisqu'on parle bien de lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et qu'il nous a montré, encore une fois, que son parti -comme l'histoire de ce parti-, malheureusement, porte toujours en son sein la stigmatisation, les idées de refus des autres, les idées racistes et xénophobes … (*Applaudissements - Protestations et huées*) qui sont ma foi votre histoire … Vous pouvez crier, ne vous inquiétez pas, je vais continuer là-dessus !

Alors, pourquoi je dis cela ?

LA PRÉSIDENTE

Le groupe du Rassemblement National se tait ! Nous avons écouté Monsieur SANCHEZ pendant 10 minutes, vous écoutez Madame Myriam MARTIN, je vous remercie ... (*Huées*)

Vous respectez l'expression de Madame MARTIN. Nous avons entendu les pires horreurs pendant 10 minutes … (*Protestations)* Maintenant, la parole est à Madame MARTIN ! *(Applaudissements*)

Mme MARTIN

On voit combien vous êtes adeptes de la démocratie !

Donc le racisme reste un fléau et qu'est-ce que le racisme ? C'est le refus de l'altérité, c'est le refus de l'autre, c'est absurde, c'est impensable !

Mais ce que l'on a entendu aussi ce matin de la part de Madame CARSALADE montre effectivement que c'est votre fonds de commerce et que vous faites votre miel de la stigmatisation, du clivage et de la division … (*Applaudissements*), parce que sinon vous n'avez pas autre chose à dire, y compris sur ce Plan. Comparer les espèces invasives avec des réfugiés qui fuient la misère et le conflit, c'est minable … Il n'y a pas d'autre mot, c'est minable !

(*Applaudissements*)

Alors, refuser l'autre parce qu'il est différent empêche tout simplement de faire société commune et d'envisager un avenir commun. Les racistes, les xénophobes de tout poil refusent en fait l'idée de notre histoire commune … (*Marteau*) Je voudrais insister là-dessus parce que dans cette région,

comme en France, le pays s'est construit avec différentes phases d'immigration, nos mémoires sont communes. C'est pourquoi l'un des objectifs de ce Plan "transmettre l'histoire et les mémoires" me paraît effectivement essentiel ... (*Marteau*) En tout cas, nous continuerons à travailler sur le sujet, nous avons déjà commencé à le faire avec des Collectifs et des Associations qui sont déjà engagés là-dessus.

Par contre, le "roman national" que nous a défini Monsieur SANCHEZ tout à l'heure, vous savez le roman de "nos ancêtres les gaulois", de "nos chères têtes blondes", d'une France fantasmée et abstraite, qui n'a rien à voir avec la réalité de notre histoire, ça il faut le combattre et on le combattra avec une vraie politique mémorielle.

M. REMISE

Votre temps est terminé !

Mme MARTIN

Sur cette partie, je voudrais terminer avec une citation de CONDORCET, que vous devriez bien écouter et qui devrait vous faire réfléchir, issue de l'ouvrage "*Sur l'admission des femmes au droit de cité*" : "*Celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens*" … Et je pense que c'est ce que vous faites en réalité, vous ne vous rendez pas compte que vous êtes en train de nier l'humanité chez autrui et, de fait, vous niez forcément la vôtre. Mais c'est vrai que trouver de l'humanité dans vos interventions et dans ce que vous êtes, c'est quand même assez compliqué ! (*Applaudissements*)

La Mission d'Information et d'Évaluation montre … (*Marteau*) dans ses préconisations qu'il y a de nombreuses politiques à développer et à améliorer aujourd'hui pour mieux accueillir celles et ceux qui fuient la guerre et son corollaire, la misère ... (*Protestations des élus RN*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur REMISE, Madame MARTIN a expliqué l'adaptation que nous avons faite par rapport à la question d'un vœu, elle a expliqué ma décision, donc cela se produit comme elle l'a expliqué et comme je l'ai validé. Alors, vous vous taisez Monsieur REMISE et vous arrêtez vos gesticulations !

Mme MARTIN

Quand on voit ce qui se passe actuellement aux frontières de l'Europe, on doit agir vite, effectivement. L'hypocrisie de la politique européenne en la matière est quand même à souligner,

parce qu'elle mène aussi à une catastrophe humanitaire ; je pense bien sûr à ce qui se passe à la frontière avec la Turquie, ce qui se passe aussi sur l'île de Lesbos.
La France doit agir et j'espère que notre Région, elle, le fera rapidement, pour un accueil humanitaire et la répartition géographique des réfugiés en Europe, on ne peut pas faire autrement. C'est justement notre humanité qui nous indique cette tâche fondamentale.
Des réfugiés, il y en a toujours eu. Moi, je suis une petite-fille de réfugiés et voyez-vous, je pense que je suis ici chez moi et que mon grand-père était aussi ici chez lui !

(*Applaudissements - Protestations*)

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MARTIN

Je conclus. Je voudrais donc, du coup, évoquer ce qui s'est passé dernièrement dans notre région Occitanie, avec en particulier l'expulsion de familles albanaises, qui s'est effectuée dans des conditions scandaleuses : on a séparé des familles, on a menotté des papas, on est allé chercher des enfants dans les écoles et on les a renvoyés chez eux dans des conditions inhumaines.
Aussi, je partage une des préconisations de la MIE : l'Occitanie doit évidemment rester une terre d'accueil et bien sûr, on doit s'opposer fermement à ces expulsions parce que le droit de vivre ici, le droit à l'éducation pour ces enfants -parce que la plupart des enfants étaient scolarisés dans nos écoles d'Occitanie- doit aussi être revendiqué.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur CASES pour 2 minutes 30, s'il vous plaît ...

M. CASES

Merci Madame la Présidente.
Juste en introduction, je sais que quand je vais intervenir, il y a deux poètes qui m'écoutent : Federico GARCÍA LORCA et Antonio MACHADO ... (*Applaudissements*)
Madame la Présidente, dans une intervention lors d'un meeting de l'entre-deux-tours des Régionales, j'utilisais une métaphore filée qui comparait la montée des idées d'intolérance à une vaste inondation d'eau nauséabonde et brunâtre. Je parlais de bras sans nom qui, sans relâche, au travers de leurs associations, colmataient des brèches ; là un bras "sac de sable" pour assurer la continuité du savoir, un peu plus loin sur la rive un bras "pierre" pour un toit et un peu plus haut des

"yeux barrages" qui cachent et déplacent des enfants poursuivis par des réglementations nationales de plus en plus liberticides.
Avec notre Majorité régionale, nous avons réussi à rehausser les digues, mais la source n'est pas tarie et le combat des associations est permanent. Le mal ne vient pas des différences, mais bien de l'instrumentalisation que l'on en fait. Je ne peux pas aujourd'hui m'empêcher d'avoir une pensée pour ce jeune Guinéen qui va passer dans quelques mois son bac ; je ne peux pas m'empêcher de visualiser les bras "petits cailloux" posés sur son avenir. Ces petits gestes anonymes travaillent dans le silence du devoir de solidarité.
Notre Majorité ajoute sa pierre "énergie" à la construction de l'édifice de protection, certes à contre-courant face à un Gouvernement qui joue un jeu dangereux en ouvrant certaines vannes.
En effet, lors d'un Conseil d'administration d'un lycée, j'apprends qu'ils expulsent des adolescents en pleine année scolaire. Les signes ne sont pas bons.
Notre Gouvernement se désengage du tissu associatif au nom d'une rentabilité financière de la solidarité. C'est impensable !
Mon jeune ami Africain est maintenu dans une peur permanente, comme si c'était lui qui allait faire basculer l'équilibre mondial. Sa crainte est légitime puisqu'à l'heure actuelle, un pays utilise des enfants comme armes de dissuasion pour influer sur l'ordre international ... "Petits bras" contre des balles, lamentable ! On laisse des garde-côtes des pays voisins tirer sur de frêles embarcations à la dérive. Des bras qui ne sauvent pas de la noyade, c'est notre humanité qui chavire !
Nous allons voter ce Plan, si nous le pouvions des deux mains. Nous soutenons sans réserve cette Stratégie d'accueil parce que nous sommes, nous aussi, ces bras anonymes.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Rachida LUCAZEAU pour 4 minutes ...

Mme LUCAZEAU

Madame la Présidente,
Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance ne connaissent malheureusement pas de frontières. La propagande haineuse se banalise et se propage comme une traînée de poudre, notamment par le biais des médias sociaux et menace les valeurs démocratiques, la stabilité sociale et la paix ; elle stigmatise les femmes, les minorités, les migrants et les réfugiés. C'est un fait, nous assistons depuis quelques années en France à une recrudescence des faits racistes et antisémites. Nous devons aujourd'hui réapprendre à nous parler et penser pour toutes et pour tous. Trois actions s'imposent :

- réinsuffler l'esprit républicain au sens de l'ouverture et du partage,
- remettre en place des Services publics là où ils n'existent plus,
- relancer des ponts entre individus et société.

Si nous laissons les gens désespérés de la République, ils iront chercher des solutions vers la violence, vers l'enfermement religieux et politique.

Si nous voulons lutter efficacement contre toutes les formes de racisme qui mettent à mal la cohésion sociale de notre République, nous devons donc adapter les politiques publiques et la montée en puissance des dispositifs d'accompagnement de la lutte contre toutes les formes de rejet. C'est ce que nous faisons depuis le début de cette mandature, où la Région Occitanie a placé au premier plan l'enjeu d'une égalité effective pour toutes et pour tous, sur l'ensemble du territoire, avec des engagements forts :

- le 1er Plan régional transversal pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes,
- le 1er Plan d'actions transversal pour la prise en compte des handicaps,
- l'adoption du Dispositif régional de promotion de la citoyenneté et de lutte contre les discriminations.

Depuis 2016, la Région Occitanie a apporté un peu plus de 8 M€ de financements aux projets portés par les associations dans leurs actions pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Le Plan régional d'actions qu'il vous est proposé d'adopter aujourd'hui s'inscrit dans la volonté de défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité ; des valeurs qui font le ciment de ce que nous sommes, des républicains.

Notre objectif est de mobiliser et soutenir dans leurs actions les acteurs de nos territoires : établissements scolaires, structures d'éducation populaire, associations, entreprises, institutions publiques. Il est articulé autour de trois objectifs majeurs :

- déconstruire les préjugés, éduquer à l'antiracisme et valoriser la citoyenneté,
- transmettre l'histoire et les mémoires,
- accompagner les organisations dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

La meilleure façon de disqualifier ce racisme est de le regarder à la lumière de l'humanisme, cette philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs.

Nous avons, dans notre région, plusieurs lieux uniques qui témoignent de ce qu'a été l'histoire de notre région, de notre pays et de l'Europe, qui nous permettent de connaître et de comprendre les histoires et les mémoires croisées sur notre territoire, chacun agissant pour la mémoire de notre région, d'une simple plaque dans un hameau de forestage de la Montagne Noire, du Musée du Désert sur les hauteurs cévenoles, au Musée Départemental de la Résistance à Toulouse.

Je veux ici évoquer ce lieu national de mémoire qu'est le Mémorial de Rivesaltes : il a vu passer des républicains espagnols, des juifs, des opposants politiques allemands, italiens qui avaient fui le

fascisme et le nazisme, des prisonniers de la seconde guerre mondiale, pour enfin devenir un camp de transit pour les harkis.
La visibilité et la lisibilité de ces lieux de mémoire doivent être renforcées pour en faire des outils de travail auprès des jeunes générations qui feront la société de demain.
Alors, pour défendre notre bien commun que sont nos valeurs républicaines …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme LUCAZEAU

… Je vous invite à adopter massivement ce Plan régional.
Permettez-moi, pour conclure, d'éclairer notre vote en citant Jean JAURÈS : "*On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir, on enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est*".
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame MONESTIER-CHARRIÉ pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Madame le Président,

Chers collègues,

Je n'ai pas pour habitude de m'attribuer un travail qui n'a pas été fait par mes soins.
Aussi, aujourd'hui, je ne suis que le porte-parole -parce qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César !- de Madame Élisabeth POUCHELON qui est retenue pour des raisons familiales et qui m'a donc demandé de la remplacer.
Madame le Président, je crois que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est un sujet majeur.
Il s'agit d'une cause juste, nécessaire et indispensable, sur laquelle je crois que nous tous, nous pourrions trouver un consensus.
Aujourd'hui, notre pays ne peut plus vivre ces violences auxquelles nous assistons depuis des mois et je crois qu'ensemble, nous devons prendre les mesures qui s'imposent.
La Mission d'Information et d'Évaluation appelle deux observations de ma part : une première sur la forme et la seconde sur le fond.
Dans le cadre de cette Mission, vous avez procédé à l'audition de 33 personnes.

Nous regrettons, Madame le Président, que l'ensemble des auditions qui ont été proposées par nos soins aient été rejetées et, à mon sens, sans motif valable. Vous les avez rejetées sur des considérations personnelles qui n'avaient pas lieu d'être.
Ainsi, nous avions proposé de procéder à l'audition de Madame BAREGES, Maire de Montauban, pour la simple et bonne raison que sur son territoire, il y a un centre d'accueil des demandeurs d'asile. Son audition nous paraissait pertinente et cohérente au regard de cette Mission.
Or, il nous a été indiqué que Madame BAREGES était quelqu'un de trop clivant, ce que nous regrettons bien évidemment et dont on a pris acte.

LA PRÉSIDENTE

C'est surtout qu'il y avait déjà eu le témoignage d'une grande ville, à travers Monsieur ROUGÉ pour la Ville de Toulouse et il a été fait le choix de faire témoigner le Maire d'une petite commune, en l'occurrence Saint-Bauzille-de-Putois.

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Ainsi, Madame le Président, l'Opposition a été cantonnée à un rôle d'observateur, n'ayant pas été autorisée à participer activement. Nous n'avons été destinataires d'aucun procès-verbal d'audition et ce, malgré nos demandes réitérées.
Cette façon de procéder est regrettable, qui plus est dans la mesure où vous nous aviez nommé en qualité de Vice-président, mais finalement cette Vice-présidence était un leurre et, si vous permettez l'expression, vous nous avez donné "un os à ronger".
Sur le fond, Madame le Président, nous avons deux regrets.
Le premier concerne le bilan de notre action en faveur des réfugiés.
Il y avait deux publics ciblés dans cette Mission : les réfugiés ayant obtenu une carte de résident et les demandeurs d'asile ayant fait une demande de protection et en attente d'arbitrage.
Il paraît évident d'aider les personnes ayant le statut de réfugiés sur notre territoire, dans le cadre de nos compétences régionales, pour les insérer le plus rapidement possible.
La Région peut et doit agir dans le cadre de la formation et il est bien évident que l'apprentissage de la langue française est le sésame de l'insertion.
Nous devons créer des passerelles avec l'enseignement et l'accès à l'emploi.
Nous pouvons également agir sur le logement, tout en venant en appui aux Communes accueillant ces réfugiés.
L'efficacité de nos dispositifs implique de dresser un bilan critique de notre action.
Or, aucun bilan n'a été établi. Les bénéficiaires, pour la plupart associatifs, ont applaudi des deux mains les actions régionales et pour cause, la Région distribue moult subventions à ces associations sans mesurer l'engagement et les conséquences.

Le deuxième regret concerne la situation des demandeurs d'asile présents en Occitanie.
Au cours des 33 auditions, il est apparu que 2/3 des demandes d'asile sont rejetées et que les demandeurs sous le coup d'une expulsion restent sur le territoire. Or, sur cette question, pas un mot ne figure dans le rapport d'observations de la MIE. C'est dommage.
Au final, ce rapport est incomplet et inabouti. Aussi, nous nous abstiendrons.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame NOVARETTI pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Beaucoup de choses ont déjà été dites, je serai donc brève.
L'asile, c'est l'honneur de la France et de sa fraternité. De tout temps, la France a été une terre d'accueil. L'Occitanie a toujours su assumer sa responsabilité, son devoir et sa volonté d'ouverture.
Ici, dans cette Assemblée, bon nombre d'entre nous, dans leur histoire familiale, ont pu bénéficier du statut de réfugié. Notre histoire et notre culture se sont enrichies au travers de cet accueil.
C'est réaffirmer que fuir la guerre, les persécutions politiques, les discriminations religieuses ou sexuelles, c'est toujours fuir et ne jamais choisir. Nul ne s'éloigne de ses racines sans raison.
C'est réaffirmer que ces enfants, ces femmes, ces hommes au fond de camions ou de radeaux de douleur, sont des fuyards, pas des envahisseurs.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Le devoir de solidarité s'impose. Cette solidarité éclaire l'action du Groupe des Radicaux, c'est une exigence morale. L'humain est la mesure, la finalité et la justification de toute action publique.
L'effort collectif pour améliorer les conditions d'accueil et l'intégration des réfugiés est donc essentiel. Nous sommes solidaires et volontaristes dans les dispositifs mis en place par la Région.
Le Groupe des Radicaux votera donc ce rapport et nous souhaitons que l'ensemble de notre Assemblée fasse de même.
Je vous remercie.

M. CODORNIOU

Merci Madame NOVARETTI.
La parole est à Monsieur MONTEIL pour 6 minutes …

M. MONTEIL

Mes chers collègues,

Ce rapport de la Mission sur la Politique régionale de soutien aux demandeurs d'asile et réfugiés, d'une dizaine de pages rien que pour sa présentation, se gonfle de mots creux et de phraséologies immigrationnistes sans intérêt.

Surtout, il est malheureusement entaché de nombreuses irrégularités.

La première irrégularité de cette Mission est son caractère antidémocratique, caractère qui à lui seul suffit à totalement disqualifier ce rapport. En écartant dès le premier jour les élus Rassemblement National du Bureau exécutif de cette Mission, par une basse et vile manœuvre politicienne, je n'y reviens pas ; en écartant également l'élue LR, Vice-présidente de cette Mission, de toute concertation et en imposant a contrario ses propres choix à tous, la Majorité régionale socialo-écolo-gauchise … (*Exclamations*)

Vous pouvez le dire … A revêtu une fois de plus le masque du sectarisme et du mépris éhonté de la démocratie.

Une autre irrégularité est la confusion systématique, permanente et volontaire dans ce rapport des demandeurs d'asile avec les réfugiés. Les réfugiés sont reconnus validement comme bénéficiaires de la protection internationale et doivent être légitimement secourus dans la mesure des moyens de la Nation. Or, les demandeurs d'asile ne sont reconnus validement de rien du tout puisqu'en cours d'instruction de leur dossier, dont on sait que pour l'année 2019 par exemple, les 2/3 (62%) ont été déboutés du droit d'asile.

Par conséquent, l'objet de ce rapport qui évoque l'insertion des réfugiés et des demandeurs d'asile inclut de facto l'insertion de 2/3 de clandestins parmi les demandeurs d'asile, sachant bien sûr qu'en plus 96% de ces clandestins déboutés du droit d'asile restent sur le territoire français, les OQTF -Obligations de Quitter le Territoire Français- n'étant que très marginalement appliquées.

Autre irrégularité encore : le soutien affiché à plusieurs reprises dans ce rapport -par exemple en recommandation n°7, 1er alinéa, ou en recommandation n°10, 1er aliéna- à l'Association immigrationniste SOS Méditerranée, qui va chercher jusqu'au large des côtes libyennes des embarcations de clandestins. Ces embarcations lui sont signalées par l'autre Organisation "Watch The Med", bien connue pour faire l'intermédiaire avec les passeurs et donner les numéros de téléphone par voie de tracts dans toute l'Afrique du Nord, dans le but de se faire appeler dès la mise à l'eau des embarcations.

Soutenir l'Association SOS Méditerranée, c'est donc encourager objectivement la pratique du trafic d'êtres humains en Méditerranée.
Du coup, la crédibilité de la recommandation n°10, qui invoque la fidélité aux valeurs humanistes, en prend un sacré coup, alors qu'au contraire cela encourage un nouvel esclavagisme.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

On trouve encore d'autres irrégularités dans ce rapport, comme dans la recommandation n°5, 2ème alinéa, qui préconise le soutien aux actions ciblées, tel que par exemple l'accompagnement à l'obtention du permis de conduire, ce qui constitue une discrimination flagrante avec la situation des citoyens français qui doivent, eux, payer intégralement leur permis de conduire.
Cette discrimination, on la retrouve aussi en recommandation n°2 sur l'insertion professionnelle, où le rapport préconise de lever les freins administratifs et techniques à l'entrée en formation de ces publics. Les obligations administratives et techniques ne seraient donc pas les mêmes pour tout le monde en France ?... Ça c'est de la discrimination ! (*Applaudissements*)
Avec vous, c'est donc les clandestins d'abord et les français après.
Enfin, on reconnaît bien là la patte socialiste dans la frénésie dépensière de ce rapport, qui prévoit un grand nombre de "soutenir", de "favoriser", "d'accompagner", de "renforcer", toutes actions qui vont immanquablement aggraver la facture du contribuable régional, surtout quand on lit que la seule recommandation chiffrée concernant l'aide au logement s'élève déjà à 500 000 € supplémentaires. Cela promet une facture salée qui s'ajoutera aux plus de 4 M€ déjà dépensés, non par la Région mais par la poche du contribuable, en subventions aux migrants clandestins.
Ce rapport comporte un article unique, logique pour un rapport qui est inique.
Vous comprendrez que nous refuserons donc la mascarade de ce rapport et que, en bloc, nous le refuserons sans concession.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur BERGEON pour 3 minutes ...

M. BERGEON

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je suis fier et je vous le dis dès le début de mon propos, fier du travail effectué par les élus de la Région pour ce Plan d'actions 2020-2023 contre le racisme et l'antisémitisme.
En effet, si certains ici considèrent que ce n'est pas notre rôle, moi au contraire je me félicite que l'on ait choisi d'affronter ces questions, alors qu'on pourrait ne pas s'y intéresser.

Nos compétences, notamment en direction de la jeunesse, ou encore nos politiques culturelles nous permettent de rappeler des valeurs, des principes sur ce qui n'est pas une opinion, mais un délit ! (*Applaudissements*)

En effet, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ne doit pas être considérée dans notre République comme optionnelle ou relevant de la seule sphère intime.

Nous devons l'aborder sans relâche, dès que nous en avons la possibilité et l'occasion, car elle fait partie intégrante de notre devise "Liberté, Égalité, Fraternité".

À l'heure où certains n'osent même plus parler du vivre ensemble, je suis heureux de voir que la Région programme de mobiliser plus de 12,6 M€ sur les quatre années à venir pour ce Plan, qui nous engage en 10 mesures concrètes. Je n'en citerai que 3 pour illustrer mon propos :

- jouer et déjouer les stéréotypes,
- favoriser la transmission et l'explication du principe de laïcité,
- accompagner le monde du travail dans ses actions contre les discriminations sociales.

Que n'ai-je pas entendu sur ce Plan ces derniers jours et encore en ce début d'après-midi ...

Que ce n'était pas à la Région d'éduquer nos enfants, que ce n'est pas à la Région de dire ce que l'on doit faire, ce que l'on doit penser. Mes chers collègues, il ne s'agit pas de cela !

Rappelons d'abord inlassablement qu'en France, le racisme n'est pas une opinion mais un délit. C'est donc bien aux Pouvoirs publics de faire respecter la loi, mais aussi de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République qui sont les nôtres et qui comprennent l'antiracisme et l'antisémitisme. La Région Occitanie, qui a une compétence jeunesse et culture affirmée, est bien là dans son rôle, n'en déplaise à certains dans cette Assemblée.

Déjouer les stéréotypes, développer l'esprit critique, sensibiliser les jeunes à leurs devoirs et à leurs droits, connaître et comprendre notre histoire, expliquer la laïcité, accompagner le monde du travail contre les discriminations raciales. Certains de ces éléments semblent manifestement gêner un groupe d'élus. Je crois surtout plus intimement que ce qui vous gêne dans ce rapport, c'est que nous essaierons toujours d'éclairer les consciences, d'ouvrir les esprits, là où vous avez fait le choix de prospérer sur l'obscurantisme et le malheur.

Pour étayer mes propos, je vais vous faire part d'une expérience de terrain : le 15 mars prochain, je vais rendre mon tablier de Maire après 19 ans de mandat ; à un journaliste qui me demandait récemment s'il y avait un élément particulier que je pourrais retenir de mes 20 années de Premier magistrat, j'ai répondu spontanément qu'une de mes plus grandes fiertés a été d'avoir accueilli une famille de migrants Syriens, avec ses deux garçons, pendant 1 an sur ma commune ... (*Applaudissements*) Le plus jeune de ces deux enfants, âgé de 5 ans, n'était jamais sorti dans la rue avant d'arriver en France, et pour cause : Damas croulait sous les bombes. Pendant 1 an, cet enfant est allé seul comme un grand à l'école de la République, il y a appris le français, il a pu faire sans crainte du vélo dans les rues de la commune, tous les jours il s'est rendu

à la boulangerie du village, toute proche de son domicile, il a par la suite intégré le club de football et différentes composantes de la vie locale.
C'est par des engagements concrets à travers des années de mandat et par ces exemples de terrain … (*Marteau*) que l'on combat le racisme au quotidien et les discours nauséabonds.
C'est par ces actes qu'on déconstruit les discours simplistes d'opposition des uns aux autres et qu'on valide l'engagement des Collectivités territoriales, comme celui de la Région Occitanie.
Mes chers collègues, par l'adoption aujourd'hui du Plan régional d'Occitanie contre le racisme et l'antisémitisme, nous contribuons à la construction d'une société sûre, pacifiste, solidaire, autour des valeurs de la République.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. BERGEON

Pour conclure, Madame la Présidente, chers collègues, je rappellerai à l'attention de nos bruyants contradicteurs que force est de constater qu'il ne suffit pas de changer une lettre pour changer l'histoire. De "FN" à "RN", c'est le même ADN !
Merci.

(*Applaudissements - Protestations des élus RN*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur REMISE pour 2 minutes, s'il vous plaît …

M. REMISE

On aurait dû se méfier … Christian ASSAF, Président de la MIE, on aurait dû se méfier ! Mais la vérité ne l'étouffe pas puisque ce matin, il nous dit sans broncher avoir voulu situer la MIE en dehors de tout champ polémique.
Alors, je ne vais pas parler du fond, mon collègue en a parlé, mais de la forme.
La représentante de l'UEDC a eu l'occasion de vous rappeler déjà le vice de forme dès le début, le jour de l'installation de la MIE à Narbonne, où une place a été faite au Bureau à Madame POUCHELON, et non pas au groupe d'Opposition majoritaire qui est le nôtre. Mais cette dame n'a jamais été consultée sur les auditions à venir … Jamais !
Nous avons sollicité des auditions, un certain nombre ont été refusées et très rapidement Monsieur CROS, lui aussi, s'est épanché et a bien montré le caractère vicié de cette MIE, et je vais vous le citer puisque moi, je prenais des notes. Il dit, à propos de l'audition demandée par le groupe UEDC de Madame BAREGES : "La position prise par la Maire de Montauban est inadmissible, elle est

irresponsable dans la gestion qu'elle a eue de son territoire. J'assume sans aucun problème ces propos, je considère que cet apport ne sera pas nécessaire", devant la gêne de Monsieur ASSAF qui lui tirait le bras … Voilà ! Pourquoi rester dans une MIE où tout est vicié ?

81% des personnes auditées étaient des pro-migrants. Ce n'était pas une MIE, c'était une arme politique, c'était une assemblée générale de pro-migrants et nous n'en serons pas complices.

Par ailleurs, nous avons sollicité l'audition d'un intervenant qui habite l'avenue de Muret, une dame qui passe 6 mois de sa vie en Afrique à faire de l'entraide avec les communautés africaines, qu'on ne peut pas soupçonner d'être raciste … Elle nous a été refusée ! Et vous savez qui est la grande absente de cette MIE ? C'est les gens … C'est les gens ! On n'a pas voulu entendre les plaintes de cette dame qui a à vivre ce que vous entretenez, la migration et principalement les migrants économiques.

Donc pourquoi rester ? Nous n'avons pas eu de bilan financier jusqu'à la dernière audition, au mois de décembre, celle qui était prévue depuis le début. Nous n'avons pas eu de compte rendu.

C'est une mascarade et c'est pour cela que nous avons quitté cette MIE.

Vous en avez fait juste une arme politique dans la perspective des élections à venir, c'est minable !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur John PALACIN pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. PALACIN

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Il y a eu beaucoup d'interventions, beaucoup de choses ont été dites.

J'ai pour ma part été très heureux de participer à cette MIE, d'un point de vue un peu plus détendu que les derniers propos !

Il y a eu un travail utile, on a rencontré des gens qui travaillaient et on s'est interrogé, dans le cadre de nos compétences, sur la meilleure façon d'être utile.

Au moment où d'autres se demandaient immédiatement comment les migrants allaient rentrer chez eux, est-ce qu'il y en avait trop, pas assez, quelles étaient les compétences du Ministère de l'Intérieur, que faisait la Police, on s'est tout simplement interrogé -et cela été dit dans l'intervention du groupe UEDC- sur les difficultés actuelles : l'articulation entre les missions de l'État et les champs d'intervention de la Région, comment faire mieux fonctionner tout cela.

Il y a deux domaines où l'on a fait des propositions concrètes :

- l'enseignement du français : oui, il faut mettre plus de moyens sur l'enseignement du français, c'est notre plus belle arme de souveraineté et c'est le principal facteur d'insertion dans notre société ; c'est aussi le vecteur essentiel pour connaître et apprendre nos valeurs,
- et l'accès au travail, l'identification des compétences.

Ensuite, sur la forme, puisqu'il a été beaucoup mis l'accent sur la forme, tout ce qui a été dit n'est pas tout à fait vrai. Personnellement, j'ai entendu des gens qui n'avaient pas du tout les mêmes valeurs que moi, pas du tout la même vision de la France que moi et j'ai appris de ces échanges.

Madame POUCHELON avait demandé que l'on auditionne le Préfet AUBOUIN, nous l'avons entendu. Nous avons entendu des élus de Toulouse et une grande diversité de personnes qui, en effet, étaient très compétentes et des praticiens du système.

À l'issue de cette discussion, il y a quand même quelque chose que j'aimerais soulever parce que finalement, ce sont des discours de politique publique : nous sommes en plein dans la mise en œuvre d'une politique française c'est-à-dire -si on dit les choses honnêtement, du point de vue du Droit et de la mise en œuvre d'une politique publique- un équilibre entre l'ordre public, c'est-à-dire que l'on peut séjourner en France au terme d'une certaine procédure, dans certaines conditions, il y a des décisions qui sont prises et il faut les respecter, c'est la loi républicaine, mais également un principe qui est fort dans nos valeurs et que le Conseil Constitutionnel a reconnu en 2018, qui est le principe de fraternité. Et ce principe de fraternité, c'est celui-là qui est hérité de notre Histoire, qui n'est pas une sorte de monolithe immuable qu'il faudrait préserver contre les invasions barbares, mais qui est quelque chose de beaucoup plus dynamique.

Alors, ce qui m'inquiète dans le débat que j'ai entendu, c'est la rapidité avec laquelle on tombe dans le délire. Madame CARSALADE, vous avez parlé des guerres médiques, à l'heure où, d'après l'AFP, il y a des tirs contre des migrants entre la Grèce et la Turquie … Les guerres médiques, ce sont des guerres terribles entre Xerxès et les Cités grecques, et le début de l'Occident.

Et après, dans la description de Monsieur SANCHEZ, il y a la vision d'une France avec des tirs de kalachnikovs, un laxisme terrible, des mouvements civilisationnels anti-chrétiens, l'islam … (*Protestations des élus RN*) Il y aurait un Occident qui serait visé et évidemment une victime.

Je pense que la réalité est beaucoup plus complexe et je vous invite à en prendre la mesure.

Vous êtes victimes d'une panique identitaire extrêmement dangereuse.

Vous avez parlé de violence, je vous invite à regarder les récents épisodes de violence politique en Europe occidentale :
- dans le Land de Hesse : 11 morts, inspiration d'extrême-droite,
- encore en Allemagne : d'autres morts, inspiration d'extrême-droite … (*Marteau*)
- et il y a peu, des coups de feu contre la Mosquée de Bayonne … (*Protestations des élus RN*) Un ancien candidat frontiste au Conseil Départemental … (*Applaudissements - Huées*)

La violence et l'origine des maux, Monsieur SANCHEZ, c'est cette panique identitaire qui sème la violence.

(*Applaudissements*)

M. CARETTE

Et le Bataclan, c'était quoi ?... Ridicule !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons maintenant au vote du Rapport 05 sur le Plan régional contre le racisme et l'antisémitisme.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 21, NI : 5)
- Contre : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 36 (RN : 36).

Le rapport (***2020/AP-MARS/05***) est ***adopté***.

(*Applaudissements*)

Il a été question, dans les auditions, de rencontrer des gens.

Alors, je vais juste indiquer, en propos conclusif, que des gens, j'en rencontre beaucoup parce que je suis beaucoup sur le terrain, je ne reste pas enfermée dans mon bureau et je voudrais raconter ce que deux personnes m'ont indiqué.

J'ai rencontré une personne âgée, de religion juive, qui a plus de 85 ans je pense, et cette dame m'a indiqué que pour elle, vivre en Occitanie, vivre en France est une vraie fierté et qu'elle ne pouvait pas accepter qu'il y ait des voix qui se taisent ou des voix qui puissent assimiler l'antisémitisme juste à une action d'une religion parce que l'antisémitisme, malheureusement, dure depuis plusieurs siècles. Le Peuple déicide, est-ce que cela vous parle ?...

Cette personne âgée m'a aussi indiqué qu'elle ne souhaitait pas qu'on tombe dans une guerre des religions. Et je pense que c'est ce que nous lui devons à travers ce Plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Et puis, dans mes déplacements, je suis allée dans une école où nous avions une inauguration ; il y avait là un petit garçon de couleur noire qui m'a dit : "Tu es Présidente de Région et tu es une dame … D'habitude, ce n'est pas des dames qui sont Présidentes, c'est plutôt des messieurs, qui sont plus vieux que toi et en général ils sont blancs … Alors, ça change" … J'ai donc dit à ce petit garçon : Tu sais, tout change, parce que pour être Présidente de Région, pour être Président de la République française ou Présidente de la République française, la première des choses ce n'est pas une question de couleur de peau, ce n'est pas une question de savoir si on est un garçon ou

une fille, ce n'est pas une question d'âge, c'est en fait qu'il faut aimer, il faut aimer les autres, il faut profondément les aimer … (*Applaudissements*) Alors, ce petit garçon m'a dit : "Eh bien moi, j'aime mes copains et mes copines", alors je lui ai dit : "Et bien tu vois, demain, tu pourras être Président, mais commence par être Président de leurs cœurs" et il m'a répondu : "Tu sais, je t'aime bien" …
Alors, pour ce petit garçon, pour cette mamie qui était juive, qui ne voulait pas non plus la guerre des religions, je pense que ce que nous avons fait, oui, nous l'avons fait à partir du besoin des gens et toutes et tous, dans les différentes rencontres que nous avons quotidiennement dans nos métiers, dans nos fonctions, nous rencontrons les gens. Et ce que nous faisons surtout, c'est qu'ils se rencontrent et qu'ils puissent s'aimer.
Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont travaillé !

(*Applaudissements*)

Module 4 : Emploi et Formation professionnelle

Nous passons au Module 4 "Emploi et Formation professionnelle" et je demande à Madame la Vice-présidente GAZEL de bien vouloir présenter le Rapport n°6. Je vous remercie. (*Apartés*)
Pardon ?...

Un intervenant

Il faut adopter le Rapport 7.

LA PRÉSIDENTE

Non, sur le Rapport 7 il n'y a pas de vote. Madame GAZEL, vous avez la parole …

2020/AP-MARS/06 - Orientation et Information sur les Métiers

Mme GAZEL

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que je présente ce rapport sur l'orientation et l'information sur les métiers, un rapport important, en commençant par le constat : les inégalités sont renforcées par le système d'orientation actuel.
Actuellement, 35% des jeunes indiquent que c'est par leur famille, le réseau relationnel et amical qu'ils sont informés pour leur orientation ; les conseillers d'orientation interviennent à 11% dans cette étude, Internet à 21%, ou encore les professeurs à 15%.
Près de la moitié de nos jeunes ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'informations pour s'orienter et en particulier dans les zones rurales.
Pour près d'1 jeune sur 2, l'élément déterminant pour réussir son avenir professionnel est l'expérience acquise au travers de stages.

Notre pays se place en tête des pays de l'OCDE pour le lien entre l'origine sociale et le niveau scolaire, comme l'attestent les enquêtes du PISA.

La même enquête signale qu'il faudrait 6 générations pour que les descendants de familles modestes atteignent le revenu moyen en France … 6 générations ! C'est 4,5 générations dans la moyenne européenne et 2 générations seulement au Danemark.

Les limites actuelles du système français se ressentent notamment aux deux moments clefs que sont la sortie de 3ème et l'après terminale : près d'un élève sur deux reste hésitant au moment de son choix d'orientation, les deux tiers d'entre eux auraient souhaité être davantage accompagnés dans leur orientation, principalement au niveau du lycée. Les plus touchés dans leur parcours sont les élèves de milieux défavorisés, dont seulement 13% -vous l'avez rappelé Madame la Présidente- des enfants d'ouvriers sortent de l'enseignement supérieur diplômés d'un bac+5, ce qui est le cas de plus d'1 enfant sur 2 chez les cadres.

Donc en conclusion : aux plus favorisés, des parcours choisis et aux autres, une orientation prescrite.

Le rapport Charvet et pas mal d'autres rapports depuis ces dernières années démontrent que c'est dans l'orientation que les inégalités sociales et de genre générées par le système scolaire sont les plus importantes, avec notamment :

- des phénomènes d'autocensure pour beaucoup d'élèves, par une reproduction des trajectoires professionnelles et surtout l'impossibilité, pour certains jeunes, d'élargir leurs champs des possibles, leurs champs des projets d'orientation,
- un déséquilibre persistant entre des formations sur-fréquentées et saturées, et des formations largement délaissées, donc des métiers, voire des secteurs qui peinent à se faire connaître, à trouver des compétences et à recruter.

Partant de ces éléments de constat, la Région Occitanie fait de l'orientation et de l'information sur les métiers une priorité régionale.

Face à ces enjeux majeurs pour l'égalité des chances et le progrès de chacun, nous proposons 4 axes majeurs d'intervention et d'action :

- 1er axe : celui de l'accueil et de l'accompagnement en direct, concrètement, de tous les publics,
- 2ème axe : celui de l'information sur la diversité et la réalité des métiers,
- 3ème axe : outiller les équipes éducatives qui se voient confier de nouvelles missions pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours,
- 4ème axe : la lutte contre le décrochage scolaire.

Notre volonté est d'apporter une réponse à chacun et pour ce faire, avec la Direction Emploi Formation que je souhaite remercier et dont je tiens à saluer la qualité du travail et de l'engagement, également en lien avec Kamel CHIBLI, Vice-président, nous avons travaillé sur un

Plan d'actions très ambitieux, de façon à pouvoir répondre à chacun des jeunes et des moins jeunes dans leurs parcours d'orientation.

Concernant le 1er axe :

- Premier point important sur l'accueil dans les Maisons de Région et Maisons de l'Orientation, en proximité : Nous avons déjà un petit peu de recul sur la Maison de l'Orientation de Bellefontaine qui a accueilli plus de 7 000 personnes sur l'année 2019, sans aucune publicité ; nous venons d'ouvrir deux nouvelles Maisons de l'Orientation : dans le centre-ville de Toulouse et le centre-ville de Montpellier. Nous nous appuyons également sur 16 Maisons de Région qui, comme les Maisons de l'Orientation, sont dotées de Chargés d'information qui accueillent tous les publics -les salariés, les jeunes, les demandeurs d'emploi- et animent également un réseau de partenaires avec l'ensemble des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation.

- Deuxième action forte : favoriser l'accès aux stages.

La réalisation d'un stage, notamment en classe de 3ème, ne conditionne pas toujours le choix professionnel définitif d'un jeune, nous le savons. Néanmoins, la non-obtention de ce stage ou les difficultés dans la recherche de ce stage constitue un premier échec qui, pour beaucoup, est le premier échec par rapport à ce premier contact avec le monde professionnel et donc laisse des traces durablement. Pour lutter contre le déterminisme social, la Région met en place un réseau d'aide à la recherche de stage pour les élèves de 3ème, grâce aux Maisons de Région, partout sur le territoire. Cet accompagnement humain s'appuiera sur le développement de la plateforme régionale de mise en relation entre les jeunes et les professionnels, la plateforme ANIE -que vous connaissez déjà-, que nous avions développée pour la mise en relation des jeunes en apprentissage et que nous allons aujourd'hui déployer pour cette mise en relation des stagiaires.

- Troisième axe fort des politiques en matière d'orientation : la refonte de notre site Internet "MeFormerEnRégion.fr" ; cette refonte date d'octobre dernier et nous avons déjà eu près d'1 million de connexions en 4 mois, c'est considérable. Ce site propose des informations tout à fait concrètes et répond aux attentes des habitants : par exemple, en termes d'information sur les métiers, on peut avoir des informations sur les métiers, les organismes de formation qui permettent d'accéder à une qualification sur ces métiers, mais également les évolutions professionnelles possibles et des informations aussi fines que le salaire mensuel, les offres d'emploi proposées en Occitanie, les perspectives d'évolution, mais également la possibilité d'accéder, par un lien simple, à ces offres d'emploi.

- Autre service : le numéro contact gratuit qui permet d'apporter, en matière d'orientation, un premier niveau d'information ; il reçoit actuellement environ 4 000 appels par trimestre.

2ème axe fort : Informer sur la diversité et sur la réalité des métiers. Là aussi, plusieurs actions :

- Des actions d'information sur les métiers et là, nous nous appuyons sur nos partenaires qui mettent en place ces actions sur l'ensemble du territoire, à partir d'un appel à projets dans lequel

on réserve une attention particulière, vous vous en doutez, aux secteurs peu ou mal connus par les élèves et leurs familles afin de susciter un maximum d'intérêt.

- Deuxième action que vous connaissez bien : les Salons TAF, au nombre de 16 aujourd'hui, là aussi déployés sur l'ensemble de nos départements, celui de Montpellier se déroule actuellement ; chaque année, ce sont environ 80 000 visiteurs, 21 000 offres d'emploi proposées aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle sur ces Salons.

Nous avons fait le choix de renforcer les actions de démonstration des métiers, toujours en nous appuyant sur la présentation par les pairs et ce sont des jeunes en formation qui, la plupart du temps, mènent ces actions.

3ème axe majeur : Outiller les équipes éducatives pour favoriser l'accompagnement des élèves dans leur parcours. Il s'agit là aussi d'une action dont on a déjà parlé : "Innov'emploi modernisation*, qui va nous permettre d'améliorer l'attractivité de nos formations professionnelles en travaillant sur de nouvelles pratiques pédagogiques.

Il s'agit aussi de déployer un plan de "professionnalisation" pour les acteurs de l'orientation et nous allons proposer, bien entendu en lien avec les Autorités académiques, avec l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Agriculture, un plan de "formation" ou de "professionnalisation" des professeurs principaux et des enseignants référents qui ont donc ces nouvelles missions d'orientation à mettre en place, notamment sur les métiers et filières qui recrutent en Occitanie, avec des outils d'accompagnement sur l'orientation.

Nous allons bien entendu mettre en place notre nouvelle compétence sur l'information métiers, en lien avec les compétences des Directions Régionales de l'ONISEP.

Nous allons également déployer un outil "Cursus d'Avenir", porté par le Réseau des PEP, par le Réseau de la FCPE et par l'Association Projet Métiers. Cet outil sera proposé à l'ensemble des élèves de la 4ème à la Terminale, en s'appuyant sur les enseignants et les structures éducatives afin de les accompagner dans la construction de leurs projets professionnels et de leurs choix de formation.

4ème et dernier axe : celui de la lutte contre le décrochage scolaire.

Environ 1 jeune sur 5 est aujourd'hui ni en emploi, ni en enseignement, ni en formation et même si la situation du décrochage tend à s'améliorer en Occitanie ces dernières années, le nombre de décrocheurs est toujours trop important. Le taux de chômage des jeunes non diplômés est trois fois plus élevé que celui des jeunes diplômés. Vous comprenez donc la nécessité que nous avons à vouloir agir pour favoriser l'accès à cette première qualification. Là, deux actions majeures :

- D'une part, l'animation locale dans les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

Ces plateformes ont été créées en 2009 par l'Éducation Nationale et depuis quelques mois, elles sont co-animées par la Région et les CIO au sein de nos Maisons de Région et des Maisons de l'Orientation. Elles associent bien entendu l'ensemble des partenaires, parce que notre volonté est

de pouvoir accueillir, repérer ces jeunes décrocheurs avant qu'ils ne s'installent dans cette situation d'inactivité et c'est donc en unissant nos forces que nous pouvons être plus efficaces.
D'ores et déjà, plus de 430 jeunes ont été accompagnés sur ces plateformes.
- D'autre part, le dispositif "DECLIC", qui a également été évoqué par la Présidente ce matin : nouvelle solution pour les jeunes décrocheurs en Occitanie, ce dispositif est un sas, c'est-à-dire que cela doit rester une action de formation extrêmement courte permettant de "raccrocher" ces jeunes décrocheurs, de les remettre dans une dynamique de formation, d'apprentissage, d'insertion, qu'ils puissent retrouver un parcours en formation initiale, qu'ils puissent intégrer nos parcours de formation professionnelle continue, éventuellement dans le Réseau des Écoles de la 2ème chance, mais également sur les autres dispositifs, ou encore accéder à des formations en alternance. Là aussi, notre volonté est de pouvoir accueillir un maximum de jeunes dans ce cadre, plus de 1 000 places ont donc été ouvertes depuis janvier dernier et petit à petit, ce dispositif trouve son public.
Donc beaucoup d'actions, vous le voyez, afin de correspondre à un maximum de problématiques, de jeunes, de familles et pouvoir accompagner au mieux, dans ce souci de justice sociale, de progrès pour tous, nos jeunes et nos familles.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Nous ouvrons la discussion et la première intervenante est Madame Nathalie MADER pour 3 minutes, s'il vous plaît …

Mme MADER

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Mes chers collègues,

Permettez-moi de revenir sur l'enquête de la Fondation Jean-Jaurès et l'IFOP qui est très claire, tristement claire : elle démontre que nous ne sommes pas tous égaux devant l'orientation, elle démontre que l'origine sociale, que le lieu de résidence ont une influence certaine sur la projection dans l'avenir de nos jeunes, sur leur degré d'ambition, sur l'autocensure que les élèves et leurs familles peuvent développer. Aux plus favorisés une orientation choisie, pour les plus modestes une orientation subie. Il est là le constat, il est accablant pour notre système éducatif français.
Nous avons, chacun de nous, rencontré sur le terrain, lors de nos mandats d'élus, dans nos relations familiales, dans notre vie professionnelle, le désarroi de quelques jeunes qui se sont

perdus dans le maquis dense de l'orientation, nous avons connu peut-être des drames individuels qui se jouent dans les coulisses de l'école.

Alors, face à ce constat, qu'est-ce que l'on fait ? On ferme les yeux face à ces déterminismes, ces fermetures de champs des possibles, ces reproductions sociales et professionnelles ? On baisse les bras ? Ou on les lève en signe de fatalité "c'est comme ça", "c'est la vie", "qu'est-ce qu'on peut y faire ?" et puis "quand on veut, on peut" …

Aujourd'hui, le législateur nous offre l'opportunité d'agir sur l'orientation et l'information sur les métiers. Eh bien, nous la saisissons avec force et c'est au nom de ces jeunes que je m'exprime devant vous parce que nous sommes attendus. Alors, il faut le dire à nos jeunes : pour nous, l'égalité des possibles, ce n'est pas une formule de meeting, ce n'est pas une option, "a cherry on the cake", c'est un pilier de la République.

Pour la Région, c'est une ambition, une volonté politique, que j'espère nous partageons, que chaque jeune trouve sa place dans la société, qu'il se sente utile, considéré pour ce qu'il est et pour ce qu'il construit en toute liberté. Et cette ambition fait de l'orientation et de l'information des métiers notre priorité régionale. Alors, je ne vais évidemment pas reprendre ici l'ensemble des dispositifs, Madame GAZEL a expliqué les 4 axes de manière très claire, mais quelques exemples :

- évidemment, les 3 Maisons de l'Orientation,
- les Maisons de Région, avec les espaces consacrés à l'information,
- les Salons TAF et on a vu ce matin, lorsque l'on est arrivé à 9 heures, une file in-discontinue de gens qui veulent construire leur avenir,
- MeFormerEnRégion,
- sans oublier -parce que c'est fondamental- la lutte contre le décrochage scolaire, en partenariat avec les Missions Locales et particulièrement, vous l'avez bien dit, le dispositif DECLIC pour "raccrocher" nos jeunes qui sont en déshérence scolaire.

Pour terminer, je ne vais pas citer Spinoza ou Jean Jaurès, mais Coluche, qui nous dit : "*Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser*". Eh bien, la puissance publique, la Région est là pour pousser ces portes avec les jeunes, les accompagner à découvrir leurs talents et monter une à une les marches de l'escalier de la réussite.

Madame la Présidente, vous connaissez notre engagement et bien sûr nous, élus du groupe Socialiste Républicain et Citoyen, voterons ce projet.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Monique NOVARETTI pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

En matière d'orientation scolaire, plusieurs rapports, parfois récents et d'autres moins, constatent des échecs souvent liés aux inégalités sociales et géographiques générées par le système scolaire. Malgré les financements conséquents destinés à l'éducation, en matière de résultats la France n'arrive pas à compenser les inégalités sociales en rapport avec le niveau scolaire.

Mais ces rapports listent également des clefs à mettre en œuvre entre les Régions et l'Éducation Nationale. Puisque nous avons désormais la responsabilité de l'information sur les métiers et les formations, à nous de jouer, à nous de rééquilibrer les dysfonctionnements et notamment aiguiller les jeunes sur des formations porteuses, dans des secteurs qui recrutent.

Le rapport Charvet stipule à juste titre que la plus-value apportée par les Régions dans le cadre d'une compétence partagée État-Région, c'est d'abord la connexion avec le monde économique et social. Si l'État doit être le garant de l'équilibre transrégional de l'information diffusée et de la formation proposée à tout élève sur le territoire national, la veille territoriale sur les débouchés, l'articulation des formations aux métiers et à l'offre d'emploi dans le territoire où vit et grandit un adolescent, est le domaine des compétences privilégiées de la Région.

Dans notre entourage ou pour nous-mêmes, nous avons tous un retour d'expérience sur une recherche d'orientation professionnelle, que ce soit au collège, au lycée, en post-formation, en réorientation, voire même un nouveau choix de carrière.

Aussi, les différents territoires de notre Région ne disposent pas des mêmes atouts.

Nous devons évaluer les mutations économiques et sociales afin d'anticiper l'avenir, pour adapter les compétences de nos actifs. Il va donc falloir s'adapter, pourquoi pas se réinventer, prévoir les besoins en emploi et donc en formation.

Nous devrons permettre à tous les territoires et plus particulièrement à ceux qui sont situés à l'écart de nos métropoles de se spécialiser afin de combler un certain déficit d'activités.

Ce Plan s'inscrit pleinement dans la stratégie fixée dans notre projet de SRADDET, notamment en luttant contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

La politique globale en faveur de la jeunesse que nous menons au sein de ce Conseil Régional intègre pleinement ce Plan d'orientation.

Notre Région bénéficie d'une géographie éclectique, la croissance verte et bleue, le tourisme quatre saisons, autant de possibilités et de prévisions en compétences à définir et travailler.

Tout ceci pour dire qu'une concertation de tous les instants est nécessaire ; la coordination de nos forces doit se discuter à tous les niveaux avec nos partenaires.

Notre groupe approuve et reconnaît la pertinence des 4 axes développés dans ce rapport, à savoir :

- Accueillir, informer et accompagner directement et concrètement tous les publics,
- Informer sur la diversité et la réalité des métiers,
- Outiller les équipes éducatives et favoriser l'accompagnement des élèves dans leur parcours,
- Lutter contre le décrochage scolaire.

Si demain nous, élus régionaux, proposons des systèmes d'information concrets, efficaces, pertinents, en adéquation avec le marché du travail et ses prévisions évolutives, nous répondrons à un besoin nécessaire de notre société, au service de nos concitoyens.

Outre le socle commun de connaissances qu'est l'éducation de base, il convient d'ajouter des compétences complémentaires de savoirs qui vont identifier et révéler des talents et des motivations. Prendre conscience qu'une société a besoin de tout le monde, chacun dans son domaine de prédilection, est une force pour un territoire.

Notre rôle ne sera pas seulement d'informer, mais d'accompagner effectivement et humainement l'ensemble des aspirants.

Le Groupe des Radicaux, conscient que cette finalité individuelle est avant tout un travail d'équipe avec les Opérateurs du territoire, les Collectivités, les Pouvoirs publics, se reconnaît pleinement dans les dispositifs et stratégies inscrits dans ce rapport.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame RIVIERE pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Enfin … Enfin notre Assemblée débat de l'orientation des jeunes ! Enfin notre Collectivité se dote d'une feuille de route dans ce champ de compétences que le Conseil Régional partage avec l'État.

Je dis "enfin", Madame la Présidente, parce que depuis l'installation de notre Assemblée début 2016, le sujet n'a été mis à l'ordre du jour d'aucune des 15 sessions plénières que nous avons tenues jusqu'à aujourd'hui.

Je dis "enfin", Madame la Présidente, parce que depuis la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, les Régions pilotent le Service Public Régional de l'Orientation, mais qu'aucun bilan n'a encore été dressé de son action, de même qu'on ignore le budget alloué à la politique régionale de l'orientation.

LA PRÉSIDENTE

Pour l'orientation, c'est une loi de l'année dernière Madame RIVIERE, mais bon, ce n'est pas grave ...

Mme RIVIERE

Si notre groupe déplore les retards pris par notre Collectivité pour définir sa stratégie et remplir effectivement les missions confiées par le législateur, les dernières par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, il salue néanmoins l'adoption d'un Plan, dont l'absence était préoccupante. Ce Plan, cela a été dit, s'articule autour de 4 axes :

- Accueillir et informer,
- Accompagner les jeunes dans leur parcours,
- Former les acteurs,
- Lutter contre le décrochage scolaire.

Il contient des mesures que nous approuvons :

- la refonte du site MeFormerEnRégion.fr, animé par un CARIF-OREF Occitanie enfin en ordre de marche, après avoir connu une période de fortes turbulences,
- la promotion de la plateforme ANIE pour favoriser l'accès aux stages,
- l'organisation des Salons TAF, aujourd'hui au nombre de 16.

En revanche, il contient aussi des dispositifs qui demeurent flous, c'est le cas des "cursus d'avenir", ou incomplets. Pourquoi, par exemple, sur la question des métiers en tension, limiter notre partenariat expérimental avec le seul secteur du Bâtiment, quand d'autres -je pense notamment à l'hôtellerie-restauration- connaissent les mêmes freins à l'embauche ?

Il contient aussi et surtout trois faiblesses :

- la première faiblesse tient à la place insuffisante faite aux acteurs économiques : parce que ce sont elles qui connaissent le mieux leurs besoins en compétences et donc les emplois à pourvoir demain, les entreprises doivent être au cœur du Service Public Régional de l'Orientation, ce n'est pas le cas ;
- la seconde faiblesse tient à la méthode employée pour dispenser l'information sur les métiers et les formations : partant du postulat que c'est aux jeunes de se déplacer vers les lieux dédiés, vous avez fait le choix de bâtir des Maisons de l'Orientation à Toulouse et à Montpellier ; ce socialisme immobilier ne nous semble pas opportun à l'heure du digital. C'est à l'information d'aller vers les jeunes, notamment dans les territoires ruraux, non métropolitains, et non l'inverse. Cela signifie que les équipes régionales doivent être déployées, non pas seulement dans les Maisons de Région et dans les Maisons de l'Orientation, mais aussi dans les Établissements scolaires et les CFA ;
- la troisième faiblesse concerne les moyens alloués à la lutte contre le décrochage scolaire, phénomène qui touche 13 000 jeunes en Occitanie, autant de talents non valorisés, de scolarités

en souffrance, d'adultes en devenir exposés demain à la précarité : les "raccrocher" avant qu'ils ne décrochent définitivement, tel est l'enjeu. Pour relever ce défi éducatif et républicain, il convient de mobiliser davantage de moyens que nous ne le faisons aujourd'hui à travers les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et le dispositif DECLIC.

La lutte contre le décrochage scolaire mérite un plan ambitieux, doté d'un budget à la hauteur de l'enjeu. C'était le sens de mon intervention lors de l'Assemblée plénière du 20 décembre 2018.

Ce plan doit s'inspirer des dispositifs qui réussissent, il y en a deux en particulier : les micro-lycées et les écoles de production, nous en avons déjà parlé.

Pour ce qui concerne les micro-lycées, ils sont en nombre insuffisant.

Pour ce qui concerne les écoles de production, nous finançons enfin celle de l'ICAM à Toulouse, c'est bien ; il nous faut aller plus loin, comme le permet la loi du 5 septembre 2018 qui les reconnaît officiellement et permet leur financement.

Je renouvelle donc notre proposition de lancer un appel à projets pour donner aux projets dormants le coup de pouce qui accélérera leur concrétisation.

Malgré ces carences, notre groupe approuvera le Plan régional en faveur de l'orientation et de l'information sur les métiers, dont les dispositifs les plus pertinents devront faire l'objet d'une vaste opération de communication auprès des jeunes, notamment sur les réseaux sociaux.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame RIVIERE, pour que vous ayez quand même une pleine information :

Sur la question de l'orientation, les Régions ont la possibilité d'agir depuis cet automne, puisqu'il y avait une loi qui attendait des décrets d'application et le dernier de ces décrets a été pris mi-août, nous ne pouvions donc pas agir avant.

Ensuite, l'exemple qui est donné sur la Fédération du Bâtiment de la Haute-Garonne est un exemple, c'est-à-dire que nous travaillons avec l'ensemble des entreprises, avec l'ensemble des secteurs en tension et puisque vous citiez l'hôtellerie et la restauration, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai rencontré plusieurs représentants de l'UMIH, le Président national de l'UMIH va venir en Occitanie et nous allons justement présenter un plan d'actions avant l'été, avec Roland HEGUY, sur ce secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Donc soyez quand même précise dans vos interventions, les rapports le sont, les Services y passent beaucoup de temps et en l'occurrence, c'est un exemple qui est donné sur la première opération avec la filière professionnelle au mois d'avril et certainement pas un exemple donné à titre limitatif et sommaire.

Enfin, vous indiquez qu'il faut aussi être présent sur les réseaux sociaux mais là aussi, si vous reprenez le rapport, sont mentionnés des "Serious game", ainsi que des petites vidéos.

Les réseaux sociaux sont donc également utilisés, mais nous concilions une implantation physique, et je me permets là aussi de vous préciser, par rapport à votre affirmation, qu'il n'est pas question d'acheter du bâti :

- la Maison de l'Orientation à Bellefontaine existait, les précédentes années, sous la forme d'une Maison Commune Emploi-Formation, nous n'avons donc pas acheté de bâti, c'est tout simplement une redynamisation de ce territoire et de ce bâtiment,
- quant à la Maison de l'Orientation de Toulouse, rue des 7 Troubadours, c'est un bâtiment dont nous disposions -c'est mon prédécesseur, Martin MALVY, qui l'avait acheté pour pouvoir y implanter le CESER-, où il y avait de nombreux travaux à faire, que nous avons menés,
- et à Montpellier, c'est dans des bâtiments qui étaient loués par la Région, en face de l'Hôtel de Région, à Antigone.

Nous concilions donc une implantation physique dans tous les territoires, dans les Maisons de Région, et j'ai indiqué dans mon discours que nous avons engagé un vaste plan de formation ces derniers mois pour l'ensemble de nos salariés, pour qu'ils puissent être justement formés à toutes les techniques d'animation sur l'orientation : réseaux sociaux, "Serious game", mises en situation et jeux de rôle. Et nous avons aussi la question de la plateforme MeFormerEnRégion.

Nous concilions donc tout cela.

La parole est à Monsieur BAUDRY pour 3 minutes ...

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ce rapport de communication sur la politique d'orientation menée par votre Exécutif pourrait recueillir notre assentiment. En effet, quel groupe politique s'opposerait de façon sensée à ce que les jeunes soient informés des métiers, à ce que l'on favorise les stages des élèves de 3ème ou que l'on numérise l'offre de formation. Néanmoins, nous nous abstiendrons sur ce dossier.

En effet, les chiffres du chômage chez les jeunes de moins de 25 ans sont inquiétants ; c'est la catégorie d'âge la plus affectée, avec 30% de chômage en Occitanie, contre 24 au niveau national.

Dans ce domaine comme dans d'autres, notre Région fait partie des mauvais élèves, on ne peut donc pas cautionner une politique qui peine à enregistrer de bons résultats, bien que sur le principe plusieurs dispositifs, à l'instar des Salons TAF, sont régulièrement soutenus en Commission Permanente par notre groupe.

La progression du chômage des jeunes est particulièrement sensible dans mon département des Pyrénées-Orientales et dans des départements ruraux comme l'Aude, l'Ariège ou le Gers.

Il est vrai que la jeunesse rurale ne bénéficie pas des millions d'euros de la Politique de la Ville qui sont déversés sur les banlieues, ni des dispositifs de préférence territoriale à l'embauche, tels que les emplois francs.

Nous aurions souhaité que votre rapport fasse état des difficultés des jeunes ruraux éloignés des dispositifs d'information et premiers à pâtir de la fracture numérique. Il n'en est rien.

Le problème de votre politique d'orientation et d'information, Madame la Présidente, est qu'elle semble promotionner vos propres outils, à l'image des coûteuses Maisons de la Région, au lieu d'informer sur les dispositifs d'apprentissage, cette compétence basculant à l'État au 1er juillet, les Régions conservant les actions liées à l'information des jeunes quant à leur orientation.

Personne ou presque ne se rend dans ces structures. Consacrons plutôt nos moyens à des programmes sensibilisant les élèves et ce, dès la 4ème, au sein même des Établissements scolaires.

Il faut aller au-devant de nos jeunes et ne pas forcément attendre qu'ils viennent vers les professionnels de l'orientation.

Par dogmatisme, vous êtes la première à refuser d'expérimenter, dans les Services de la Région, l'apprentissage dès l'âge de 14 ans, tout en cautionnant un système scolaire déficient qui laisse au bord de la route des jeunes sans formation, sans diplôme et donc malheureusement sans emploi.

LA PRÉSIDENTE

Il y a 110 apprentis dans les Services de la Région … À part ça, tout va bien !

M. BAUDRY

Chaque année, vous engagez 2,5 M€, soit 10 M€ sur 4 ans, afin de lutter contre le décrochage scolaire, là où il faudrait consacrer ces millions à la valorisation des filières professionnelles, permettant de casser les préjugés entourant l'apprentissage.

Vous l'aurez compris, sur l'orientation des jeunes, il nous apparaît nécessaire de revoir en profondeur les dispositifs au travers d'un système qui redonne en priorité à l'apprentissage ses lettres de noblesse. Mais pour cela, nous savons que nous ne pouvons compter, ni sur vous, ni sur le Gouvernement Macron d'ailleurs.

Notre jeunesse reste malheureusement donc dans l'expectative.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous rappelle qu'il y a donc 110 apprentis dans les Services de la Région et à 14 ans, la loi en France l'interdit … Ce serait bien que vous révisiez un peu vos connaissances législatives !

Ensuite, sur la question des emplois francs, je vous enjoins de lire La Dépêche de l'Ariège puisqu'il y a un article, ce matin, qui rappelle tous les emplois francs qui ont été signés en Ariège.
Quant au fait que la Politique de la Ville ne concerne pas des territoires ruraux, si vous considérez qu'Auch est une grande mégalopole, de même que Foix, Pamiers, Saint-Girons, Saint-Gaudens … On peut multiplier les exemples !
La parole est à Madame GUINLE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GUINLE

Merci Madame la Présidente.
La Région cible l'orientation et l'information sur les métiers comme priorité régionale, en plaçant la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux au cœur de son action, avec l'objectif de donner à chacun, n'importe où sur le territoire, l'opportunité de faire des choix éclairés quant à son avenir professionnel. Par ses actions, elle doit aussi s'adresser -et c'est une compétence nouvelle- aux collégiens, lycéens et étudiants dans ou hors du périmètre scolaire, actions construites autour de 4 axes majeurs détaillés dans le présent rapport.
Malgré une volonté régionale affirmée, les résultats risquent malheureusement de ne pas être au rendez-vous sans une politique éducative nationale, cohérente avec les objectifs régionaux visés et ce n'est pas le cas, car les choix politiques du Gouvernement visent à renforcer la sélection sociale et l'orientation subie. En effet, alors que l'Occitanie connaît un dynamisme démographique important, le Ministère de l'Éducation Nationale calcule les postes d'enseignants alloués à notre Région à moyens constants. Cela entraîne donc des suppressions de postes engendrant, dans les lycées professionnels notamment, des fermetures de sections, dans des établissements scolaires présents sur les territoires éloignés des grandes villes ou des métropoles, avec des conséquences désastreuses en termes d'offre de formation de proximité sur ces territoires.
La fracture territoriale est bel et bien là et les inégalités sociales et territoriales perdureront dans le choix des orientations, frappant particulièrement les jeunes des quartiers populaires et ceux de la France rurale, là où le manque de Services publics, les fragilités économiques et sociales, la faiblesse des opportunités académiques et professionnelles, ou encore la fracture numérique sont des réalités quotidiennes depuis de nombreuses années.
D'autre part, la réforme Blanquer modifiant le baccalauréat avec l'instauration d'un système d'options -qui ne sont d'ailleurs pas présentes de manière égale selon les territoires- va d'ores et déjà prédéterminer la suite du cursus scolaire, duquel il sera compliqué, voire impossible de sortir ; sans parler de Parcoursup, dont le bilan est catastrophique et qui renforce la sélection sociale à l'entrée du Supérieur, puisque le lycée d'origine est un des déterminants.

À la vue de ces quelques éléments, que l'on ne peut ignorer, je crains que les déterminismes sociaux et territoriaux dont sont victimes les jeunes d'Occitanie n'aient encore de beaux jours devant eux.

Pour autant, un plan d'actions est nécessaire. Celui de la Région est ambitieux, il est à la hauteur des enjeux en matière d'orientation et d'information et ce, sans moyens supplémentaires de l'État.

Mais sans une politique gouvernementale à l'inverse de celle appliquée aujourd'hui, l'atteinte des objectifs visés semble plus que compromise.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Hélène GIRAL pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GIRAL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce rapport était attendu et nous ne sommes pas déçus de son apport dans nos politiques régionales en faveur de l'emploi. Je dirai que la question de l'orientation et de l'information sur les métiers est un pilier de notre action publique en faveur de l'emploi.

Certains pensent que l'orientation a été un "hochet" gracieusement offert aux Régions par le Gouvernement, en contrepartie du retrait de l'apprentissage, relativement récemment je le redis à Madame RIVIERE, Madame la Présidente le rappelait.

Tout en condamnant une fois de plus ce choix politicien et la tentative de récupération de nos résultats, je veux rappeler, en particulier à Monsieur BAUDRY, que nous pouvons être fiers de la politique régionale menée de 2016 à 2019 en faveur des CFA et des apprentis : 40 000 apprentis cette année, deux ans d'avance sur les objectifs que nous nous étions fixés.

Cette politique était basée sur un travail de dialogue constant avec l'ensemble des acteurs de l'apprentissage et ce rapport montre bien que nous faisons un choix similaire : celui du collectif et du partenariat, que ce soit avec les acteurs publics, les réseaux économiques et les entreprises.

Ma collègue Nathalie MADER a brillamment exposé l'enjeu social indéniable de la question de l'orientation. Y apporter des réponses et des solutions est un pilier de l'action de notre Majorité régionale. Cela a été dit, la recherche de stage en 3ème est l'un des premiers obstacles pour l'orientation et pour le futur épanouissement professionnel, et les freins sont nombreux.

La mise en place des actions spécifiques d'accompagnement et le déploiement d'une plateforme régionale de mise en relation au plus près des familles, dans le cadre d'un réseau d'aide pour la recherche de stage, sont essentiels.

Je ne doute pas de l'implication des entreprises sur cette action. Je n'oublie pas que 80% des aides en matière de développement économique sont affectés par notre Collectivité et que depuis 2016, ce sont 8 180 entreprises qui ont été accompagnées.
Nous œuvrons pour que nos concitoyens puissent avoir accès à une formation adaptée à leurs besoins et aux réalités de l'offre économique en termes d'emploi. L'information sur les métiers rentre dans ce cadre et pas uniquement, bien sûr, sur le BTP.
Je salue la mise en place d'un plan d'actions sur les métiers en tension, ces métiers où des emplois existent mais ne sont pas forcément pourvus. Ce travail partenarial avec les syndicats professionnels dépasse leurs attentes.
Les dispositifs complémentaires en termes de mobilité, de logement et de conditions de travail que nous mettrons en place pour lever les freins à l'emploi sont, eux, attendus par nos concitoyens.
Notre Majorité régionale est ambitieuse pour ce territoire d'Occitanie.
Avec cette politique volontariste sur l'orientation, nous agissons pour plus de pouvoir d'achat et de justice sociale pour nos concitoyens, pour une région forte.
Le groupe Socialiste Républicain et Citoyen votera ce rapport avec enthousiasme, fierté et volonté, Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Nous allons passer maintenant au vote du Rapport 06. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*148 votants*) :
- Pour : 111 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 18, NI : 6)
- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/06***) est ***adopté***.
Nous passons à l'examen des **Points d'actualité**, au nombre de trois, et je demande à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée de bien vouloir animer cette séquence.
Merci Monsieur ONESTA ...

M. ONESTA

Merci.
Selon mes informations, le point d'actualité n°1 déposé par le groupe UEDC et ayant pour thème les trains de nuit a été retiré, c'est bien cela ?... Nous passons donc au point d'actualité n°2 déposé par le groupe Nouveau Monde et présenté par Monsieur Patrick CASES. Vous avez 3 minutes.

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur les enjeux de mobilité dans les Pyrénées-Orientales

M. CASES

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Les Pyrénées-Orientales, suite à l'épisode climatique de la tempête Gloria, se trouvent dans une situation de grandes difficultés : un bassin de vie de plus de 30 000 habitants se trouve complètement isolé du reste du département suite à l'affaissement de la RN 116, mettant de fait en péril l'équilibre social et économique d'une grande partie des hauts-cantons de ce territoire. Blessures sur la route, punitions sur la voie ferrée, les 30 000 habitants de ce bassin de vie vivent au quotidien le creusement d'un fossé entre leur territoire et les infrastructures structurantes sous la responsabilité de l'État. La grandeur d'une Nation se juge aussi à la capacité de rétablir au plus vite la fluidité de ses mobilités. Force est de constater que les Pyrénées-Orientales subissent de plein fouet le désengagement de l'État envers les Collectivités territoriales.

Sans même un avis de tempête, la Région doit ferrailler ferme pour obtenir, dans ce département, un plan de transports digne des enjeux sociaux et environnementaux de notre siècle.

Les négociations en cours sur le prochain Contrat de Plan État-Région 2021-2027 laissent penser à d'autres nuages noirs ... Pourtant, les Collectivités territoriales ont répondu présentes ; ainsi, la Régie Régionale des Transports des Pyrénées-Orientales a adapté son plan de transports pour assurer le lien entre les habitants, avec les surcoûts inévitables que celui-ci induira.

Cela a été fait en responsabilité, tout comme le fait la Région aux côtés des populations, avec opiniâtreté, du train des primeurs à l'exigence de la ligne à grande vitesse, en passant par la complémentarité trains/cars, sans oublier le Train Jaune qui doit être au plus vite une alternative de complémentarité réaliste.

Les habitants des Pyrénées-Orientales ne peuvent être des laissés-pour-compte de l'austérité budgétaire de l'État.

L'État doit prendre toute la mesure des conséquences de l'effondrement de la RN 116 pour les populations et l'activité économique dans les Pyrénées-Orientales, et y apporter une réponse rapide à la hauteur des enjeux économiques du Conflent. Cela passe par le déblocage des moyens financiers nécessaires pour toutes les infrastructures de transports indispensables pour rétablir l'égalité des territoires, notamment avec des engagements fermes du Gouvernement, à la hauteur des enjeux de mobilité pour l'Occitanie.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je crois que c'est le Vice-président Jean-Luc GIBELIN qui souhaite éventuellement vous apporter des éléments de réponse ...

M. GIBELIN

Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée,

Madame la Présidente,

Oui, quelques éléments de réponse. Cette situation est évidemment particulièrement pénalisante pour une partie de la population et je sais que, y compris dans l'Assemblée, il y a des personnes directement concernées par cette mise en dehors des moyens de circulation.

La Région n'est évidemment pas restée inactive, nous avons réuni les transporteurs pour ce qui concerne la partie routière et les Services de la Région ont beaucoup œuvré avec les différents transporteurs pour adapter, j'allais dire quasiment jour après jour, les modifications, en particulier pour les fins de semaine concernant les internes. Cela a été et cela reste un travail conséquent et je veux profiter de cette réponse pour vraiment saluer les personnels qui ont mis en œuvre cette mobilisation et les entreprises qui ont répondu pour que nous puissions, au fur et à mesure, répondre le mieux possible, même si dans un premier temps cela a pu apparaître aux usagers comme le moins mal possible, nous en sommes bien conscients, c'était évidemment très compliqué pour la circulation, en particulier liée aux internes.

Concernant le Train Jaune, puisque la question est souvent venue, nous restons particulièrement mobilisés -et j'ai eu l'occasion de répondre à des sollicitations de collègues du territoire- pour que nous puissions mettre en place, au nom de la Présidente Carole DELGA, une réunion avec l'ensemble des composantes de la SNCF et les Autorités préfectorales, afin de prendre en charge la possibilité d'une réouverture partielle du Train Jaune ; il est actuellement fermé en raison de travaux sur la partie basse de la ligne, ce qui permettrait d'envisager une circulation sur la partie haute de la ligne, et sur la partie haute nous avons deux éléments :

- d'une part la visite réglementaire du pont Gisclard, qui est importante et qui nous a été imposée par l'État ; je veux le repréciser ici parce que beaucoup de choses ont circulé et il se disait un peu tout et n'importe quoi. Nous avons donc demandé au Représentant de l'État de prendre ses responsabilités en lui disant : "vous pouvez peut-être repousser la date fatidique de visite, de façon à ce que nous puissions maintenir la circulation". Cela n'a pas été possible et l'État a maintenu l'obligation de faire cette visite, actuellement nous sommes en plein dans cette période et du coup, pendant cette visite, c'est une entreprise qui bloque l'ensemble de la voie et nous ne pouvons pas faire circuler un train, même de manière exceptionnelle, puisque des filins sont sur l'ensemble de la voie et donc le train ne peut pas passer ;

- il est maintenant question -et nous aurons très prochainement une réunion à ce sujet- de faire une circulation transitoire et limitée entre Olette et LaTour-de-Carol pour permettre de désenclaver le plus vite possible, dans les deux à trois semaines qui viennent, dès que le pont sera libéré.
Tout cela va aussi dépendre de ce que le propriétaire du réseau, SNCF Réseau, va accepter de faire en termes de travaux.
Nous restons donc bien entendu mobilisés, mais nous n'avons pas -vous avez, je crois, bien fait de le pointer-, de la part des Représentants de l'État, une attitude très proactive sur cet aspect-là et nous sommes obligés de mobiliser l'ensemble des acteurs de terrain pour pouvoir obtenir ces modifications-là.

M. ONESTA

Merci.

Nous en venons au second point d'actualité présenté par le groupe RN, qui a trait à l'épidémie de Coronavirus. Monsieur MEIZONNET, vous avez 3 minutes ...

Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Sur la gestion de l'épidémie de Coronavirus au sein de la Collectivité

M. MEIZONNET

Madame la Présidente,

Samedi dernier, le Gouvernement annonçait ses mesures pour enrayer le début d'épidémie du nouveau Coronavirus, Covid-19, en France et l'émergence d'une souche européenne de ce virus en Italie. Force est de constater qu'elles apparaissent très inconsistantes avec le discours précédemment tenu et vis-à-vis de ce que les autres pays touchés par ce qui s'annonce comme une épidémie globale ont entrepris.
Certes, les établissements scolaires sont fermés dans les zones les plus touchées, dites "clusters", comme l'Oise qui compte près de la moitié des cas identifiés en France ; certes, les rassemblements publics y sont interdits et dans le reste du pays, les rassemblements de plus de 5 000 personnes le sont également.
Pourtant, en même temps, les mesures de confinement des voyageurs en provenance de pays identifiés comme étant à risque sont suspendues. Il n'y a donc plus de quarantaine -ou quatorzaine puisque le temps d'apparition des symptômes peut atteindre deux semaines- à laquelle devaient jusqu'alors se soumettre les personnes potentiellement exposées à l'étranger.
Cette position contradictoire, qui consiste à annoncer l'imminence d'une épidémie en phase 3 d'alerte sanitaire et à suspendre les mesures initiales de prévention de sa propagation, suscite l'inquiétude de nombreux citoyens, d'autant qu'en Italie, pays européen le plus touché avec plus de 2 000 cas identifiés, le Directeur de l'Hôpital Sacco à Milan expliquait il y a une semaine que si

l'épidémie avait pris une ampleur si considérable en si peu de temps, c'était en raison de l'apparition tardive des symptômes chez les personnes contaminées, qui ignoraient donc être malades et contagieuses.

Cette situation ne peut que nous préoccuper, car cette épidémie que vous envisagiez, il y a quelques jours, nous présenter comme une urgence humanitaire en Chine, est bien devenue une urgence de santé publique en France et en Occitanie. Notre région compte 12 cas à ce jour, presque tous liés au foyer italien.

Je salue au passage votre décision de retirer de l'ordre du jour la délibération pour un don d'urgence de 20 000 € destiné à aider la Chine continentale à lutter contre ce Coronavirus ; ce don était évidemment inutile à la Chine qui n'est pas un pays du tiers-monde et dont les moyens financiers excèdent largement les nôtres.

Je salue également les décisions prises hier par le Gouvernement afin de lutter contre la flambée des prix et la crise logistique frappant les équipements de prévention médicaux.

Cela ne signifie pas pour autant que la Région ne peut ou ne doit rien faire pour complémenter l'action de l'État à moyen terme.

Or, pour le moment, vous n'avez présenté aucun plan d'urgence, dont vous êtes ordinairement très adepte, ni expliqué comment vous pensiez préparer notre Institution à l'épidémie.

Nous avons quelques pistes à vous suggérer si vous décidiez d'agir, au-delà des mesures d'hygiène relayées par le site Internet de la Région et qu'il conviendrait d'étendre à d'autres supports dans les divers lieux relevant de notre compétence :

- d'abord, de demander à tout agent revenant d'un déplacement dans une zone ou pays à risque de s'astreindre lui-même à la quatorzaine de précaution en recourant, le cas échéant, au télétravail ; une telle recommandation devrait d'ailleurs s'étendre aux élèves possiblement exposés,
- ensuite, de demander aux Services de l'État la fourniture de masques de protection et anti-projections désormais réquisitionnés, pour en assurer la disponibilité dans les infirmeries des lycées … (*Marteau*) Je rappelle qu'1 contaminé sur 5 a moins de 18 ans en France,
- enfin, la Région pourrait acquérir des gels hydro-alcooliques, dont le prix est désormais réglementé, afin d'établir des points de distribution aux endroits stratégiques ; ceux-ci peuvent être aux entrées d'immeubles de la Région, aux espaces d'accueil, dans les lieux de passage comme les gares ou de restauration ...

M. ONESTA

Merci de conclure.

M. MEIZONNET

… Avec une attention particulière aux lycées.

Au-delà de ces quelques exemples de pistes pratiques touchant aux compétences régionales, notre contribution peut aussi être d'ordre politique. Nous vous invitons donc, en tant que Présidente de Région, à faire pression sur l'État pour l'établissement de mesures de quarantaine, imprudemment suspendues et qui sont pourtant de nature à prévenir les contagions, au même titre que la fermeture des établissements scolaires …

M. ONESTA

Merci de conclure.

M. MEIZONNET

… Et donc à ralentir et réduire l'ampleur de l'épidémie.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, je crois que c'est vous qui souhaitez apporter quelques éclaircissements …

LA PRÉSIDENTE

Oui.

Concernant les agents qui ont fait des voyages dans des zones à risque, comme je l'ai indiqué dans mon discours il y en a 12 qui ont été mis en quatorzaine, donc cela a été fait.

Concernant les lycées, c'est un dispositif qui a été décidé par le Gouvernement pour l'ensemble des collèges et des lycées de France, donc bien entendu nous avons appliqué le dispositif, puisque le Gouvernement a déjà pris des mesures. Et concernant les gels hydro-alcooliques, vous avez pu voir qu'il y en a ici, dans cette Assemblée, de même nous en avons fait livrer, depuis le début de la semaine, à l'accueil des Maisons de la Région et nous rappelons également les mesures d'hygiène puisque, comme cela a été rappelé par la communication gouvernementale, se laver les mains avec du savon est aussi efficace que les gels hydro-alcooliques, mais ceux-ci permettent une désinfection dans les lieux où il n'y a pas d'eau.

Nous avons donc agi clairement et le Gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour la sécurité sanitaire des françaises et des français. Merci.

M. ONESTA

Nous en venons au dernier point d'actualité, également présenté par le groupe RN, sur la collaboration de la Région avec de nouveaux Exécutifs municipaux, suite aux élections municipales à venir. Madame BLANC, vous avez 3 minutes …

Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la collaboration de la Région avec de nouveaux Exécutifs Municipaux suite aux élections municipales des 15 et 22 mars

Mme BLANC

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Les élections municipales se profilent et entraîneront un important renouvellement des Municipalités. Notre Région, qui apporte un soutien aux Communes, notamment au travers des subventions de la Politique de la Ville ou du déploiement des Contrats Bourg-Centres, sera amenée à travailler avec de nouveaux Exécutifs municipaux, issus du suffrage universel et de la volonté démocratique des électeurs.

Notre mouvement, qui a constitué de très nombreuses listes dans tous les départements, devrait remporter plusieurs communes de la région. Face à cette hypothèse plus que probable, vous souhaitez vous ingérer, je vous cite : "*là où il y a un risque de victoire de l'Extrême-droite*".

D'une part nous ne nous sentons pas visés, mais en tant que Présidente, vous êtes censée représenter tous les habitants d'Occitanie.

Loin d'apaiser le débat démocratique, vous agitez les peurs en promettant le chaos pour nos compatriotes qui choisiront un Maire Rassemblement National.

Mais il faut le constater, les résultats sont là : dans les Mairies RN, la délinquance est en baisse, ce sont les habitants qui le disent le mieux et selon un sondage IFOP, 75% sont satisfaits de la gestion RN … Ça fait du bien ! Et cette cote de satisfaction est supérieure à la moyenne des autres villes françaises et ça aussi, ça fait du bien ! (*Applaudissements*)

En réalité, le péril dont vous qualifiez notre parti ne pèse pas sur les habitants des communes qui sont aujourd'hui et qui seront demain administrées par un Maire du RN.

Le péril, il pèse sur votre politique idéologique et de gauche que nos compatriotes sont toujours plus nombreux à réprouver à chaque élection, puisque le RN arrive toujours en 1ère position, dans tous les scrutins : régionaux, législatifs et européens.

Nos Maires ont une gestion de bon sens, les budgets et les dettes sont maîtrisés, la fiscalité baisse, les écoles sont sécurisées et l'activité économique soutenue. C'est une gestion qui convainc les habitants des municipalités et qui répond à leurs attentes, c'est un plébiscite et ça, c'est la réalité.

Et c'est ce que nous leur disons lorsque vous agitez les peurs.

Alors, que nos administrés soient de Gauche ou de Droite et quelle que soit leur origine ou leur confession, dans nos Communes il n'y a aucun clientélisme, ni aucune discrimination, contrairement à ce que l'on a pu entendre tout au long de la journée.

(*Protestations - Applaudissements*).

Nous regrettons la multiplication des agressions verbales et notamment à l'égard de notre collègue Quentin LAMOTTE, pour lequel vous n'avez eu aucun mot de compassion, agressé par des groupuscules d'Extrême-gauche et des Antifa … (*Applaudissements*), puisque la violence vient toujours de l'Extrême-gauche. (*Apartés*)

Dans quelques jours, vous aurez à dialoguer avec des dizaines de Maires RN, nous espérons que vous saurez accepter le résultat des urnes et que vous ne discriminerez pas nos compatriotes qui pensent et qui votent différemment, comme vous avez pu le faire par le passé, attitude pour laquelle vous avez été condamnée en appel par la Justice.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

J'imagine, Madame la Présidente, que vous voulez apporter quelques éléments de réponse à ce qui vient d'être dit ...

LA PRÉSIDENTE

J'hésite, parce que je me demande si c'est la minute de l'outrance ou du mensonge …

Mais vous savez, vous nous expliquez que vous n'êtes pas un parti d'Extrême-droite, le souci c'est que dans cette Assemblée, quand on dit le mot "Extrême-droite", en fait vous réagissez toujours !

Et sur la définition de ce qu'est l'Extrême-droite, j'ai relu récemment une très belle définition : vous êtes le parti de ceux qui ont perdu la guerre … Et je vous assure que je mettrai toute mon énergie pour que vous continuiez à perdre tous les combats !

(*Applaudissements - Protestations - Huées*)

Allez-y, continuez à démontrer votre responsabilité … Grognez, continuez, c'est magnifique !

Ça y est ? Vous vous êtes bien défoulés ? Ça va ? Les enfants ont fini ?... Très bien ! (*Huées*)

Nous poursuivons l'examen des rapports.

Le ***Rapport 08*** a donc été ***retiré***.

2020/AP-MARS/09 - <u>Port de Sète-Frontignan - Déclaration de projet du terminal passagers</u>

Sur la déclaration de projet du terminal passagers du Port de Sète-Frontignan, je rappelle qu'un amendement a été déposé par les membres Europe Écologie Les Verts du groupe Nouveau Monde, qui souhaitent conserver l'activité existante du terminal passagers et ne pas monter à 170 000 passagers.

Sur ce rapport 09, une intervention de Monsieur Jean DENAT pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. DENAT

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Ce rapport traite donc de la déclaration de projet du terminal passagers du Port de Sète-Frontignan. Il s'agit de :

- la construction d'une nouvelle gare maritime,
- la démolition de la gare existante, construite en 1979, et de ses annexes,
- l'aménagement de parkings de pré-embarquement et embarquement/débarquement,
- l'aménagement des zones de contrôle,
- la création d'une nouvelle entrée dédiée, ainsi qu'un accès secondaire au port de commerce.

Il s'agit donc d'un projet important.

Le terminal maritime de la ville de Sète est bien plus qu'une gare, c'est un point de départ vers une destination exceptionnelle : la Méditerranée, espace d'histoire et de culture qui réunit l'Europe et l'Afrique. Témoin du passé et tourné vers le futur, c'est un lieu porteur de projets pour l'espace méditerranéen.

L'activité passagers est une activité importante pour l'économie du port de Sète-Frontignan ; en 2018, la seule activité ferries a représenté 140 000 passagers, les croisières ont quant à elles représenté 114 000 passagers, soit un total de 254 000 passagers pour une année.

Il est essentiel pour le port de conserver cette activité et de favoriser son développement.

Pour répondre à ceux qui s'inquiéteraient d'un développement déraisonnable de cette activité, il est sans doute utile de rappeler que le projet de développement adopté par le port de Sète-Frontignan limite à 170 000 passagers ferries et 150 000 passagers croisières à l'horizon 2025, soit 320 000 passagers. Il se situe à une toute autre échelle que ses voisins méditerranéens, Marseille par exemple : 1,7 million de passagers et Barcelone : 2,7 millions de croisiéristes.

Il s'agit donc bien du développement d'un modèle durable, responsable et économiquement viable, d'ailleurs conforme aux limites qu'impose la configuration de la ville et du port de Sète.

État des lieux, transparence, plan d'actions et vision stratégique sont les caractéristiques de la politique régionale qui s'inscrit à des niveaux différents dans le temps et dans l'espace.

Nous engageons des actions immédiates, par exemple de diagnostics et de mesures de suivi et d'évaluation de la qualité de l'air, confiées à l'organisme indépendant ATMO, ou la fourniture d'énergie à quai d'ores et déjà engagée dans le bassin Orsetti à Sète.

Nous avons un plan d'actions échelonné jusqu'à 2025, incluant par exemple entre autres mesures celle ayant trait à l'énergie à quai ou par exemple à la mise en place d'un tarif de type "bonus/malus" favorisant les navires vertueux.

À plus long terme, nos actions intègrent la grande ambition Région à Énergie Positive ; ce sont des politiques fortes en matière d'énergies renouvelables.

Tout cela s'inscrit dans une politique partenariale avec nos ports et je veux souligner notamment l'engagement de l'Établissement Port Sud de France, présidé par Jean-Claude GAYSSOT, mais aussi la qualité du travail du Parlement de la Mer présidé par notre 1er Vice-président Didier CODORNIOU, et l'outil indispensable qu'est le CÉPRALMAR, que conduit André LUBRANO.

Ainsi, face à l'enjeu que représente la qualité de l'air dans nos villes portuaires, nous avons décidé de ne pas tourner la tête mais d'agir et, comme le légendaire colibri de Pierre RABHI, de "faire notre part".

Madame la Présidente, la première vous avez compris que la mer est un atout majeur et vous avez engagé la Majorité régionale à faire de l'Occitanie une vitrine française de la résilience écologique, avec un littoral symbole d'attractivité, d'accueil et d'économie innovante.

C'est toute l'ambition du Plan Littoral 21, dont les différents objectifs sont la modernisation des infrastructures portuaires et touristiques, le développement de l'éolien en mer, l'aménagement de la côte, la valorisation des espaces protégés et le soutien de l'innovation.

Madame la Présidente, sous votre impulsion la Région Occitanie a pris conscience que la mer est une chance, à condition de s'en occuper.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons au vote sur l'Amendement n°6 pour ne pas augmenter l'activité du terminal passagers, déposé par les 14 membres de la délégation Europe Écologie Les Verts.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*140 votants*) :

- Pour : 20 (SRC : 1 -BULTEL-, NM : 13, UEDC : 2 -BOURGADE, DAHINE-, NI : 4)
- Contre : 120 (SRC : 46, GR : 15, NM : 6 -COSSANGE, GUINLE, GIBELIN, REGOURD, CASES, PIQUÉ-, RN : 36, UEDC : 14, NI : 3 -LOPEZ, MINA, SATGÉ-)

L'amendement n°6 est ***rejeté***.

Nous passons au vote du Rapport 09. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 135 (SRC : 47, GR : 15, NM : 17, RN : 36, UEDC : 16, NI : 4)
- Abstention : 4 (NM : 1 -WERSINGER-, NI : 3 -MARTIN, SERIEYS, SELLIN-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/09***) est ***adopté***.

2020/AP-MARS/10 - Souscription à l'augmentation de capital de la SPL D'Un Point à l'Autre par la Région Occitanie - Acceptation de l'abandon de 10 droits préférentiels de souscription de la Région Occitanie au profit de la Commune de Lavaur - Modification du capital social et autorisation du Représentant de la Collectivité à participer au vote de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société

Sur le Rapport 10, il n'y a pas d'intervention, nous passons donc directement au vote.

Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 131 (SRC : 43, GR : 13, NM : 19, RN : 35, UEDC : 17, NI : 4)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SERIEYS, SELLIN)
- Non-participation au vote : 10 (SRC : 4 -FITA, GILABERT, PINOL, BAKIRI-, GR : 2 -GAREL, GARRIGUES M.-, NM : 1 -CROS-, RN : 1 -PILOZ-, UEDC : 1 -PUJOL L., NI : 1 -MARTIN-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/10***) est ***adopté***.

2020/AP-MARS/11 - Structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction : Modifications des statuts de la SPL MPC, dénommée SPL ARAC Occitanie

Nous passons au Rapport 11, avec une intervention de Madame Nelly FRONTANAU pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme FRONTANAU

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Comme vous le savez, depuis la délibération de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2019, nous avons adopté la structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC), constituant ainsi un des leviers majeurs de l'aménagement du territoire de l'Occitanie.

Cette Agence repose sur deux piliers :

- le premier : la SPL Midi-Pyrénées Construction (SPL MPC) et la SPL LRAD amenées à couvrir l'ensemble du territoire de la Région en répondant aux besoins de nos actionnaires publics,
- le second : la SEM ARAC Occitanie, anciennement SEM LRA, dédiée aux projets d'aménagement et de développement économique du territoire régional.

En fin d'année dernière, nous avons débattu de la constitution et de l'organisation de la SEM ARAC qui propose une offre de services intégrés aux acteurs de l'aménagement, entreprises et territoires, en se positionnant comme outil intervenant dans les différentes phases de montage des projets, de l'ingénierie à l'investissement.

Aujourd'hui, ce rapport propose une étape de la création de la SPL ARAC.

En effet, cette SPL ARAC sera constitutive de la fusion des deux SPL, LRAD et MPC, présidées respectivement par Guy ESCLOPÉ et Thierry SUAUD, que je salue chaleureusement.
Cet outil consolidé permettra donc à l'Agence d'intervenir sur tous les sujets de la commande publique et de l'ingénierie territoriale, afin de répondre aux projets publics de notre Collectivité et des autres actionnaires : Collectivités Territoriales, Conseils Départementaux des deux SPL.
La vocation de la future SPL est de répondre avec agilité et rapidité aux enjeux du territoire : éducation, enseignement supérieur, formation, équipements publics, culture.
Ces projets, portés par la SPL, sont le fruit de la volonté de notre Présidente de soutenir avec force l'éducation de nos jeunes, la formation, l'économie et l'enseignement supérieur.
Il s'agit bien ici de positionner cet outil comme un levier d'équilibre et de développement des projets structurants pour notre territoire. Quelques exemples :
- les lycées neufs de : Sommières -dont nous avons posé la première pierre il y a une semaine-, Gignac, Cournonterral, Gragnague, Cazères et bientôt Auterive,
- la restructuration du lycée Jean-Baptiste Dumas,
- le Musée Narbo Via,
- la Faculté d'Architecture de Toulouse,
- et des interventions sur la quasi-totalité des lycées et des CFA de notre région,
- sans oublier les projets de proximité, dont la taille plus modeste ne les rend pas moins essentiels à la vitalité de notre territoire.
Aujourd'hui, avec ce rapport, nous concrétisons une étape permettant de modifier les statuts de ce que sera la future SPL ARAC. Cette modification statutaire concerne 13 articles et 1 annexe ; elle permettra d'organiser la gouvernance et la vie sociale, et de dénommer la SPL ARAC.
On ne peut que se féliciter de cette étape qui ouvre les portes de la création de cette future SPL.
D'autres délibérations suivront pour organiser totalement l'efficience de cette structure.
Je tiens encore aujourd'hui à remercier chaleureusement et vivement la Présidente, le DGS et les agents de la Région pour leur confiance et leur soutien, l'ensemble du CoDir, les salariés de l'Agence et du GIE pour leur professionnalisme et leur engagement.
Cette réorganisation que nous menons depuis bientôt 1 an et demi est le fruit d'un travail collectif et de grande qualité avec les autres Présidents et l'ensemble des équipes de l'ARAC.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous ouvrons le vote sur le Rapport 11. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :
- Pour : 87 (SRC : 49, GR : 15, NM : 19, NI : 4)

- Contre : 36 (RN : 36)

- Abstention : 21 (UEDC : 18, NI : 3 -SELLIN, SERIEYS, MARTIN-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/11***) est ***adopté***.

2020/AP-MARS/12 - Tableau des emplois

Nous passons au Rapport 12. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*142 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 46, GR : 15, NM : 19, NI : 6)

- Contre : 55 (RN : 36, UEDC : 18, NI : 1 -MINA-)

- Abstention : 1 (NM : 1 -CROS).

Le rapport (***2020/AP-MARS/12***) est ***adopté***.

2020/AP-MARS/13 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'Association "Arpèges et Tremolos"

Sur le Rapport 13, il n'y a pas de vote, ***l'Assemblée Plénière prend acte***.

2020/AP-MARS/14 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2019

Nous passons au vote du procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2019.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*142 votants*) :

- Pour : 105 (SRC : 49, GR : 13, NM : 20, UEDC : 18, NI : 5)

- Abstention : 37 (RN : 35, NI : 2 -MINA, SERIEYS-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/14***) est ***adopté***.

2020/AP-MARS/15 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 19 décembre 2019

Nous passons au vote du procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 19 décembre 2019.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 106 (SRC : 49, GR : 14, NM : 20, UEDC : 18, NI : 5)

- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2020/AP-MARS/15***) est ***adopté***.

Nous en venons à l'examen des vœux et je demande à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée de bien vouloir animer l'examen des deux vœux déposés. Merci.

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente.

Le premier vœu est un vœu de compromis, conformément à nos règles, déposé par les groupes Nouveau Monde, SRC et Groupe Radical.

Il a trait à l'enseignement public de la langue occitane et je crois que c'est Monsieur ROUX qui s'exprime pour l'ensemble des auteurs. Vous avez 3 minutes ...

Vœu de compromis n°1 déposé par les groupes NM, SRC et GR : Pour l'enseignement public de la langue occitane

M. ROUX

Je pense que les 3 minutes suffiront largement.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Quand je dis "Madame la Présidente", j'ai envie -si vous me le permettez Madame la Présidente- de dire "Carole", parce que j'ai envie de revivre en réalité l'émotion qui était la mienne lorsque nous avons signé ensemble, le 22 janvier 2017 -déjà 2017 !-, avec celle qui était alors Ministre de l'Éducation Nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM, cette formidable convention-cadre pour le développement de l'enseignement de l'occitan où, en quelques minutes, nous assistions au fait que les générations de nos parents et grands-parents qui avaient été battus, tapés sur les doigts, fessés, mis au coin dans les écoles, étaient d'un seul coup vengés parce que nous cessions, à partir de là, de pouvoir leur imprimer l'idée que la langue qui avait été la leur, la culture qui avait été la leur, était une culture de seconde zone. Et franchement, c'est pour cela que j'ai envie de dire "Carole" parce que c'était un beau moment à vivre !

Mais nous devions signer ensuite les déclinaisons académiques de cette convention nationale qui, je le rappelle, concernait en 2017 les Académies de Bordeaux, Poitiers, Limoges, Toulouse et Montpellier. Ces conventions académiques, dans la Région Occitanie, n'ont pas été signées, alors qu'elles l'ont été le 11 décembre 2017 pour l'Académie de Bordeaux, le 2 février 2018 pour l'Académie de Limoges.

Il faut voir là clairement la volonté d'obstruction -et je le dis sans faux-fuyant- de nos Rectrices de ce moment-là qui, effectivement, n'ont pas souhaité avancer parce qu'il y avait eu changement de Gouvernement, parce qu'il y avait eu changement de Ministre et entre temps, double peine, est arrivée la réforme Blanquer. Réforme Blanquer qui a modifié, avec la réforme du bac et la réforme du lycée, les règles d'enseignement sur l'ensemble des langues régionales.

Bien que nous soyons quand même, je le dis, les premières victimes, parce que la situation ouverte aujourd'hui en Région Occitanie n'est pas celle de la Région Bretagne, où un pacte d'avenir a été inscrit dans le marbre, n'est pas celle de la Corse, n'est pas celle du Pays Basque, n'est pas celle de l'Alsace.

Donc il y a eu véritablement une situation de double peine et nous avons pu le constater très précisément dès la rentrée 2019-2020 avec, pour notre Région, plusieurs centaines de lycéens qui ont déserté de fait -et je les comprends vu les conditions qui étaient posées- l'enseignement de l'occitan. Or aujourd'hui, quelle est la situation ? Nous avons, non pas un problème de demande, mais un problème d'offre, c'est-à-dire qu'en réalité nous avons beaucoup plus de jeunes qui veulent

apprendre l'occitan, que de possibilités qui leur sont offertes par le nombre de professeurs parce que … (*Marteau*) nous manquons cruellement de professeurs.
Or, le fait que cet enseignement soit déserté obère très concrètement la possibilité de former des enseignants pour les futures générations. Il y a donc là un vrai danger et qui pose effectivement un problème d'égalité républicaine.
C'est pour cela que ce vœu … (*Marteau*)
- Demande aux Académies de Toulouse et de Montpellier de s'engager très rapidement maintenant dans la signature de la déclinaison académique de la convention de 2017 ...

M. ONESTA

Merci de conclure.

M. ROUX

Je conclus.
- Demande au Ministère de l'Éducation Nationale de réviser sa réforme pour protéger la question de l'enseignement des langues historiques de notre territoire et particulièrement de notre langue et de notre culture occitanes.
Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Vous aviez annoncé que vous tiendriez dans les 3 minutes, c'était peut-être une promesse de Gascon !
Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Avis très favorable sur ce vœu.

M. ONESTA

Est-ce que des groupes politiques souhaitent réagir ? Je ne vois pas de main se lever.
Nous pouvons donc procéder au vote, que j'ouvre immédiatement. Le vote est ouvert sur le <u>vœu de compromis n°1</u> ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*124 votants*) :
- Pour : 86 (SRC : 47, GR : 15, NM : 20, NI : 4)
- Abstention : 1 (SRC : 1 -COTELLE-)
- Non-participation au vote : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

Le ***vœu de compromis n°1*** est ***adopté***. Merci à leurs auteurs.

Nous en venons au dernier vœu, le vœu de compromis n°2 déposé par les groupes SRC, Nouveau Monde et Groupe Radical, qui a trait à la taxation à l'importation, en guise de soutien à la filière viticole et je crois que c'est Monsieur René MORENO qui nous le présente. Vous avez 3 minutes ...

Vœu de compromis n°2 déposé par les groupes SRC, NM et GR : Taxation à l'importation - Soutien à la filière viticole

M. MORENO

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Vous n'êtes pas sans savoir la taxation des vins français sur le sol américain, appelée taxe Trump.

L'Organisation Mondiale du Commerce a autorisé les États-Unis à prendre des mesures de rétorsion commerciale dans l'affaire des subventions accordées au groupe Airbus, notamment pour la France.

Aussi, la filière vin est soumise, depuis le 15 octobre 2019, à des droits de 25% sur la valeur des vins tranquilles, titrant moins de 14°, lors de leur importation sur le territoire des États-Unis.

Ces décisions viennent anéantir la position des vins de la région Occitanie aux États-Unis et ont des répercussions économiques désastreuses à court et long termes pour la filière viti-vinicole et pour les territoires.

Depuis le 15 octobre 2019, ce sont 300 M€ de chiffre d'affaires qui ont été perdus aux États-Unis pour les vins français et près de 40 M€ pour les vins d'Occitanie, qui représentent 11% des exportations de vins français dans ce pays.

Considérant que cette décision est inique car la filière viticole est étrangère au conflit de l'aéronautique et est donc une victime collatérale ;

Considérant que les représailles douanières sur les produits de consommation, aujourd'hui le vin, en son temps le roquefort, relèvent d'une vision brutale des relations économiques ;

Considérant que l'Occitanie est le 1er vignoble au niveau mondial, que le vin représente 1,3 Md€ de chiffre d'affaires, que plus de 70% de sa production est exportée, soit 37% des exportations de vin français en volume ;

Considérant que ce sont près de 274 entreprises, 380 coopératives, unions ou SICA et 19 840 exploitations viticoles d'Occitanie qui sont impactées, ainsi que tous les fournisseurs, le commerce et l'artisanat d'Occitanie ;

Considérant également que le Coronavirus va avoir des conséquences fortes à la fois sur l'exportation de vin et sur la trésorerie des entreprises et des exploitations ;

Considérant les engagements du Président de la République au dernier Salon International de l'Agriculture ;

En conséquence, les élus du Conseil Régional d'Occitanie, réunis en Assemblée Plénière le 5 mars 2020, demandent au Gouvernement de reconnaître le caractère urgent de la demande d'un fonds d'aide de compensation par la mise en place d'un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchée par les représailles américaines.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Avis très favorable sur ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Je vois qu'un groupe souhaite s'exprimer. Monsieur REMISE pour le groupe RN, vous avez 2 minutes …

M. REMISE

Chers collègues,

Les sanctions commerciales annoncées par le Président des États-Unis, entrées en vigueur en octobre dernier, sont effectivement un péril pour les vignerons de la région et généralement pour tout le vignoble français. Vous le reconnaissez à la fin de votre vœu, cette situation alarmante est la conséquence de décisions européennes ; nous dirions, au groupe FN, que cette situation alarmante est la conséquence de l'impéritie absolue de l'Union Européenne.

L'Union est censée nous défendre, n'est-ce pas ? On entend l'argument. Et pourtant, elle n'hésite pas à utiliser régulièrement notre économie agricole comme monnaie d'échange dans sa politique commerciale. Souvenez-vous du TAF, lugubre traité mort-né dans lequel l'UE n'a pas hésité à épargner l'exception culturelle au cours des négociations, sans pour autant ériger l'exception agricole en principe inaliénable.

Par ailleurs, comment s'est comporté Bruxelles face à cette situation d'urgence ?

Les technocrates ont été incapables de réagir en débloquant les réserves financières en cas de crise. Il est vrai que Bruxelles est plus prompte à trouver des fonds quand il s'agit de faire face à l'accueil des migrants.

La diplomatie européenne n'existe pas, la preuve à travers cette crise commerciale avec les États-Unis ; la preuve de nouveau face au chantage de l'islamiste turc ERDOGAN.

C'est une terrible leçon que vous prenez ici, dans cette situation, vous les européens.

Les réalités géopolitiques intangibles s'imposent face à vos délires fédéralistes.
Bref ! Les États qui défendent leur souveraineté finissent toujours par convaincre face à ceux qui la délèguent à des organismes internationaux non élus. En effet, la guerre est inéquitable : la Chine nous taxe à 48% pour nos vins, alors qu'elle ne taxe pas les chiliens, les néozélandais, les australiens, pareil au Cambodge, pareil au Vietnam.
Vous êtes dans le délire. L'avenir est bien au protectionnisme. Malheureusement, ce n'est pas vous qui en payez les conséquences, mais les viticulteurs qui n'ont rien demandé.
C'est pourquoi nous voterons le vœu, non pas pour cautionner votre hypocrisie, mais pour soutenir nos viticulteurs.
Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres groupes qui souhaitent s'exprimer ? Je ne vois pas de main se lever. Madame la Présidente, souhaitez-vous ajouter quelque chose après la réaction du groupe RN ?

LA PRÉSIDENTE

Non, merci.

M. ONESTA

Très bien. Je vous propose donc de passer au vote du vœu de compromis n°2 entre les trois groupes de la Majorité, qui est immédiatement ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos.
Résultat (*127 votants*) :
- Pour : 127 (SRC : 49, GR : 15, NM : 20, RN : 36, NI : 7).

Le ***vœu de compromis n°2*** est ***adopté***.
Félicitations aux auteurs et ce vote conclut ainsi la séance de vœux la plus courte de l'histoire de notre Assemblée !

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée.
Il nous reste deux questions orales, la première étant déposée par Monsieur Romain PAGNOUX, s'il vous plaît ...

Question orale n°1 déposée par Romain PAGNOUX : Sur le conditionnement des aides aux stations de montagne

M. PAGNOUX

Madame la Présidente,

Chers collègues,

La plupart d'entre vous ont pu visionner, sur les chaînes nationales, les vidéos d'approvisionnement en neige de la station de ski pyrénéenne de Luchon-Superbagnères à l'aide d'un hélicoptère.

Je dois dire que cela nous a fait une sacrée publicité et même une drôle de publicité pour nos montagnes ... Alors, le souci n'est évidemment pas tant les 6 000 euros qui ont été investis pour ce faire, mais vraiment le choix de l'hélicoptère, l'un des appareils les plus polluants, avec son kérosène, pour transporter de la neige.

Face aux modifications climatiques, il nous faut adapter notre vie et non pas la montagne.

Face à l'urgence climatique, mais aussi pour répondre à la demande d'une clientèle davantage sensible aux questions liées à la protection de l'environnement, de plus en plus de stations de montagne misent sur leurs atouts écolos.

Nous devons donc envoyer un message clair, à la fois en soutien des stations pour réorienter leur modèle, mais également pour leur signifier que certains projets ne pourront plus être soutenus.

Par conséquent, Madame la Présidente, notre Collectivité ne peut-elle pas conditionner ses aides aux stations de montagne sur la base d'un plan d'action présentant de véritables mesures sur la transition écologique et énergétique afin de réadapter leur modèle touristique et économique ?

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je demande à Michel BOUSSATON, Président de la Compagnie des Pyrénées, de bien vouloir répondre.

M. BOUSSATON

Madame la Présidente,

Nous sommes finalement très satisfaits que par ta question, Romain, tu nous permettes d'aborder ce sujet. Je ne commenterai pas la décision prise par certains d'utiliser un hélicoptère pour améliorer l'enneigement de leur domaine skiable, cela les regarde, mais cela nous permet de dire à nouveau que face au réchauffement climatique, un certain modèle d'exploitation des stations n'est plus d'actualité. Le rapport de ce matin sur la transition écologique et énergétique est plein d'enseignements à ce niveau.

Pourtant, il est important à l'heure actuelle de maintenir sur ces sites une activité touristique tout à fait nécessaire à l'activité économique de ces zones de montagne.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, avec la Banque des Territoires, d'entrer au capital de la SEM N'Py. Cette SEM, devenue "Compagnie des Pyrénées", rassemble aujourd'hui plusieurs stations de montagne et le message de notre Présidente, Carole DELGA, était clair : travailler sur la diversification. Diversification au sein des stations elles-mêmes pour arriver à constituer au maximum une offre dite "quatre saisons" ; diversification aussi parmi les stations, en sachant que certaines ne pourront plus développer de façon prioritaire le produit "neige" et qu'il faudra alors travailler à créer de nouvelles offres touristiques.

Nous espérons donc que le plus grand nombre de stations rejoindront le nouveau modèle que propose la Compagnie des Pyrénées et qu'elles pourront ainsi nous permettre d'offrir une destination Pyrénées attractive, mais aussi diversifiée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La question orale n°2 est présentée par Monsieur BARTHES ...

Question orale n°2 déposée par le groupe RN : Sur le plafonnement des taux de financement du "Fonds Barnier" concernant les travaux de sécurisation face aux inondations

M. BARTHES

Madame la Présidente,

Vous étiez en visite dans mon département de l'Aude au début du mois de février pour faire le point sur les chantiers de reconstruction consécutifs aux inondations dévastatrices d'octobre 2018.

Notre Institution a consacré 27,6 M€ en direction des communes sinistrées.

Je tiens cependant à attirer votre attention, rejoignant ainsi les propos de l'un de nos deux Sénateurs, Roland COURTEAU pour ne pas le citer, au sujet des difficultés rencontrées par les particuliers. En effet, le plafonnement des financements accordés par les Ministères concernés, à hauteur de 10%, constitue un frein important pour la réalisation des travaux.

Ceci s'explique par la faible valeur des biens immobiliers. Les subventions versées sont insuffisantes et ne permettent pas de réaliser les travaux de sécurisation indispensables pour préserver les habitations en zone inondable.

Département le plus pauvre d'Occitanie, l'Aude est fréquemment victime d'inondations.

Nous ne pouvons pas laisser nos concitoyens les plus précaires être démunis face aux risques mortels de ces crues. Beaucoup d'entre eux ne pourront pas protéger efficacement leurs habitations et attendent, la boule au ventre, la prochaine inondation, en espérant qu'elle ne détruira pas leurs biens.

Madame la Présidente, le groupe auquel j'appartiens et l'ensemble des élus du Conseil Régional avaient voté, le 16 novembre 2018, le plan d'investissement exceptionnel de 25 M€ comprenant une aide d'urgence aux sinistrés, ainsi qu'une aide spécifique aux communes.
Passé le temps médiatique, les sinistrés connaissent toujours de grandes difficultés.
Notre devoir est de continuer notre soutien, en anticipant les dangers à venir.
Aussi, Madame la Présidente, que comptez-vous faire pour que les foyers modestes audois puissent engager des travaux de sécurisation face aux inondations ? Comptez-vous les soutenir, notamment via l'intervention régionale dans le domaine de la prévention des risques ?
Allez-vous interpeller les Ministres concernés pour permettre de relever le montant des subventions ? Car bien que le risque zéro n'existe pas, nous devons tout mettre en œuvre pour préserver le plus grand nombre possible d'habitations.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je rappelle le dispositif que nous avons voté pour la protection des populations, c'est-à-dire que la Région intervient à hauteur de 20% pour les projets portés par les Communes, les Intercommunalités et les Associations qui interviennent dans le domaine de l'environnement.
Concernant les particuliers et le "fonds Barnier", vous indiquez une aide plafonnée à 40%, mais un décret du 5 décembre 2019 porte ce taux à 80%, donc le relèvement a été fait il y a de cela trois mois. Certes, c'est tout récent, mais maintenant les particuliers peuvent donc bénéficier d'une aide bien supérieure à ce qui était le cas jusqu'à début décembre.
Il n'y a plus de questions orales.
Y a-t-il des explications de vote ?... Il n'y en a pas.
Je prononce donc la fin de la séance. Je vous souhaite une bonne soirée et je vous dis à bientôt pour une prochaine Assemblée Plénière, fin juin.
Je vous remercie. Bonne soirée.

(*La séance est levée à 17h36*)

INDEX

LA PRÉSIDENTE 3, 4, 13, 20, 23, 25, 27, 32, 33, 35, 37, 39, 40, 47, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 64, 65, 68, 70, 73, 76, 77, 78, 80, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 98, 99, 101, 102, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 115, 116, 121, 123, 125, 127, 130, 132, 133, 134, 135, 136
M. ARCANGELI 63
M. ASSAF 71, 72
M. AUDRIN 60
M. BARTHES 135
M. BAUDRY 112, 113
M. BERGEON 96, 98
M. BOLZAN 33
M. BOURGI 68
M. BOUSSATON 134
M. CARETTE 31, 75, 101
M. CASES 89, 117
M. CODORNIOU 30, 31, 94
M. CROS 73, 76
M. DENAT 124
M. DONADA 57
M. GIBELIN 118
M. GILABERT 52, 54
M. LABARTHE 14
M. MEIZONNET 119, 121
M. MONTEIL 95
M. MONTHUBERT 41
M. MORENO 35, 37, 131
M. ONESTA 3, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 128, 130, 132, 133
M. PAGNOUX 134
M. PALACIN 99
M. PLA 28, 30
M. REMISE 72, 88, 98, 132
M. ROUX 129, 130
M. SAINT-PIERRE 51
M. SANCHEZ 13, 30, 31, 82, 84
M. SELLIN 59
M. SERIEYS 32, 33
Mme ADDA 76
Mme ANAHORY 78
Mme BLANC 122
Mme BRUTUS 23, 80
Mme CARMONA 31
Mme CARSALADE 64
Mme EYSSERIC 61, 62
Mme FRONTANAU 126
Mme GAZEL 102
Mme GIRAL 115
Mme GUINLE 37, 114
Mme JAMET 25, 28
Mme LANGEVINE 48

Mme LASFARGUES 56
Mme LUCAZEAU 90, 92
Mme MADER 106
Mme MARTIN 87, 88, 89
Mme MEUNIER 77
Mme MONESTIER-CHARRIÉ 92, 93
Mme NOVARETTI 94, 108
Mme RIVIERE 20, 23, 109, 110
Mme VINET 54, 55
Mme WERSINGER 39